

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

#### Arrêté du 3 avril 2018 portant création de la spécialité « carreleur mosaïste » de brevet professionnel et fixant ses modalités de délivrance

NOR : MENE1809185A

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D. 337-95 à D. 337-124 ;

Vu l'arrêté du 30 juin 2008 relatif aux diplômes professionnels relevant de l'obligation de formation à l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées délivrés par le ministre chargé de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2015 fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, de la mention complémentaire, du brevet des métiers d'art et du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 3 mars 2016 modifiant les unités d'enseignement général des brevets professionnels : définition des épreuves et des règlements d'examen ;

Vu l'avis de la Commission professionnelle consultative « Bâtiment, travaux publics et matériaux de construction » en date du 18 janvier 2018,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Il est créé la spécialité « carreleur mosaïste » de brevet professionnel dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

**Art. 2.** – Les unités constitutives du référentiel de certification de la spécialité « carreleur mosaïste » de brevet professionnel sont définies en **annexe I** du présent arrêté.

**Art. 3.** – Le règlement d'examen de la spécialité « carreleur mosaïste » de brevet professionnel est fixé en annexe III du présent arrêté. La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée en annexe IV du présent arrêté

**Art. 4.** – Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il se présente à l'examen dans sa forme globale ou dans sa forme progressive conformément aux dispositions de l'article D. 337-106, et des articles D. 337-14 et D. 337-15 du code de l'éducation. Dans le cas de la forme progressive, il précise en outre les épreuves ou unités qu'il souhaite subir à la session pour laquelle il s'inscrit.

**Art. 5.** – En application de l'article D. 337-102 du code de l'éducation, la liste des diplômes et titres homologués qui permettent au candidat de se présenter à l'ensemble des unités du diplôme ou à la dernière unité ouvrant droit à la délivrance du diplôme en justifiant d'une période d'activité professionnelle de deux années effectuées à temps plein ou à temps partiel dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet professionnel « carreleur mosaïste » est définie en annexe II du présent arrêté.

**Art. 6.** – La spécialité « carreleur mosaïste » est délivrée aux candidats ayant subi avec succès l'examen défini par le présent arrêté conformément aux dispositions des articles D. 337-105 à D. 337-118 du code de l'éducation.

**Art. 7.** – Les correspondances entre, d'une part, les épreuves de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 3 septembre 1997 créant le brevet professionnel « carrelage mosaïque » et, d'autre part, les épreuves de l'examen défini par le présent arrêté sont précisées en annexe V du présent arrêté.

La durée de validité des notes que le candidat demande à conserver obtenues aux épreuves de l'examen subi suivant les dispositions de l'arrêté du 3 septembre 1997 précité est reportée, dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, dans le cadre de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté, conformément aux articles D. 337-107 et D. 337-115 du code de l'éducation et à compter de la date d'obtention de ce résultat.

**Art. 8.** – La première session d'examen de la spécialité « carreleur mosaïste » de brevet professionnel organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2020.

La dernière session d'examen du brevet professionnel « carrelage mosaïque » organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 septembre 1997 précité aura lieu en 2019. A l'issue de cette session, l'arrêté du 3 septembre 1997 précité est abrogé.

**Art. 9.** – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs d'académie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 3 avril 2018.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur général  
de l'enseignement scolaire,*

J.-M. HUART

ANNEXES

**Spécialité**  
**CARRELEUR - MOSAÏSTE**  
**de Brevet Professionnel**

## SOMMAIRE DES ANNEXES

Tableau de synthèse activités – Blocs de compétences – Unités .....	
<b>ANNEXE I : RÉFÉRENTIELS DU DIPLÔME</b> .....	
<b>a - Référentiel des activités professionnelles</b> .....	
Contexte professionnel .....	
Activités et tâches professionnelles .....	
<b>b - Référentiel de certification</b> .....	
Présentation des capacités générales et des compétences .....	
Mise en relation tâches et compétences .....	
Compétences .....	
Connaissances et savoirs technologiques associés .....	
Mise en relation compétences et savoirs technologiques associés .....	
Unités constitutives du diplôme .....	
<b>ANNEXE II : Liste des diplômes permettant l'inscription à la spécialité Carreleur Mosaïste de brevet professionnel</b> ....	
<b>ANNEXE III : Règlement d'examen</b> .....	
<b>ANNEXE IV : Définition des épreuves</b> .....	
<b>ANNEXE V : Tableau de correspondance entre épreuves de l'ancien et du nouveau diplôme</b> .....	



**TABLEAU DE SYNTHÈSE ACTIVITÉS – BLOCS DE COMPÉTENCES – UNITÉS**  
**Brevet professionnel spécialité « Carreleur Mosaïste »**

Activités	Blocs de compétences	Unités
<b>Pôle n°1 : Étude et préparation d'un chantier</b> Identification et exploitation des informations utiles au chantier Reconnaissance du chantier sur site Analyse des risques et proposition de solutions adaptées Vérification de la faisabilité des prescriptions et soumission d'adaptations Quantification des besoins Préparation de l'approvisionnement en matériels et en matériaux Préparation de documents d'exécution	<b>Bloc n°1 : Étude et préparation d'un chantier</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecter et classer des informations</li> <li>- Décoder et analyser les données</li> <li>- Traduire graphiquement un relevé et des solutions techniques</li> <li>- Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention</li> <li>- Déterminer les besoins</li> <li>- Organiser la réalisation des tâches</li> </ul>	<b>U11</b> <b>Étude et Préparation d'un chantier</b>
<b>Pôle 2 : Réalisation d'un projet esthétique et décoratif</b> Proposition de projets esthétiques et des solutions décoratives	<b>Bloc 2 : Réalisation d'un projet esthétique et décoratif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage</li> <li>- Rechercher et proposer des solutions esthétiques graphiques et chromatiques</li> </ul>	<b>U12</b> <b>Réalisation d'un projet esthétique et décoratif</b>
<b>Pôle n°3 : Réalisation d'ouvrages</b> Organisation du poste de travail Préparation des supports Réalisation des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau Traçage des lignes de référence Réalisation des chapes Construction en éléments modulaires et en panneaux prêts à carreler Pose des revêtements collés Pose des revêtements scellés Réalisation d'un motif décoratif Pose des revêtements sur plots Pose des éléments et des accessoires	<b>Bloc 3 : Réalisation d'ouvrages et mise en œuvre de motifs décoratifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser le poste de travail</li> <li>- Préparer les supports</li> <li>- Implanter et répartir</li> <li>- Réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau</li> <li>- Réaliser des chapes</li> <li>- Construire en éléments modulaires ou en panneaux prêts à carreler</li> <li>- Poser des revêtements collés</li> <li>- Poser des revêtements scellés</li> <li>- Mettre en œuvre un projet décoratif</li> <li>- Poser des revêtements sur plots</li> <li>- Poser des éléments et des accessoires</li> </ul>	<b>U20</b> <b>Réalisation d'ouvrages et mise en œuvre de motifs décoratifs</b>
<b>Pôle n°4 : Suivi de chantier et communication</b> Installation et sécurisation du chantier Réception des approvisionnements Encadrement d'une équipe Contrôle de la qualité des ouvrages Montage, utilisation et démontage d'échafaudages Application et suivi des mesures de prévention Veille du maintien en bon état des matériels Repli de chantier Communication avec les différents acteurs du chantier Compte rendu de ses interventions et de l'avancement de chantier Conseil au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre Participation au tutorat des apprentis et à l'accompagnement de stagiaires	<b>Bloc n°4 : Suivi de réalisation d'ouvrages</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la gestion quotidienne du chantier</li> <li>- Veiller au maintien en bon état des matériels</li> <li>- Suivre la réalisation des tâches</li> <li>- Gérer les approvisionnements des matériaux et des matériels</li> <li>- Assurer la santé et la sécurité des personnes</li> <li>- Contrôler la conformité</li> <li>- Animer une équipe</li> <li>- Communiquer avec les différents acteurs du chantier</li> <li>- Rendre compte</li> </ul>	<b>U30</b> <b>Suivi de réalisation d'ouvrages</b>

Activités	Blocs de compétences	Unités
	<b>Bloc n°5 - Mathématiques</b> - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution - Expérimenter, simuler - critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit	<b>U.40 Mathématiques</b>
	<b>Bloc n°6 - Sciences physiques et chimiques</b> - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter, simuler - critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit	<b>U.50 Sciences physiques et chimiques</b>
	<b>Bloc n°7 - Expression et connaissance du monde (<i>français et histoire géographie</i>)</b> - Produire et analyser des discours de nature variée - Produire et analyser des supports utilisant des langages différents - Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports - Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle	<b>U.60 Expression et connaissance du monde</b>
	<b>Bloc n°8 - Langue vivante</b> Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère	<b>U.70 Langue vivante</b>

# ANNEXE I

## RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

### Spécialité Carreleur Mosaïste de Brevet professionnel

#### Annexe I a

#### Référentiel des activités professionnelles

#### 1. CONTEXTE PROFESSIONNEL

##### 1.1. Domaine d'intervention

Le professionnel du carrelage intervient à l'intérieur et à l'extérieur sur des bâtiments neufs ou anciens, privés ou publics, dans le cadre de la construction, de la restauration, de la réhabilitation de logements, maisons, bureaux, commerces, bâtiments industriels, etc.

Le métier de « Carreleur mosaïste » évolue en fonction des nouvelles réglementations. En effet, celles-ci exigent de construire des bâtiments toujours plus performants, notamment en ce qui concerne l'isolation phonique et la transition énergétique. Cela implique la mise sur le marché de produits nouveaux nécessitant une évolution permanente des compétences pour leur mise en œuvre.

Les ouvrages à réaliser dans le secteur du carrelage doivent assurer, au-delà de l'aspect esthétique, des fonctions spécifiques (thermiques, acoustiques...) et dans des conditions particulières (usure, poinçonnement, humidité, agressions chimiques, glissance, accessibilité des locaux...).

À partir d'une analyse des caractéristiques, de l'usage et de la fonction des bâtiments, il préconise des solutions techniques et esthétiques et conseille le maître d'ouvrage ou ses représentants afin de mettre en adéquation les désirs de celui-ci, les impératifs techniques et la réglementation en vigueur.

De par la nature de ses activités, le professionnel du carrelage est en coactivité avec les autres corps de métiers. La qualité de ses ouvrages et le respect des délais conditionnent souvent le bon déroulement de l'ensemble du chantier.

##### 1.2. Secteurs d'activité

Le secteur d'activité économique est celui de l'aménagement-finition. Il regroupe des entreprises concevant, préparant et réalisant des revêtements de sols et de murs (carrelage, pierre naturelle, terre cuite, mosaïque...), ainsi que des ouvrages complémentaires (chapes, isolants thermiques et phoniques, protections à l'eau des supports, panneaux prêts à carrelage...) et connexes (miroirs, parois de douche...).

Les entreprises de ce secteur sont généralement des petites et moyennes entreprises ou des entreprises artisanales.

##### 1.3. Évolution de l'emploi

###### Positionnement

Il est employé comme compagnon professionnel selon la convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment.

###### Évolution de carrière :

En fonction de ses attentes, de son expérience et de ses aptitudes, il peut évoluer vers d'autres fonctions dans son domaine d'activité telles que celles de maître ouvrier ou de chef d'équipe selon la convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment. Après une expérience professionnelle significative et en fonction de ses compétences, il pourra reprendre ou créer une entreprise ou évoluer vers des fonctions d'encadrement.

##### 1.4. Conditions générales d'exercice

###### Situation d'exercice

Le titulaire du brevet professionnel « Carreleur Mosaïste » contribue à l'aménagement intérieur et extérieur des bâtiments, sur sols et sur murs, par la réalisation d'ouvrages conjuguant des performances techniques (thermiques, acoustiques...) et des fonctions esthétiques.

Il exerce son activité sur les instructions de sa hiérarchie et en relation avec les autres intervenants dans l'acte de construire :

- les représentants du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre (architectes, décorateurs, contrôleurs techniques...);
- les représentants des autres corps d'état dont il est ponctuellement dépendant, mais dont il conditionne également l'intervention (électricien, installateur sanitaire et thermique, peintre...);
- les fournisseurs.

Responsable de la réalisation des travaux qui lui sont confiés, le titulaire du brevet professionnel « Carreleur Mosaïste » intervient dans le cadre de la préparation du chantier et de son suivi. Il exerce son activité en toutes circonstances dans le cadre du respect des règles de l'art relatives à la mise en œuvre des matériaux et du dossier de définition du chantier. Il est le garant de la mise en œuvre des mesures de prévention et des protections collectives et individuelles. Il assure au quotidien la représentation de l'entreprise à son niveau de responsabilité. Il peut éventuellement assurer l'encadrement au sein d'une équipe.

#### Autonomie

Le titulaire du brevet professionnel « Carreleur Mosaïste » est capable d'agir en équipe et en autonomie et dans la réalisation des tâches qui lui sont confiées à partir :

- des consignes transmises par sa hiérarchie ;
- des éléments du dossier de définition du chantier ;
- des NF DTU, des avis techniques, des documents techniques d'application, des mémentos, des fiches techniques...
- des principes généraux de prévention des risques professionnels, de la réglementation liée à la Santé et à la sécurité au Travail, des recommandations CNAMTS, des fiches pratiques de sécurité...

Il est responsable de la réalisation des activités qui lui sont confiées. Il réceptionne les matériaux et les matériels, vérifie leurs natures, leurs quantités et leurs états.

Il est capable de prendre et de justifier des initiatives se rapportant à la réalisation des travaux, notamment sur les modes opératoires retenus, les moyens mobilisés, les outils, les matériels et les matériaux utilisés.

Sur instruction de sa hiérarchie, à laquelle il doit régulièrement rendre compte, il peut assurer l'interface avec le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, le coordonnateur de sécurité, les organismes divers, les autres corps d'état et les fournisseurs.

Dans le cadre de ses missions et après une expérience professionnelle, il peut participer au tutorat et encadrer des apprenants (stagiaires, apprentis, adultes de la formation continue) en formation dans l'entreprise.

#### Technicité

Le titulaire du brevet professionnel « Carreleur Mosaïste » possède les connaissances et les savoirs associés requis pour maîtriser les règles techniques relevant de son secteur d'activités, quelles que soient la complexité des ouvrages à réaliser et des contraintes liées à leur exécution. Pour ce faire, il intègre dans ses pratiques les dispositions constructives permettant de répondre aux exigences des réglementations en vigueur.

D'autre part, il possède :

- des connaissances culturelles, historiques, architecturales et esthétiques dans l'environnement du métier ;
- une maîtrise de l'outil informatique lui permettant de rédiger des comptes rendus, de réaliser des croquis d'exécution, de rechercher l'information, de transmettre des informations.

Il est capable de vérifier la conformité des ouvrages réalisés :

- à partir des documents écrits et graphiques du dossier de définition ;
- par rapport aux exigences techniques, réglementaires et normatives ;

Il est capable d'analyser les risques liés à la santé et à la sécurité, de proposer et de mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées.

Il contribue au respect des délais d'interventions impartis pour la réalisation de ses ouvrages, rend compte de la situation et propose des solutions adaptées.

Il prend en compte les procédures de qualité de l'entreprise et les exigences liées au respect de l'environnement.

## 2. ACTIVITÉS ET TÂCHES PROFESSIONNELLES

Niveau	Définition du niveau d'autonomie
■□□	<b>Connaissances et Savoir-faire minimaux</b> : le titulaire du diplôme lit, observe, interprète et assiste sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe.
■□□	<b>Connaissances et Savoir-faire partiels</b> : le titulaire du diplôme participe sous contrôle ponctuel en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.
■■■	<b>Connaissances et Savoir-faire approfondis</b> : le titulaire du diplôme intervient seul ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une tâche simple.

**ABRÉVIATIONS :**

- 5 M : méthode, matériels, matériaux, milieu, main d'œuvre
- ACD : agents chimiques dangereux
- APD : avant-projet définitif
- APS : avant-projet sommaire
- BBC : bâtiment basse consommation
- BEPOS : bâtiment à énergie positive
- BIM : bâtiment et informations modélisées
- CAO : conception assistée par ordinateur
- CACES : certificat d'aptitude à la conduite en sécurité
- CARSAT : caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
- CCAP : cahier des clauses administratives particulières
- CCTP : cahier des clauses techniques particulières
- CD REEF : version sur disque compact du « recueil des éléments utiles à l'établissement et à l'exécution des projets et marchés de bâtiments en France »
- CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- CLP : classification, labelling and packaging
- CPT : cahier des prescriptions techniques
- CSTB : centre scientifique et technique du bâtiment
- DCE : dossier de consultation des entreprises
- DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux
- DIRECCTE : direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- DIUO : document d'intervention ultérieure sur l'ouvrage
- DOE : dossier des ouvrages exécutés
- DQE : devis quantitatif et estimatif
- DTU : document technique unifié
- DU : document unique
- DUER : document unique d'évaluation des risques
- EPC : équipement de protection collective
- EPI : équipement de protection individuelle
- ERP : établissement recevant du public
- FAO : fabrication assistée par ordinateur
- FDS : fiches de données de sécurité
- FDES : fiches de données environnementales et de sécurité
- HPE : haute performance énergétique
- HQE® : haute qualité environnementale
- IAQ : indoor air quality
- IGH : immeuble de grande hauteur
- INRS : institut national de recherche et de sécurité
- IPB : Intervention sur Patrimoine Bâti
- IPS : instructions permanentes de sécurité
- ITE : isolation thermique par l'extérieur
- NGF : nivellement général de la France
- NF : norme française
- NF EN : norme française environnementale
- OPPBTP : organisme professionnel pour la prévention dans le bâtiment et les travaux publics
- PAE : plan d'assurance environnement
- PAQ : plan d'assurance qualité
- PIC : plan d'installation de chantier
- PSE : prévention santé environnement
- PGC SPS : plan général de coordination, de sécurité, de protection et de santé
- PGP : principes généraux de prévention
- PPSPS : plan particulier de sécurité et de protection de la santé
- PRAP : prévention des risques liés à l'activité physique
- RAGE : règles de l'art grenelle environnement 2012
- RGE : reconnu garant de l'environnement
- RSE (la démarche) : responsabilité sociétale des entreprises
- SAV : service après-vente
- SST : sauveteur secouriste du travail
- SGH : système global harmonisé
- THPE : très haute performance énergétique
- TMS : troubles musculo-squelettiques
- VGP : vérifications générales périodiques

▪

**Les tâches s'inscrivent dans les domaines et activités professionnelles suivantes :**

FONCTION : RÉALISATION				
ACTIVITÉS (A)	TÂCHES (T)	Niveau d'autonomie		
		1	2	3
A1 PRÉPARATION D'UN CHANTIER	A1 - T 1. Identifier et exploiter les informations utiles au chantier			✓
	A1 - T 2. Reconnaître le chantier sur site			✓
	A1 - T 3. Analyser des risques et proposer des solutions adaptées		✓	
	A1 - T 4. Vérifier la faisabilité des prescriptions et soumettre des adaptations			✓
	A1 - T 5. Quantifier des besoins		✓	
	A1 - T 6. Préparer l'approvisionnement en matériels et en matériaux		✓	
	A1 - T 7. Préparer des documents d'exécution		✓	
A2 RÉALISATION D'UN PROJET ESTHÉTIQUE ET DÉCORATIF	A2 - T 1. Proposer des projets esthétiques et des solutions décoratives		✓	
A3 RÉALISATION D'OUVRAGES	A3 - T 1. Organiser le poste de travail			✓
	A3 - T 2. Préparer les supports			✓
	A3 - T 3. Réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau			✓
	A3 - T 4. Tracer des lignes de référence			✓
	A3 - T 5. Réaliser des chapes			✓
	A3 - T 6. Construire en éléments modulaires et en panneaux prêts à carrelé			✓
	A3 - T 7. Poser des revêtements collés			✓
	A3 - T 8. Poser des revêtements scellés			✓
	A3 - T 9. Réaliser un motif décoratif			✓
	A3 - T 10. Poser des revêtements sur plots			✓
	A3 - T 11. Poser des éléments et des accessoires			✓
A4 SUIVI DU CHANTIER ET COMMUNICATION	A4 - T 1. Installer et sécuriser le chantier			✓
	A4 - T 2. Réceptionner les approvisionnements			✓
	A4 - T 3. Encadrer une équipe			✓
	A4 - T 4. Contrôler la qualité des ouvrages			✓
	A4 - T 5. Monter, utiliser et démonter les échafaudages			✓
	A4 - T 6. Appliquer et faire appliquer les mesures de prévention			✓
	A4 - T 7. Veiller au maintien en bon état des matériels			✓
	A4 - T 8. Effectuer le repliement du chantier			✓
	A4 - T 9. Communiquer avec les différents acteurs liés au chantier			✓
	A4 - T 10. Rendre compte de ses interventions et de l'avancement des travaux			✓
	A4 - T 11. Conseiller le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre			✓
	A4 - T 12. Participer au tutorat des apprentis et à l'accompagnement des stagiaires		✓	

Activité	A1 – PRÉPARATION D'UN CHANTIER
<b>Tâche T1 : Identifier et exploiter les informations utiles au chantier</b>	
<b>Niveau 3 ■■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, planning d'exécution, calepinage, dessins de détail, projet décoratif, éléments de compte prorata...</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Documents techniques et normatifs.</li> <li>- Règles RAGE.</li> <li>- Relevés issus de la reconnaissance sur site.</li> <li>- Comptes rendus de réunion de chantier.</li> <li>- Maître d'œuvre, maître d'ouvrage, bureau de contrôle, représentants des différents corps de métiers, fabricants, fournisseurs, Supérieur hiérarchique...</li> <li>- Schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise ou du chantier.</li> <li>- Documents internes à l'entreprise.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À l'entreprise ou sur le chantier (dont ponctuellement lors des réunions de suivi ou de réception de travaux).</li> <li>- Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li> </ul>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils de communication traditionnels ou numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les informations utiles sont recueillies.</li> <li>- Leur exploitation permet la préparation et le bon déroulement du chantier.</li> </ul>	

Activité	A1 – PRÉPARATION D'UN CHANTIER
<b>Tâche T2 : Reconnaître le chantier sur site</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, planning d'exécution, calepinage, dessins de détail, projet décoratif, éléments de compte prorata...</li> <li>- Élément du PPSPS.</li> <li>- Documents techniques et normatifs.</li> <li>- Règles RAGE.</li> <li>- Schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier, avant et en cours des travaux.</li> <li>- Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- Dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li> <li>- En coactivité avec des intervenants d'autres corps de métiers.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li> </ul>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiches de contrôle.</li> <li>- Appareils de mesure, (télémètre, mètre, laser...).</li> <li>- Appareil photographique, système d'exploitation mobile, tablette...</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les accès sont repérés et caractérisés.</li> <li>- Les risques sont identifiés de manière exhaustive.</li> <li>- L'état des protections collectives déjà en place est évalués.</li> <li>- Les zones de travail sont repérées et localisées.</li> <li>- Les zones de stockage sont définies, à l'abri des intempéries, des dégradations, du vol et des déprédations.</li> <li>- La disponibilité en eau, en électricité et en installation d'hygiène est vérifiée.</li> <li>- Les moyens de stockage puis d'évacuation des déchets et des gravats sont repérés.</li> <li>- L'état des supports est constaté selon les procédures et les modes opératoires de contrôle.</li> <li>- La présence d'amiante est recherchée.</li> <li>- Les conditions de travail et l'avancement des autres corps d'état sont constatés.</li> <li>- La date possible d'intervention de l'entreprise est déterminée pour que les prestations soient en mesure de répondre aux exigences normatives, réglementaires et économiques.</li> <li>- Toute anomalie et tout écart entre les éléments du dossier et les constats réalisés « in situ » sont consignés et signalés à la hiérarchie.</li> </ul>	



Activité	A1 – PRÉPARATION D'UN CHANTIER
<b>Tâche T3 : Analyser des risques et proposer des solutions adaptées</b>	
<b>Niveau 2</b> ■■■□	
<b>Données techniques et ressources :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans.</li><li>- Documents techniques et fiches de prévention.</li><li>- Règles RAGE.</li><li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li><li>- Résultat de la reconnaissance du chantier.</li><li>- Document unique d'évaluation des risques de l'entreprise.</li></ul>	
<b>Contexte d'intervention</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- À l'entreprise.</li><li>- Dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li><li>- Des personnels avec les qualifications requises : autorisation de conduite des engins, habilitation électrique, qualification au travail en hauteur...</li></ul>	
<b>Moyens mobilisés :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Matériels de protection collective et individuelle disponibles dans l'entreprise.</li><li>- Matériels de location.</li><li>- Matériels d'un prestataire extérieur (échafaudage...).</li></ul>	
<b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'analyse des risques prend en compte les observations faites lors de la reconnaissance du chantier.</li><li>- Les modes opératoires pour la réalisation des ouvrages permettent de supprimer les risques ou à défaut de les réduire.</li><li>- Les mesures de prévention prévues respectent les principes généraux de prévention.</li><li>- Les mesures de prévention prévues sont adaptées à la réalité du chantier, tant sur le plan économique que technique.</li><li>- Les consignes de sécurité sont formalisées et communiquées aux personnels en responsabilité ou concernés.</li></ul>	

Activité	A1 – PRÉPARATION D'UN CHANTIER
<b>Tâche T4 : Vérifier la faisabilité des prescriptions et soumettre des adaptations</b>	
<b>Niveau 3 ■■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, planning d'exécution, calepinage, dessins de détail, projet décoratif...</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Documents techniques et normatifs.</li> <li>- Règles RAGE.</li> <li>- Résultat de la reconnaissance du chantier.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En entreprise ou sur le chantier.</li> <li>- Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- Avec des intervenants d'autres corps de métiers.</li> <li>- Dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH..</li> </ul>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels (dont ceux de manutention, d'accès et de travail en hauteur) et outils.</li> <li>- Matériaux.</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les interactions avec les autres corps de métiers sont prises en compte.</li> <li>- La vérification assure : <ul style="list-style-type: none"> <li>• que l'ouvrage respecte les prescriptions et les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs ;</li> <li>• qu'il est réalisable en toute sécurité, sans risque pour l'environnement, dans le temps imparti, avec le matériel et les matériaux prévus.</li> </ul> </li> <li>- Les adaptations permettent la réalisation de l'ouvrage : <ul style="list-style-type: none"> <li>• dans le respect des prescriptions et des exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs ;</li> <li>• en toute sécurité, sans risque pour l'environnement,</li> <li>• sans surcroît de coût, voire en le réduisant</li> </ul> </li> <li>- Un compte rendu est transmis à la hiérarchie dont la décision conditionne toute suite à donner.</li> </ul>	

Activité	A1 – PRÉPARATION D'UN CHANTIER
<b>Tâche T5 : Quantifier les besoins</b>	
<b>Niveau 2</b> ■ ■ □	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, planning d'exécution, calepinage, dessins de détail, projet décoratif...</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Éléments liés à l'entreprise : planning de charge, temps d'exécution ...</li> <li>- Relevés issus de la reconnaissance du chantier.</li> <li>- Documents techniques et normatifs.</li> <li>- Règles RAGE.</li> <li>- Fournisseurs, loueurs, prestataires extérieurs ...</li> <li>- Catalogues des fournisseurs et des loueurs.</li> <li>- Offres des prestataires extérieurs.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À l'entreprise (en phase d'étude pour avis) ou sur le chantier (au cours des travaux).</li> <li>- Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- Avec des intervenants d'autres corps de métiers.</li> <li>- Dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH..</li> </ul>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels (dont ceux de manutention, d'accès et de travail en hauteur) et outils.</li> <li>- Matériaux.</li> <li>- Outils de communication traditionnels ou numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sont déterminés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le temps à passer,</li> <li>• le nombre et de la qualification du personnel,</li> <li>• la nature et de la quantité de matériaux,</li> <li>• les caractéristiques, les types, les quantités de matériels.</li> </ul> </li> <li>- La quantification est exploitable au regard de la qualité des données et de sa formalisation.</li> <li>- Elle est transmise à la hiérarchie dont la décision conditionne toute suite à donner.</li> </ul>	

Activité	A1 – PRÉPARATION D'UN CHANTIER
<b>Tâche T6 : Préparer l'approvisionnement en matériels et en matériaux</b>	
<b>Niveau 2</b> ■ ■ ■ □	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, planning d'exécution...</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Éléments liés à l'entreprise disponibles : matériels, matériaux, véhicules de transports, moyens de manutention...</li> <li>- Relevés issus de la reconnaissance du chantier.</li> <li>- Inventaire des matériaux et des matériels de l'entreprise.</li> <li>- Liste des fournisseurs, des loueurs...</li> <li>- Catalogues et tarifs des matériaux et des matériels,</li> <li>- Contrats de location.</li> <li>- Délais et conditions de livraison.</li> <li>- Schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</li> <li>- Magasinier ou responsable de l'atelier.</li> <li>- Règlement de copropriété.</li> <li>- Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux.</li> <li>- Demande d'arrêté de police de la circulation.</li> <li>- Fiches techniques des matériaux, des matériels et des véhicules de transports.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À l'entreprise, lors de la préparation et en cours des travaux.</li> <li>- Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- Dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH..</li> </ul>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériaux.</li> <li>- Matériels (dont ceux de manutention, d'accès et de travail en hauteur) et outils.</li> <li>- Véhicules de transport.</li> <li>- Moyens de stockage et d'évacuation.</li> <li>- Outils de communication traditionnels ou numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus : :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dates de besoin en matériaux et en matériels sont fixées.</li> <li>- Leur disponibilité en entreprise est recensée.</li> <li>- Les fournisseurs, les loueurs, les prestataires extérieurs... sont recherchés et choisis en fonction des critères définis par la hiérarchie.</li> <li>- La disponibilité des matériaux et des matériels aux dates fixées est vérifiée.</li> <li>- Les commandes sont « passées » en précisant les dates de livraison.</li> <li>- Les moyens de transport et de livraison sont prévus et réservés.</li> <li>- Les autorisations nécessaires sont obtenues.</li> <li>- Les délais satisfont les contraintes liées à la planification des travaux. Dans le cas contraire, des dispositions sont envisagées.</li> <li>- Un compte rendu est transmis à la hiérarchie.</li> </ul>	

Activité	A1 – PRÉPARATION D'UN CHANTIER
<b>Tâche T7 : Préparer des documents d'exécution</b>	
<b>Niveau 2</b> ■ ■ ■ □	
<b>Données techniques et ressources :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, planning d'exécution, projet décoratif...</li><li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li><li>- Documents techniques et normatifs.</li><li>- Règles RAGE.</li><li>- Prescriptions des fabricants.</li><li>- Relevés issus de la reconnaissance du chantier.</li><li>- Besoins en main d'œuvre, en matériaux, en outillage, en matériels et leur disponibilité.</li><li>- Consignes écrites et orales.</li></ul>	
<b>Contexte d'intervention :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- À l'entreprise.</li><li>- Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li><li>- Dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li><li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li></ul>	
<b>Moyens mobilisés :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Logiciels de dessin et outils informatiques.</li></ul>	
<b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les interactions avec les autres corps de métiers sont prises en compte.</li><li>- Les documents produits (PPSPS modifié, calepinage, dessin de détail, planification du détail des tâches, plan de stockage des matériaux, liste des matériaux, de l'outillage, du matériel...) sont exploitables au regard de la qualité des données et de leur formalisation.</li><li>- Ils permettent la réalisation de l'ouvrage, dans le respect des prescriptions et des exigences techniques et normatives, en toute sécurité et dans les temps impartis.</li><li>- Ils sont validés par la hiérarchie.</li></ul>	

Activité	A2 – RÉALISATION D'UN PROJET ESTHÉTIQUE ET DÉCORATIF
<b>Tâche T1 : Proposer des projets esthétiques et des solutions décoratives</b>	
<b>Niveau 2</b> ■■■□	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, calepinage...</li> <li>- Relevés sur site.</li> <li>- Attentes du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre...</li> <li>- Ressources documentaires, stylistiques, historiques, chromatiques, graphiques.</li> <li>- Nuanciers couleurs, échantillonnages matières.</li> <li>- Bibliothèques de photographies de chantiers...</li> <li>- Documents techniques et normatifs.</li> <li>- Détails des budgets impartis.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À l'entreprise, voire sur le chantier.</li> <li>- Pour des travaux neufs, de restauration, de réhabilitation, ou de rénovation.</li> <li>- Dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li> </ul>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils traditionnels graphiques et numériques (croquis, logiciels DAO 2 et 3 D, tablette, PC...).</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le travail réalisé respecte : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les caractéristiques existantes du bâti,</li> <li>• les contraintes techniques et normatives,</li> <li>• les caractéristiques stylistiques, historiques et chromatiques.</li> </ul> </li> <li>- Le projet utilise tous les moyens graphiques et numériques permettant progressivement son appropriation, pour la visualisation des formes, des volumes, des couleurs... et aide le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre... à se projeter.</li> <li>- Le projet répond aux attentes du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre.</li> <li>- Le projet retenu, avec ses variantes éventuelles, est techniquement réalisable, dans les temps impartis, entre dans le cadre du budget.</li> <li>- Il fait l'objet d'une formalisation exploitable.</li> </ul>	

Activité	A3 – RÉALISATION D'OUVRAGES
<b>Tâche T1 : Organiser le poste de travail</b>	
<b>Niveau 3 ■■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, quantification en matériaux, liste des matériels.</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Documents techniques.</li> <li>- Règles RAGE.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier, seul ou en équipe.</li> <li>- Dans le cadre le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li> <li>- Avec des intervenants d'autres corps de métiers.</li> </ul>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels et outils.</li> <li>- EPC et EPI.</li> <li>- Matériels d'accès et plateforme de travail en hauteur.</li> <li>- Matériels de manutention.</li> <li>- Réseaux électriques et d'eau.</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La zone de travail est dégagée, accessible, voire protégée et signalée le cas échéant.</li> <li>- L'organisation du poste de travail réduit les risques liés à l'activité physique.</li> <li>- La coactivité est gérée.</li> <li>- L'approvisionnement des matériaux et la mise à disposition des matériels selon les besoins permet une continuité des travaux et une mise en œuvre rationnelle.</li> <li>- Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont protégés.</li> <li>- L'installation électrique est circonscrite dans la zone d'intervention ou, à défaut, protégé par un disjoncteur différentiel.</li> </ul>	

Activité	A3 – RÉALISATION D'OUVRAGES
<b>Tâche T2 : Préparer les supports</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, relevés et diagnostics.</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Documents techniques et normatifs, règles RAGE.</li> <li>- Détail des ouvrages à déconstruire ou à déposer.</li> <li>- Temps d'exécution des tâches.</li> <li>- Préconisation des fabricants.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier, seul ou en équipe.</li> <li>- Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li> <li>- Avec des intervenants d'autres corps de métiers.</li> <li>- En intérieur, à l'extérieur.</li> <li>- Sur des supports bois, béton, plaques et carreaux de plâtre...</li> </ul> <p><u>Opérations concernées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déconstruction de cloisons, de chapes...</li> <li>- Dépose d'anciens revêtements...</li> <li>- Démontage d'appareillages...</li> <li>- Ponçage, grattage, piquage, dégraissage, grenailage, dépoussiérage...</li> <li>- Consolidation, stabilisation, traitement des fissures...</li> <li>- Application des primaires adaptés.</li> <li>- Application des enduits de sol.</li> <li>- Pose de sous-couches isolantes thermiques et acoustiques (sous chape, sous carrelage...).</li> </ul>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- EPC et EPI.</li> <li>- Matériels et outils.</li> <li>- Matériaux.</li> <li>- Matériels d'accès et plateforme de travail en hauteur.</li> <li>- Moyens de stockage et d'évacuation des déchets, gravas et éléments récupérables.</li> <li>- Réseaux électriques et d'eau.</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <p><u>Particulièrement lors de la déconstruction :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ouvrages à conserver, en tout ou partie sont préservés, les réseaux existants et les zones circonvoisines ne subissent pas de dommage.</li> <li>- La zone de travail est maintenue « dégagée ».</li> <li>- Les nuisances sur l'environnement et sur le voisinage (bruits d'impacts et aériens, poussières, encombrement des parties communes, occupation de la voie publique...) sont limitées, voire supprimées.</li> <li>- Le tri et l'évacuation des gravas ou des éléments réutilisables sont réalisés au fur et à mesure de l'avancement de la déconstruction ou de la dépose.</li> </ul> <p><u>Pour l'ensemble des opérations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les tâches sont réalisées en sécurité.</li> <li>- La coactivité est gérée.</li> <li>- La zone de travail est maintenue propre et rangée jusqu'à la fin de l'intervention.</li> <li>- Les ouvrages et les conditions dans lesquelles ils sont réalisés respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs.</li> <li>- Les temps de réalisation impartis sont respectés.</li> <li>- Les pertes en matériaux sont minimisées.</li> <li>- L'évacuation et le tri des déchets sont effectués au fur et à mesure.</li> <li>- Les outils et les matériels sont nettoyés et rangés.</li> </ul>	



Activité	A3 – RÉALISATION D'OUVRAGES
<b>Tâche T3 : Réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans.</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Documents techniques et normatifs.</li> <li>- Règles RAGE.</li> <li>- Temps d'exécution.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier, seul ou en équipe.</li> <li>- Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li> <li>- Avec des intervenants d'autres corps de métiers.</li> <li>- En intérieur, à l'extérieur.</li> <li>- Sur des supports bois, béton, plaques de plâtre...</li> </ul> <p><u>Ouvrages concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Système d'étanchéité liquide (SEL) ;</li> <li>- Système de protection à l'eau sous carrelage (SPEC) ;</li> <li>- système d'étanchéité de plancher intermédiaire (SEPI).</li> </ul>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- EPI.</li> <li>- Matériels et outils.</li> <li>- Matériaux.</li> <li>- Matériels d'accès et plateforme de travail en hauteur.</li> <li>- Réseaux électriques et d'eau.</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La tâche est réalisée en sécurité.</li> <li>- La coactivité est gérée.</li> <li>- Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés.</li> <li>- La zone de travail est maintenue propre et rangée jusqu'à la fin de l'intervention.</li> <li>- L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs.</li> <li>- Les temps de réalisation impartis sont respectés.</li> <li>- Les pertes en matériaux sont minimisées.</li> <li>- L'évacuation et le tri des déchets sont effectués au fur et à mesure.</li> <li>- Les outils et les matériels sont nettoyés et rangés.</li> </ul>	

Activité	A3 – RÉALISATION D'OUVRAGES
<b>Tâche T4 : Tracer des lignes de référence</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : projet décoratif, descriptif, plans, calepinage, croquis.</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Documents techniques.</li> <li>- Temps d'exécution.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier, seul ou en équipe.</li> <li>- Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li> <li>- Avec des intervenants d'autres corps de métiers.</li> <li>- En intérieur, à l'extérieur.</li> </ul> <p><u>Opérations concernées :</u> Traçage des lignes de références en vue d'un calepinage, pour l'implantation d'un décor, pour construire une murette, pour positionner des bordures, des listels...).</p>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- EPI.</li> <li>- Matériels de mesure et de tracé.</li> <li>- Matériels d'accès et plateforme de travail en hauteur.</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La tâche est réalisée en sécurité.</li> <li>- Les exigences des pièces descriptives (projet décoratif, descriptif, plans, calepinage, croquis...) sont respectées.</li> <li>- Les aspects esthétiques sont pris en compte.</li> <li>- Le tracé est exploitable, notamment pour une répartition des motifs, des éléments...</li> <li>- Le temps d'exécution imparti est respecté.</li> </ul>	

Activité	A3 – RÉALISATION D'OUVRAGES
<b>Tâche T5 : Réaliser des chapes</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, relevé,</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Documents techniques et normatifs.</li> <li>- Temps d'exécution.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier, seul ou en équipe.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li> <li>- Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- Avec des intervenants d'autres corps de métiers.</li> <li>- En intérieur, à l'extérieur.</li> <li>- Sur des supports bois, béton ou mortier, matériaux isolants.</li> </ul> <p><u>Ouvrages concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chape rapportée adhérente, armée ou non.</li> <li>- Chape allégée.</li> <li>- Chape désolidarisée sur film polyéthylène (polyane), sur lit de sable...</li> <li>- Chape flottante sur isolant thermique ou phonique, sur systèmes de planchers chauffants à eau ou rayonnants électriques...</li> <li>- Ravoilage.</li> <li>- Chape fluide (base ciment ou anhydrite).</li> </ul> <p>Avec des performances permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique...) quelles que soient leur complexité et les contraintes d'exécution.</p>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- EPI.</li> <li>- Matériels et outils.</li> <li>- Matériaux.</li> <li>- Réseaux électriques et d'eau.</li> <li>- Matériels de manutention.</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La tâche est réalisée en sécurité, notamment au regard des risques de TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).</li> <li>- La coactivité est gérée.</li> <li>- Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés.</li> <li>- Les hauteurs de réservation et les pentes sont respectées.</li> <li>- La zone de travail est maintenue propre et rangée jusqu'à la fin de l'intervention.</li> <li>- L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs.</li> <li>- Les temps de réalisation impartis sont respectés.</li> <li>- Les pertes en matériaux sont minimisées.</li> <li>- L'évacuation et le tri des déchets sont effectués au fur et à mesure.</li> <li>- Les outils et les matériels sont nettoyés et rangés.</li> </ul>	

Activité	A3 – RÉALISATION D'OUVRAGES
<b>Tâche T6 : Construire en éléments modulaires et en panneaux prêts à carreler</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans.</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Documents techniques et normatifs.</li> <li>- Règles RAGE.</li> <li>- Temps d'exécution.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier, seul ou en équipe.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li> <li>- Dans le cadre de travaux intérieurs neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- En coactivité avec des intervenants d'autres corps de métiers.</li> </ul> <p><u>Ouvrages</u> : des aménagements, des habillages... (murette, coffres, tablier de baignoire, « massage », douche de plain-pied, trappe de visite, grille de ventilation, paillasses ...).</p> <p><u>Matériaux</u> : Carreaux de plâtre hydrofugés, éléments en terre cuite, carreaux de béton cellulaire, panneaux prêts à carreler...</p>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- EPI.</li> <li>- Matériels et outils.</li> <li>- Matériaux.</li> <li>- Matériels d'accès et plateforme de travail en hauteur.</li> <li>- Réseaux électriques et d'eau.</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La tâche est réalisée en sécurité, notamment au regard des risques de TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).</li> <li>- La coactivité est gérée.</li> <li>- Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés.</li> <li>- Les réservations sont respectées.</li> <li>- Les aspects esthétiques sont pris en compte.</li> <li>- La zone de travail est maintenue propre et rangée jusqu'à la fin de l'intervention.</li> <li>- L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs.</li> <li>- Les temps de réalisation impartis sont respectés.</li> <li>- Les pertes en matériaux sont minimisées.</li> <li>- L'évacuation et le tri des déchets sont effectués au fur et à mesure.</li> <li>- Les outils et les matériels sont nettoyés et rangés.</li> </ul>	

Activité	A3 – RÉALISATION D'OUVRAGES
<b>Tâche T7 : Poser des revêtements collés</b>	
<b>Niveau 3 ■■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, calepinage, projet décoratif, relevé.</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Documents techniques et normatifs, règles RAGE.</li> <li>- Temps d'exécution.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier, seul ou en équipe.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li> <li>- Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- En intérieur et à l'extérieur, toute configuration de support ou d'ouvrage impliquant notamment une pose techniquement complexe (escalier balancé, poteau circulaire...).</li> <li>- En coactivité avec des intervenants d'autres corps de métiers.</li> <li>- Sur des supports bois, béton et mortier, béton cellulaire, carreaux de terre cuite, carreaux ou plaques de plâtre, enduit de plâtre, panneaux prêts à carreler, peintures, systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau...</li> </ul> <p><u>Description des ouvrages concernés</u></p> <p>Au regard des textes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- NF DTU 52.2 Pose collée des revêtements céramiques et assimilés - Pierres naturelles.</li> <li>- Cahier des Prescriptions Technique : Murs intérieurs – Rénovation.</li> <li>- Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution : Sols P4/P4S – Travaux neufs. Et Sols P4/P4S – Rénovation.</li> <li>- Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution : Sols P3 – Rénovation.</li> <li>- Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution : Sols Grand format - Travaux neufs.</li> <li>- Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution : Pose collée de carrelage sur chape sulfate de calcium - Travaux neufs.</li> <li>- Classement UPEC des locaux.</li> <li>- Norme AFNOR XP P05-011 : classement des locaux en fonction de la glissance.</li> </ul> <p>Compris toute sujétion de traitement des angles (profilés, façonnage) et découpes.  Compris joints inter-carreaux de recette, formulés ou « époxydiques ».  Compris joints souples élastomères autour des baignoires, douches, plinthes et éléments traversants ...  Compris joints périmétriques, joints de fractionnement, joints de dilatation et profilés d'arrêt de carrelage.  Compris mise place de tampons, de siphons, de caniveaux...</p> <p>Au regard de la nature des revêtements : faïences, grès cérame, grès émaillés, grès étirés, pâtes de verre, carreaux ciment, terres cuites, pierres naturelles ou reconstituées, émaux...</p> <p>Au regard de la répartition des éléments : pose droite et diagonale, avec ou sans bordure, assemblage de carreaux de dimensions, de formes et d'orientations différentes, plinthes en crémaillère...</p> <p>Au regard du format des éléments : carrelages dont ceux de grand format et ou de format oblong, listels, frises, plinthes droites, à gorge ou à talons, éléments décoratifs...</p>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels et outils, matériaux et revêtements, matériels d'accès et de travail en hauteur, réseaux électriques et d'eau, matériels de manutention.</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La tâche est réalisée en sécurité, notamment au regard des risques de TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).</li> <li>- La coactivité est gérée.</li> <li>- Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés.</li> <li>- La zone de travail est maintenue propre et rangée jusqu'à la fin de l'intervention.</li> <li>- L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs.</li> <li>- Les temps de réalisation impartis sont respectés.</li> <li>- Les pertes en matériaux sont minimisées.</li> <li>- L'évacuation et le tri des déchets sont effectués au fur et à mesure.</li> <li>- Les outils et les matériels sont nettoyés et rangés.</li> </ul>	

Activité	A3 – RÉALISATION D'OUVRAGES
<b>Tâche T8 : Poser des revêtements scellés</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, calepinage, projet décoratif, relevé.</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Documents techniques et normatifs.</li> <li>- Règles RAGE.</li> <li>- Temps d'exécution.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier, seul ou en équipe.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li> <li>- Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- En intérieur et à l'extérieur : toute configuration de support ou d'ouvrage impliquant notamment une pose techniquement complexe (escalier balancé...).</li> <li>- En co-activité avec des intervenants d'autres corps de métiers.</li> <li>- Sur un support béton, sur un isolant phonique ou thermique avec ou sans armature, sur un système d'étanchéité à l'eau, sur un SPEC, avec ou sans pente.</li> </ul> <p><u>Description des ouvrages concernés</u></p> <p>Au regard des textes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- NF DTU 52.1 Revêtement de sols scellés.</li> <li>- Notice sur le classement UPEC des locaux</li> <li>- Norme AFNOR XP P 056011 classement des locaux en fonction de leur glissance.</li> </ul> <p>Compris toute sujétion de traitement des angles (profilés, façonnage) et découpes.</p> <p>Compris joints inter-carreaux de recette, formulés ou « époxydiques ».</p> <p>Compris joints souples élastomère autour des baignoires, douches, plinthes et éléments traversants...</p> <p>Compris joints périmétriques, joints de fractionnement, joints de dilatation et profilés d'arrêt de carrelage.</p> <p>Compris mise place de tampons, de siphons, de caniveaux...</p> <p>Au regard de la nature des revêtements : grès cérame, grès émaillé, grès étirés, pâtes de verre, carreaux ciment, terres cuites, pierres naturelles ou reconstituées, émaux...</p> <p>Au regard de la répartition des éléments : droite et diagonale, avec ou sans bordure, assemblage de carreaux de dimensions, de formes et d'orientations différentes.</p> <p>Au regard du format des éléments : carrelages (<math>S \leq 3600 \text{ cm}^2</math>), plinthes droites, à gorges ou à talons, listels, frises, éléments décoratifs...,</p>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels et outils.</li> <li>- Matériaux et revêtement.</li> <li>- Réseaux électriques et d'eau.</li> <li>- Matériels de maintenance.</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La tâche est réalisée en sécurité, notamment au regard des risques de TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).</li> <li>- La coactivité est gérée.</li> <li>- Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés.</li> <li>- La zone de travail est maintenue propre et rangée jusqu'à la fin de l'intervention.</li> <li>- L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs.</li> <li>- Les temps de réalisation impartis sont respectés.</li> <li>- Les pertes en matériaux sont minimisées.</li> <li>- L'évacuation et le tri des déchets sont effectués au fur et à mesure.</li> <li>- Les outils et les matériels sont nettoyés et rangés.</li> </ul>	

Activité	A3 – RÉALISATION D'OUVRAGES
<b>Tâche T9 : Mettre en œuvre un motif décoratif</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet décoratif.</li> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, calepinage, projet décoratif.</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Documents techniques et normatifs.</li> <li>- Temps d'exécution.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier, seul ou en équipe.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li> <li>- En coactivité avec des intervenants d'autres corps de métiers.</li> <li>- Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- Tout type de projet décoratif avec des teintes, des formes, des styles, des matériaux hors du contexte courant.</li> <li>- En intérieur et à l'extérieur.</li> <li>- En sol ou sur mur.</li> <li>- En pose collée ou scellée.</li> </ul> <p><u>Description de motifs décoratifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assemblage de carreaux, de couleurs, de motifs et de formats identiques ou différents ;</li> <li>- Assemblage nécessitant, en tout ou partie, le débit de carreaux pour constituer des motifs figuratifs (les carreaux pouvant être contigus ou s'imbriquer les uns dans les autres) ;</li> <li>- Mosaïques constituées d'opus certum, incertum ou sectile ;</li> <li>- Mosaïques de galets ;</li> <li>- Claveaux.</li> </ul> <p>Ces différents assemblages pouvant être mixés.</p> <p>Compris toute sujétion de traitement des angles (profilés, façonnage) et découpes. Compris joints inter-carreaux de recette, formulés ou « époxydiques ».</p>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels et outils.</li> <li>- Matériaux et revêtement.</li> <li>- Réseaux électriques et d'eau.</li> <li>- Matériels de manutention.</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La tâche est réalisée en sécurité, notamment au regard des risques de TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).</li> <li>- L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé, respectent le projet décoratif, les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs.</li> <li>- La coactivité est gérée.</li> <li>- Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés.</li> <li>- La zone de travail est maintenue propre et rangée jusqu'à la fin de l'intervention.</li> <li>- Les temps de réalisation impartis sont respectés.</li> <li>- Les pertes en matériaux sont minimisées.</li> <li>- L'évacuation et le tri des déchets sont effectués au fur et à mesure.</li> <li>- Les outils et les matériels sont nettoyés et rangés.</li> </ul>	

Activité	A3 – RÉALISATION D'OUVRAGES
<b>Tâche T10 : Poser des revêtements sur plots</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, calepinage, projet décoratif, relevé.</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Documents techniques et normatifs.</li> <li>- Règles RAGE.</li> <li>- Temps d'exécution.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier, seul ou en équipe.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li> <li>- Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- En intérieur, à l'extérieur.</li> <li>- En co-activité avec des intervenants d'autres corps de métiers.</li> <li>- Sur des supports bruts, sur étanchéité...</li> <li>- Sur plots synthétiques fixes ou réglables, sur plots de mortier.</li> </ul> <p><u>Nature des carreaux</u> : dalles ciment, pierres naturelles, grés cérame à épaisseur majorée.</p>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels et outils.</li> <li>- Matériaux et revêtements.</li> <li>- Matériels d'accès et de travail en hauteur.</li> <li>- Réseaux électriques et d'eau.</li> <li>- Matériels de manutention.</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La tâche est réalisée en sécurité, notamment au regard des risques de TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).</li> <li>- La co-activité est gérée.</li> <li>- Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés.</li> <li>- La zone de travail est maintenue propre et rangée jusqu'à la fin de l'intervention.</li> <li>- L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs.</li> <li>- Les temps de réalisation impartis sont respectés.</li> <li>- Les pertes en matériaux sont minimisées.</li> <li>- L'évacuation et le tri des déchets sont effectués au fur et à mesure.</li> <li>- Les outils et les matériels sont nettoyés et rangés.</li> </ul>	



Activité	A3 – RÉALISATION D'OUVRAGES
<b>Tâche T11 : Poser des éléments et des accessoires</b>	
<b>Niveau 3 ■■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, calepinage, projet décoratif, relevé...</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Documents techniques et normatifs.</li> <li>- Temps d'exécution.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier, seul ou en équipe.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li> <li>- Dans le cadre de travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- En intérieur, à l'extérieur.</li> <li>- En co-activité avec des intervenants d'autres corps de métiers.</li> </ul> <p><u>Nature des éléments et des accessoires</u> : systèmes de chauffage électrique de confort sous carrelage (sols et murs), profilés lumineux à LED, arrêts de porte, profilés de finition, miroirs, parois de douche...</p>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels et outils.</li> <li>- Matériaux et revêtements.</li> <li>- Matériels d'accès et de travail en hauteur.</li> <li>- Réseaux électriques et d'eau.</li> <li>- Matériels de manutention.</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La tâche est réalisée en sécurité, notamment au regard des risques de TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) et des risques électriques.</li> <li>- La coactivité est gérée.</li> <li>- Les ouvrages existants ou déjà réalisés sont préservés.</li> <li>- La zone de travail est maintenue propre et rangée jusqu'à la fin de l'intervention.</li> <li>- L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs.</li> <li>- Les temps de réalisation impartis sont respectés.</li> <li>- Les éléments et les accessoires sont en état de fonctionnement.</li> <li>- Les pertes en matériaux sont minimisées.</li> <li>- L'évacuation et le tri des déchets sont effectués au fur et à mesure.</li> <li>- Les outils et les matériels sont nettoyés et rangés.</li> </ul>	

Activité	A4 - SUIVI DU CHANTIER ET COMMUNICATION
<b>Tâche T1 : Installer et sécuriser le chantier</b>	
<b>Niveau 3 ■■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, planning d'exécution, calepinage, dessins de détail, projet décoratif...</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Procédure qualité ou Plan d'Assurance Qualité de l'entreprise.</li> <li>- Documents techniques et normatifs.</li> <li>- Règles RAGE.</li> <li>- Magasinier ou responsable de l'atelier.</li> <li>- Liste des matériaux, de l'outillage et du matériel.</li> <li>- Relevés issus de la reconnaissance du chantier.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier.</li> <li>- Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- L'installation concerne les ouvrages à réaliser par l'entreprise de carrelage, dans le contexte du chantier en tenant compte des interactions avec les autres corps de métiers : Dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la localisation du chantier, les moyens d'accès, les possibilités de déchargement et de parking,</li> <li>▪ la configuration du bâtiment, l'état d'occupation (libre ou habité), les possibilités de clôture, les lieux d'hygiène,</li> <li>▪ les lieux de stockage des gravats et des déchets.</li> </ul> </li> </ul>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels et outils.</li> <li>- Matériaux.</li> <li>- EPC et EPI.</li> <li>- Matériels de transports et de manutention adaptés.</li> <li>- Réseaux électriques et d'eau à proximité des zones de travail.</li> <li>- Bungalow avec sanitaires et container pour stockage s'il n'y a pas d'installation commune prévue.</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les zones de circulation sont identifiées.</li> <li>- Les installations d'hygiène pour les personnels sont suffisantes et accessibles.</li> <li>- Les protections collectives sont vérifiées et maintenues en conformité.</li> <li>- Les zones de stockage sont balisées, organisées et protégées en fonction des matériaux et des matériels, de leur utilisation et du planning. Le cas échéant, elles sont protégées des intempéries, des dégradations, du vol et des déprédations.</li> <li>- Les moyens de manutention sont prévus, disponibles et adaptés aux charges et au déroulement des travaux.</li> <li>- L'électricité et l'eau sont disponibles.</li> <li>- Les gravats et les déchets peuvent être triés et stockés.</li> <li>- Un compte rendu est transmis à la hiérarchie.</li> </ul>	

Activité	A4 - SUIVI DU CHANTIER ET COMMUNICATION
<b>Tâche T2 : Réceptionner les approvisionnements</b>	
<b>Niveau 3 ■■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, planning d'exécution...</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Procédure qualité ou Plan d'Assurance Qualité de l'entreprise.</li> <li>- Copie des bons de commande.</li> <li>- Plan de stockage des matériaux.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier, en amont et en cours de travaux.</li> <li>- Dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li> <li>- Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, industriels, administratifs, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</li> <li>- Livraison par l'entreprise ou par un transporteur (pour compte propre ou pour compte d'autrui).</li> </ul>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels (dont ceux de manutention) et outils.</li> <li>- Matériaux à approvisionner.</li> <li>- EPI.</li> <li>- Outils de communication traditionnels ou numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La conformité de la livraison est vérifiée en regard du bon de commande.</li> <li>- Les réserves sont transmises à la hiérarchie.</li> <li>- Les bons de livraison sont retournés l'entreprise.</li> <li>- Les matériaux et les matériels, sont répartis et disposés, sans mise en danger des personnes et des biens dans les zones prévues à cet effet. Ils sont protégés des intempéries, des dégradations, du vol et des déprédations.</li> <li>- Les principes de prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) sont appliqués.</li> </ul>	

Activité	A4 - SUIVI DU CHANTIER ET COMMUNICATION
<b>Tâche T3 : Encadrer une équipe</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<b>Données techniques et ressources :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, planning d'exécution, calepinage, dessins de détail, projet décoratif...</li><li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li><li>- Documents techniques et normatifs.</li><li>- Planning d'exécution.</li><li>- Éléments liés à l'entreprise : planning des tâches, temps d'exécution ...</li><li>- Fiches de production journalière.</li></ul>	
<b>Contexte d'intervention :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Pendant la réalisation des travaux, en lien constant avec la hiérarchie.</li><li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH</li><li>- Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li><li>- Dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li></ul>	
<b>Moyens mobilisés :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Matériels et outils.</li><li>- Matériaux.</li><li>- Outils de communication traditionnels ou numériques.</li></ul>	
<b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les objectifs de productions sont explicités.</li><li>- Les besoins en main d'œuvre (quantité et qualification) sont identifiés et adaptés en fonction de l'avancement des travaux et des compétences requises.</li><li>- Les tâches sont définies et réparties en fonction des qualifications des personnels et du temps imparti.</li><li>- Les ordres et les consignes sont compris et appliqués.</li><li>- L'utilisation des matériels et des outils est optimisée.</li><li>- Les pertes en matériaux sont minimisées.</li><li>- Les temps de réalisation impartis sont respectés.</li><li>- Un compte rendu est transmis à la hiérarchie. Toute difficulté et dysfonctionnement sont immédiatement signalés.</li></ul>	

Activité	A4 - SUIVI DU CHANTIER ET COMMUNICATION
<b>Tâche T4 : Contrôler la qualité des ouvrages</b>	
<b>Niveau 3 ■■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, calepinage, dessins de détail, projet décoratif.</li> <li>- Documents techniques et normatifs.</li> <li>- Règles RAGE.</li> <li>- Procédure qualité ou Plan d'assurance qualité de l'entreprise.</li> <li>- Procédures de contrôle.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier, <b>en cours et à la fin des travaux, avant réception ou livraison des ouvrages.</b></li> <li>- Dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH</li> <li>- Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- Dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li> </ul>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels de contrôle et de mesure (règle de 2,00 m, niveau, laser, etc.).</li> <li>- Fiches d'autocontrôle qualité.</li> <li>- Appareil photographique, système d'exploitation mobile, tablette...</li> <li>- Fiches de réception.</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les procédures et les modes opératoires de contrôle sont respectés.</li> <li>- Les résultats sont mis en regard des exigences des documents techniques et normatifs.</li> <li>- Le relevé des contrôles est exact et exploitable.</li> <li>- En cas de non-conformité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les incidences sur l'avancement et sur l'état financier du chantier sont appréhendées,</li> <li>• Selon les cas et la marge d'autonomie laissée, la décision d'une action corrective est prise immédiatement ou une proposition de solution corrective est soumise à la hiérarchie en attente de décision.</li> </ul> </li> </ul>	

Activité	A4 - SUIVI DU CHANTIER ET COMMUNICATION
<b>Tâche T5 : Monter, utiliser et démonter les échafaudages</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<b>Données techniques et ressources :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Notice de montage des échafaudages.</li> <li>- Recommandations CNAMTS en vigueur.</li> <li>- Fiches prévention des risques liés au travail en hauteur.</li> </ul>	
<b>Contexte d'intervention :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier.</li> <li>- Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées. Selon les cas : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'échafaudage monté est utilisé en équipe.</li> <li>- L'échafaudage est à monter, à démonter ou à modifier en équipe.</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Moyens mobilisés :</b> <p>Pour réceptionner l'échafaudage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fiche de réception et conformité de l'échafaudage ;</li> <li>- matériel d'accès à réceptionner.</li> </ul> <p>Pour monter, démonter l'échafaudage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- matériel d'accès à monter ;</li> <li>- échafaudage MDS (Montage-Démontage en Sécurité) ou à défaut EPI (harnais avec système d'arrêt de chute et notification du point d'ancrage, chaussures de sécurité, gants, casque).</li> </ul> <p>Pour utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fiche de vérification de l'échafaudage.</li> </ul>	
<b>Résultats attendus :</b> <p>Réception de l'échafaudage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- personnels employés selon leurs compétences ;</li> <li>- plan d'implantation et notice de montage de l'échafaudage respectés ;</li> <li>- conformité du montage vérifiée ;</li> <li>- anomalies constatées, corrigées et signalées au responsable hiérarchique.</li> </ul> <p>Montage/démontage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- personnels employés selon leurs compétences ;</li> <li>- plan d'implantation et notice de montage de l'échafaudage respectés ;</li> <li>- modes opératoires respectés (type de montage ou utilisation des EPI) ;</li> <li>- matériel restitué en bon état de fonctionnement ;</li> <li>- propreté de la zone d'intervention.</li> </ul> <p>Utilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- personnels employés en fonction de leurs compétences ;</li> <li>- consignes de sécurité respectées (déplacements de et sur l'échafaudage, mesures compensatoires en cas de modification ponctuelle de l'échafaudage, utilisation des EPI) ;</li> <li>- échafaudage est vérifié quotidiennement ;</li> <li>- renseignement de la fiche de vérification.</li> </ul>	

Activité	A4 - SUIVI DU CHANTIER ET COMMUNICATION
<b>Tâche T6 : Appliquer et faire appliquer les mesures de prévention</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<b>Données techniques et ressources :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans.</li><li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li><li>- Consignes de sécurité établies lors de la préparation du chantier.</li><li>- Document unique d'évaluation des risques de l'entreprise.</li></ul>	
<b>Contexte d'intervention :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le chantier.</li><li>- Des personnels avec les qualifications requises : autorisation de conduite des engins, habilitation électrique, qualification au travail en hauteur...</li></ul>	
<b>Moyens mobilisés :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Matériels de protection collective et individuelle disponibles sur le chantier.</li><li>- Matériels de location.</li><li>- Matériels d'un prestataire extérieur (échafaudage...).</li><li>- Fiche de vérification des échafaudages.</li></ul>	
<b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les modes opératoires pour la réalisation des ouvrages et des consignes de sécurité sont appliquées.</li><li>- Le PPSPS est respecté.</li><li>- Le parfait état des matériels de l'entreprise et de location est vérifié.</li><li>- Les protections collectives sont installées et maintenues fonctionnelles.</li><li>- Les équipements de protection individuelle sont portés.</li><li>- Les situations dangereuses inopinées sont signalées et traitées.</li></ul>	

Activité	A4 - SUIVI DU CHANTIER ET COMMUNICATION
<b>Tâche T7 : Veiller au maintien en bon état des matériels</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<b>Données techniques et ressources :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Dossier de suivi des matériels : fiches de procédures, fiches d'entretien, fiches techniques.</li><li>- Magasinier ou responsable de l'atelier.</li><li>- Fiches sécurité.</li></ul>	
<b>Contexte d'intervention :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le chantier. L'atelier, lors de la phase de repliement.</li><li>- Dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li></ul>	
<b>Moyens mobilisés :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Matériels, véhicules et outils.</li><li>- Consommables.</li><li>- EPI.</li><li>- Outils de communication traditionnels ou numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</li></ul>	
<b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les dysfonctionnements ou risques de dysfonctionnements sont signalés.</li><li>- Les opérations de maintien en bon état des matériels restent dans le champ des « compétences » de l'intervenant.</li><li>- Elles sont correctement effectuées et selon les procédures.</li><li>- Les moyens de prévention des risques sont prévus et adaptés à l'intervention.</li><li>- Les périodicités de contrôles imposées sont respectées et consignées.</li><li>- Les instructions permanentes de sécurité sont présentes et lisibles.</li></ul>	



Activité	A4 - SUIVI DU CHANTIER ET COMMUNICATION
<b>Tâche T8 : Effectuer le repliement du chantier</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<b>Données techniques et ressources :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li><li>- Liste de l'outillage et du matériel apportés sur le chantier.</li><li>- Procédures de l'entreprise.</li><li>- Procédures d'évacuation des gravats et des déchets.</li><li>- Magasinier ou responsable de l'atelier.</li><li>- Consignes écrites et orales.</li></ul>	
<b>Contexte d'intervention :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- En phase intermédiaire et en fin de chantier, à l'atelier.</li></ul>	
<b>Moyens mobilisés :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Matériels en propre, de location, d'un prestataire extérieur (échafaudage...).</li><li>- Fiches d'entretien des matériels.</li><li>- Matériels de transports et de manutention.</li></ul>	
<b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le chantier est en état d'être livré au maître de l'ouvrage, notamment les réparations ponctuelles sont effectuées.</li><li>- Les procédures sont respectées concernant la vérification et la maintenance des protections collectives, le tri et l'évacuation des déchets, le démontage des échafaudages...</li><li>- Les outils et les matériels sont rangés propres et en état de fonctionnement. Les dysfonctionnements et les détériorations sont signalés.</li><li>- Le repliement des matériels des prestataires extérieurs est effectué selon les termes du contrat.</li><li>- Les outils d'aide à la manutention sont utilisés.</li><li>- Les matériaux réutilisables sont reconditionnés. Ils sont rapportés à l'atelier, repérés selon leur nature et leur quantité, puis stockés en toute sécurité, en vue d'une utilisation ultérieure.</li></ul>	

Activité	A4 - SUIVI DU CHANTIER ET COMMUNICATION
<b>Tâche T9 : Communiquer avec les différents acteurs liés au chantier</b>	
<b>Niveau 3 ■■■■</b>	
<p><b>Données techniques et ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, planning d'exécution, calepinage, dessins de détail, projet décoratif...</li> <li>- Maître d'œuvre, maître d'ouvrage, économiste, représentants des différents corps de métiers, fabricants, fournisseurs, autres corps d'état...</li> <li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li> <li>- Documents techniques et normatifs.</li> <li>- Consignes écrites et orales.</li> </ul>	
<p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À l'entreprise et sur le chantier.</li> <li>- Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li> <li>- Dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li> </ul>	
<p><b>Moyens mobilisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils de communication traditionnels ou numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</li> </ul>	
<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les échanges restent dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li> <li>- Leur mode (oral, graphique ou numérique) et les outils de communication utilisés sont adaptés à la situation.</li> <li>- Les informations transmises sont comprises et exploitables.</li> <li>- Les informations reçues sont comprises et, le cas échéant, reformulées à une tierce personne.</li> <li>- L'entreprise est valorisée par une prise de parole pertinente, par le respect des engagements convenus, ainsi que par une attitude correcte et un langage technique adapté à la situation.</li> </ul>	

Activité	A4 - SUIVI DU CHANTIER ET COMMUNICATION
<b>Tâche T10 : Rendre compte de ses interventions et de l'avancement des travaux</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<b>Données techniques et ressources :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, planning d'exécution, calepinage, dessins de détail, projet décoratif...</li><li>- Éléments du PPSPS établi pour le chantier.</li><li>- Documents techniques et normatifs.</li><li>- Consignes écrites et orales.</li></ul>	
<b>Contexte d'intervention</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- À l'entreprise ou sur le chantier (ponctuellement à l'issue des réunions de suivi ou de réception de travaux).</li><li>- Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li><li>- Dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li></ul>	
<b>Moyens mobilisés :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Outils de communication traditionnels ou numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</li></ul>	
<b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les informations sont hiérarchisées.</li><li>- Le langage est technique.</li><li>- Les comptes rendus sont circonstanciés, clairs, concis et précis.</li><li>- Ils sont exploitables.</li><li>- Ils sont réguliers.</li><li>- Ils sont systématiques et sans délai dans le cas de dysfonctionnements constatés ou de décisions à prendre hors du champ de l'autonomie accordée.</li><li>- Leur mode (oral, graphique ou numérique) et les outils de communication utilisés sont adaptés à la situation.</li></ul>	

Activité	A4 - SUIVI DU CHANTIER ET COMMUNICATION
<b>Tâche T11 : Conseiller le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre</b>	
<b>Niveau 3 ■■■</b>	
<b>Données techniques et ressources :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Éléments du dossier de définition du chantier (supports matériels ou modélisation des données du bâtiment - MIB/BIM) : descriptif, plans, calepinage, dessins de détail, projet décoratif...</li><li>- Documents techniques et normatifs.</li><li>- Consignes écrites et orales.</li><li>- Maître d'œuvre, maître d'ouvrage, décorateur...</li></ul>	
<b>Contexte d'intervention :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Sur le chantier, en amont et en cours de travaux et lors de la remise de l'ouvrage.</li><li>- Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</li><li>- Dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li></ul>	
<b>Moyens mobilisés :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Outils de communication traditionnels ou numériques (croquis, tablette, PC...).</li></ul>	
<b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les attentes, les questionnements et les remarques du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre sont satisfaitS.</li><li>- Les réponses sont pertinentes, précises et argumentées.</li><li>- Le langage est technique, mais adapté à l'auditoire.</li><li>- Les conseils ou recommandations concernant les ouvrages, au regard de leur utilisation et de leur entretien, sont données au maître de l'ouvrage ou au maître d'œuvre.</li></ul>	

<b>Activité</b>	<b>A4 - SUIVI DU CHANTIER ET COMMUNICATION</b>
<b>Tâche T12 : Participer au tutorat des apprentis et à l'accompagnement des stagiaires</b>	
<b>Niveau 2</b> ■■□	
<b>Données techniques et ressources :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Livret d'apprentissage.</li><li>- Annexes pédagogiques.</li><li>- Documents internes à l'entreprise (règlement intérieur, document d'accueil...).</li><li>- Personnels formés à l'accueil et au tutorat.</li><li>- Formateurs ou enseignants de l'apprenant.</li><li>- Consignes écrites et orales.</li></ul>	
<b>Contexte d'intervention :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Bureau, atelier, chantier (y compris pendant le temps de déplacements).</li><li>- Dans le champ de l'autonomie accordée par la hiérarchie.</li></ul>	
<b>Moyens mobilisés :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Documents de suivi et d'évaluation.</li><li>- Outils de communication traditionnels ou numériques (tablette, PC...).</li></ul>	
<b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'intégration de l'apprenant dans l'équipe est effective.</li><li>- L'accueil renforcé à la sécurité est réalisé et formalisé.</li><li>- Les dangers sont signalés et les mesures de prévention correspondantes sont expliquées et appliquées.</li><li>- Les demandes et les besoins de l'apprenant sont pris en compte.</li><li>- Les méthodes, les règles de mise en œuvre sont transmises à l'apprenant, ainsi que tout élément utile à sa formation.</li><li>- Les relations avec les établissements de formation permettent la complémentarité des apprentissages.</li><li>- Le suivi de l'apprenant est constant et consigné dans les documents prévus à cet effet.</li><li>- Son évaluation est réalisée selon les consignes, en toute objectivité.</li><li>- La hiérarchie est informée régulièrement.</li></ul>	

## Annexe I b Référentiel de certification

### Présentation des capacités générales et des compétences

CAPACITÉS			COMPÉTENCES
<b>S'INFORMER</b>	C1		1. Collecter et classer des informations 2. Décoder et analyser les données
<b>TRAITER DÉCIDER PRÉPARER</b>	C2		1. Traduire graphiquement un relevé et des solutions techniques 2. Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage 3. Rechercher et proposer des solutions esthétiques graphiques et chromatiques 4. Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention 5. Déterminer les besoins 6. Organiser la réalisation des tâches
<b>METTRE EN ŒUVRE RÉALISER</b>	C3		1. Assurer la gestion quotidienne du chantier 2. Veiller au maintien en bon état des matériels 3. Suivre la réalisation des tâches 4. Gérer les approvisionnements des matériaux et des matériels 5. Assurer la santé et la sécurité des personnes 6. Organiser le poste de travail 7. Contrôler la conformité 8. Préparer les supports 9. Implanter et répartir 10. Réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau 11. Réaliser des chapes 12. Construire en éléments modulaires et en panneaux prêts à carreler 13. Poser des revêtements collés 14. Poser des revêtements scellés 15. Mettre en œuvre un projet décoratif 16. Poser des revêtements sur plots 17. Poser des éléments et des accessoires
<b>COMMUNIQUER</b>	C4		1. Animer une équipe 2. Communiquer avec les différents acteurs du chantier 3. Rendre compte

## Mise en relation tâches et compétences

<b>A1 – PRÉPARATION D'UN CHANTIER</b>	
T1.- Identifier et exploiter les informations utiles au chantier	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données
T2 - Reconnaître le chantier sur site	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données
T3 - Analyser des risques et proposer des solutions adaptées	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.4 - Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention C2.6 - Organiser la réalisation des tâches
T4.- Vérifier la faisabilité des prescriptions et soumettre des adaptations	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.5 - Déterminer les besoins
T5 - Quantifier des besoins	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.5 - Déterminer les besoins
T6 - Préparer l'approvisionnement en matériels et en matériaux	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.5 - Déterminer les besoins
T7 - Préparer des documents d'exécution	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.1 - Traduire graphiquement un relevé et des solutions techniques C2.6 - Organiser la réalisation des tâches
<b>A2 – RÉALISATION D'UN PROJET ESTHÉTIQUE ET DÉCORATIF</b>	
T1 - Proposer des projets esthétiques et des solutions décoratives	C2.2 - Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage C2.3 - Rechercher et traduire graphiquement et chromatiquement des propositions esthétiques
<b>A3 – RÉALISATION D'OUVRAGES</b>	
T1.- Organiser le poste de travail	C3.6 - Organiser le poste de travail
T2 – Préparer les supports	C3.8 - Préparer les supports
T3 - Réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau	C3.10 - Réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau
T4.- Tracer des lignes de référence	C3.9 - Implanter et répartir
T5.- Réaliser des chapes	C3.11 - Réaliser des chapes
T6 - Construire en éléments modulaires et en panneaux prêts à carreler	C3.9 - Implanter et répartir C3.12 - Construire en éléments modulaires ou en panneaux prêts à carreler
T7 - Poser des revêtements collés	C3.9 - Implanter et répartir C3.13 - Poser des revêtements collés
T8 - Poser des revêtements scellés	C3.9 - Implanter et répartir C3.14 - Poser des revêtements scellés
T9 - Réaliser un motif décoratif	C3.9 - Implanter et répartir C3.15 – Mettre en œuvre un projet décoratif
T10 - Poser des revêtements sur plots	C3.9 - Implanter et répartir C3.16 - Poser des revêtements sur plots
T11 - Poser des éléments et des accessoires	C3.9 - Implanter et répartir C3.17 - Poser des éléments et des accessoires

A4 – SUIVI DU CHANTIER ET COMMUNICATION	
T1 - Installer et sécuriser le chantier	C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.5 - Assurer la santé et la sécurité des personnes
T2 - Réceptionner les approvisionnements	C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.4 - Gérer les approvisionnements des matériaux et des matériels C3.5 - Assurer la santé et la sécurité des personnes
T3 - Encadrer une équipe	C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Suivre la réalisation des tâches C4.1 - Animer une équipe. C4.3 - Rendre compte.
T4 - Contrôler la qualité des ouvrages	C3.7 - Contrôler la conformité C4.3 - Rendre compte.
T5 - Monter, utiliser et démonter les échafaudages	C3.5 - Assurer la santé et la sécurité des personnes
T6 - Appliquer et faire appliquer les mesures de prévention	C3.5 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C4.3 - Rendre compte.
T7 - Veiller au maintien en bon état des matériels	C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.2 - Veiller au maintien en bon état des matériels C4.3 - Rendre compte.
T8 - Effectuer le repliement de chantier	C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.5 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C4.3 - Rendre compte.
T9 - Communiquer avec les différents acteurs liés au chantier	C4.2 - Communiquer avec les différents acteurs du chantier C4.3 - Rendre compte.
T10 - Rendre compte de ses interventions et de l'avancement des travaux	C3.3 - Suivre la réalisation des tâches C4.3 - Rendre compte.
T11 - Conseiller le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre	C4.2 - Communiquer avec les différents acteurs du chantier C4.3 - Rendre compte.
T12 - Participer au tutorat des apprentis et à l'accompagnement de stagiaires	C3.5 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C4.1 - Animer une équipe. C4.3 - Rendre compte.



CAPACITÉ C1 : S'INFORMER				
COMPÉTENCE TERMINALE – C1.1 Collecter et classer des informations				
Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	À partir du dossier de définition, d'un relevé « in situ » ou de son compte rendu.			
	<p><b>1 Identifier, reconnaître et classer les supports d'informations.</b></p>	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>À l'entreprise ou lors d'une reconnaissance du chantier.</p>	<p>Les sources d'information sont correctement identifiées en cohérence avec l'objectif de la recherche.</p> <p>Le classement des informations est méthodique et justifié.</p> <p>Il permet d'accéder facilement à l'information recherchée.</p>	<p>S0</p> <p>S1</p> <p>S2</p> <p>S3</p> <p>S4</p> <p>S5</p> <p>S6</p> <p>S7</p> <p>S8</p> <p>S9</p>
	<p><b>2 Rechercher et sélectionner des informations :</b></p> <p>- À partir du dossier de définition ;</p> <p>- À partir du compte rendu d'un relevé « in situ » ;</p> <p>- Lors d'un relevé « in situ ».</p>	<p>Pour un chantier donné, selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques.</p> <p>En relation possible avec le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, les fabricants, les fournisseurs, d'autres intervenants ...</p> <p>Le dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Le compte rendu d'un relevé « in situ ».</p> <p>Le compte prorata.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des supports traditionnels et numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Les règles RAGE.</p> <p>Des fiches de données de sécurité.</p> <p>Des exigences réglementaires.</p> <p>Le règlement de copropriété du chantier.</p> <p>Le protocole de sécurité du chantier.</p> <p>Les procédures propres à l'entreprise.</p>	<p>La recherche est méthodique.</p> <p>Les informations sélectionnées sont strictement utiles et nécessaires.</p> <p>Elles correspondent aux besoins et aux exigences liées aux travaux à réaliser.</p> <p>Le relevé est soigné, utilisable par un tiers et permet une exploitation ultérieure.</p> <p>Il contient tous les éléments indispensables à l'étude concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la situation du chantier dans son environnement ;</li> <li>- la configuration des lieux ;</li> <li>- la nature et l'état des supports ;</li> <li>- les parties à conserver ;</li> <li>- les dimensions ;</li> <li>- l'avancée du chantier ;</li> <li>- les conditions particulières de travail (coactivité, organisation du chantier, occupation des lieux, hygrométrie, température...);</li> <li>- ...</li> </ul> <p>Tous les éléments indispensables sont relevés.</p>	<p>S10</p>

CAPACITÉ C1 : S'INFORMER				
COMPÉTENCE TERMINALE – C1.2 Décoder et analyser les données				
Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	À partir du dossier de définition, d'un relevé « in situ » ou de son compte rendu.			
	<p><b>1 Déterminer le cadre environnemental du chantier et son état d'avancement.</b></p>	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>À l'entreprise ou lors d'une reconnaissance du chantier.</p> <p>Pour un chantier donné, selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques.</p> <p>En relation possible avec le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, les fabricants, les fournisseurs, d'autres intervenants ...</p> <p>Le dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Le compte rendu d'un relevé « in situ ».</p> <p>Le compte prorata.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des supports traditionnels et numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Les règles RAGE.</p> <p>Des fiches de données de sécurité.</p> <p>Des exigences réglementaires.</p> <p>Le règlement de copropriété du chantier.</p> <p>Le protocole de sécurité du chantier.</p> <p>Les procédures propres à l'entreprise.</p> <p>Le schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</p> <p>Du planning des tâches.</p>	<p>L'exploitation du dossier de définition, le relevé « in situ » et la reconnaissance du chantier permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'identification des accès et leur praticabilité ;</li> <li>- l'identification des nuisances sur l'entourage et le voisinage ;</li> <li>- le repérage des installations d'hygiène ;</li> <li>- la connaissance des modalités de gestion des dépenses communes relevant du compte prorata ;</li> <li>- le recensement des points d'alimentation en énergie et en eau, ainsi que l'identification de leurs caractéristiques ;</li> <li>- le choix ou le repérage des zones de stockage des matériaux et des matériels (<i>compte tenu des différentes contraintes liées à la capacité de surcharge des structures, à l'accessibilité, aux implantations des aménagements et des réseaux d'alimentation, aux aires d'évolution et aux zones de passage, aux risques de détérioration, de pollution, de gel et de vol...</i>) ;</li> <li>- la connaissance de la gestion des moyens et des lieux de stockage des déchets et gravats, ainsi que les conditions de leur évacuation ;</li> <li>- le cas échéant, la contribution à la modification du PPSPS.</li> </ul> <p>La reconnaissance du chantier permet de constater l'effectivité des données connues par la lecture des pièces du dossier de définition et de savoir si l'avancée du chantier autorise le début des travaux, notamment au regard des exigences normatives (hors d'eau, hors d'air, température, hygrométrie...).</p> <p>Les incohérences ou les manquements sont repérés et signalés.</p>	S0 S1 S2 S3 S4 S5 S6 S7 S8 S9 S10
	<p><b>2 Repérer et identifier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les zones de travail ;</li> <li>- les ouvrages à déconstruire ;</li> <li>- les éléments à déposer et à démonter ;</li> <li>- les tâches à effectuer et les ouvrages à réaliser.</li> </ul>	<p>Du planning général d'exécution.</p>	<p>Les zones de travail, les tâches, les ouvrages et les éléments sont repérés.</p> <p>La nature des tâches et des ouvrages sont identifiées.</p>	

U11	<b>3 Diagnostiquer l'état de l'existant.</b>	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. À l'entreprise ou lors d'une reconnaissance du chantier.	Sont exhaustivement listés : - les désordres relatifs aux supports ; - les conditions particulières de réalisation ; Le diagnostic exhaustif est établi. Les incidences sur la qualité des ouvrages à réaliser et le bilan financier sont explicitées.	S0 S1 S2 S3 S4 S5 S6
	<b>3 Identifier les caractéristiques attendues des ouvrages à réaliser.</b>	Pour un chantier donné, selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques.	Le relevé des performances et des qualités attendues est contrôlé. Les résultats sont explicités.	S7 S8 S9
	<b>4 Identifier les tâches liées à aux ouvrages à réaliser.</b>	En relation possible avec le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, les fabricants, les fournisseurs, d'autres intervenants ...	L'inventaire des tâches est complet et explicité.	S10
	<b>5 Définir les caractéristiques :</b> - d'un ouvrage ; - d'un matériau ; - d'un produit.	Le dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser. Le compte rendu d'un relevé « in situ ». Le compte prorata. Des consignes écrites et orales. Des supports traditionnels et numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).	L'exploitation méthodique et complète des documentations techniques permet d'énoncer : - les performances techniques ; - les classifications, les marquages... ; - le conditionnement ; - les données de sécurité ; - les conditions de mise en œuvre et de stockage ; - le traitement des déchets ; - les délais de livraison ; - ...	
	<b>6 Définir les caractéristiques d'un matériel.</b>	Des documents techniques et normatifs. Les règles RAGE. Des fiches de données de sécurité. Des exigences réglementaires. Le règlement de copropriété du chantier. Le protocole de sécurité du chantier.	L'exploitation méthodique et complète des documentations techniques permet d'énoncer : - les performances techniques ; - les classes... ; - les conditions d'utilisation ; - les exigences d'entretien et de maintenance ; - ...	
	<b>7 Vérifier la faisabilité des travaux.</b>	Les procédures propres à l'entreprise. Le schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Du planning des tâches. Du planning général d'exécution.	La vérification de la faisabilité est mesurée en regard : - des contraintes du chantier ; - des exigences réglementaires et techniques (dont celles liées à la sécurité et à l'environnement) ; - de la disponibilité du personnel qualifié, du matériel et des matériaux ; - des interactions avec les autres corps de métiers ; - des impératifs économiques.	
	<b>8 Proposer des adaptations</b>		Les propositions d'adaptation concourent à la faisabilité des travaux. Elles sont explicitées et pertinentes	
<b>9 Exploiter un calendrier d'exécution.</b>		Le calendrier d'exécution des tâches est mis en regard du calendrier général. Son exploitation permet : - de repérer les plages, les durées et la chronologie des interventions, - d'identifier les tâches concernées ; - de repérer la co-activité et l'intervention d'autres corps d'état ; - d'en mesurer les incidences sur le déroulement des travaux. Les incohérences sont signalées.		

**CAPACITÉ C2 : TRAITER – DÉCIDER****COMPÉTENCE TERMINALE – C2.1 Traduire graphiquement un relevé et des solutions techniques**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	1 Établir un calepinage.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. En entreprise ou sur le chantier Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Des éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.	La répartition des éléments et la technique de construction satisfont les exigences techniques, esthétiques et financières. La qualité du dessin, l'échelle utilisée, la cotation et le repérage légendé des éléments constitutifs permettent son exploitation (quantitatif, mise en œuvre).	S0 S2 S5 S6 S7 S8 S9
	2 Établir un croquis à main levée.	Le compte rendu d'un relevé « in situ ». Des consignes écrites et orales. Des supports et appareils de mesures traditionnels et numériques (système d'exploitation mobile, tablette, PC ...).	La qualité du dessin, la cotation et un repérage légendé des éléments constitutifs permettent son exploitation et facilite la mise en œuvre en conformité avec les prescriptions. Les proportions sont respectées. Toutes les vues utiles sont représentées.	
	3 Établir un croquis d'exécution.	Des documents techniques et normatifs. Des exigences réglementaires.	La qualité du dessin permet son exploitation, Les normes de représentation et de cotation sont respectées. La légende permet le repérage des matériaux. L'échelle utilisée permet le détail explicite des points techniques.	

## CAPACITÉ C2 : TRAITER – DÉCIDER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C2.2 Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U12	<b>1 Situer et identifier :</b> - un style ; - une époque ; - une tendance. <b>Identifier les caractéristiques esthétiques et stylistiques :</b> - d'un espace ; - d'une architecture.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. En entreprise ou sur le chantier Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Des éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.	Les caractéristiques esthétiques ou stylistiques sont correctement identifiées.	S0 S3 S4 S7
	<b>2 Comparer et classer</b> des espaces, des architectures au regard de leurs caractéristiques, esthétiques, stylistiques.	Le compte rendu d'un relevé « in situ ». Des consignes écrites et orales. Des outils traditionnels ou numériques (système d'exploitation mobile, tablette, PC ...).	Les comparaisons et les classements sont justes en fonction des critères choisis.	
	<b>3 Relever des informations et des constats</b> d'ordre esthétique, stylistique ou contextuel sous forme de textes, croquis perspectifs, schémas, photographies, vidéos, maquettes de principe, productions numériques.	Des documents techniques et normatifs. Des exigences réglementaires.	Les informations observées et relevées sont suffisantes en qualité et en quantité. Elles sont traduites avec exactitude. Les codes et les techniques de représentation sont maîtrisés. Les moyens sont utilisés de manière rationnelle.	

## CAPACITÉ C2 : TRAITER – DÉCIDER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C2.3 Rechercher et proposer des solutions esthétiques, graphiques et chromatiques

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U12	1 <b>Constituer un dossier</b> - Inventorier et ordonner les étapes de la recherche ; - Comparer et sélectionner des techniques de communication écrites ou graphiques ;	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. À l'entreprise et sur le chantier, selon l'autonomie accordée par la hiérarchie. Des éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser ou le désir exprimé directement par le maître de l'ouvrage.	La succession des phases est cohérente et exhaustive. Le dossier fait l'objet d'une formalisation exploitable. Explicite et complet, il utilise des moyens graphiques et numériques pertinents qui : - permettent l'appropriation progressive du projet ; - facilitent la visualisation des formes, des volumes, des couleurs...	S0 S3 S4 S7
	2 <b>Élaborer des propositions. Traduire graphiquement et plastiquement des intentions</b>	Le compte rendu d'un relevé « in situ ». Des moyens graphiques et numériques (logicielle de DAO, tablette, PC...). Des documents techniques et normatifs. Des catalogues de matériaux et accessoires. Des bases de données : - sites professionnels, catalogues, revues... ; - corpus de références personnelles ou propres à l'entreprise. Des exigences réglementaires.	Les intentions formelles et chromatiques prennent en considération les contraintes esthétiques, stylistiques, techniques, réglementaires, normatives et fonctionnelles. Les solutions présentées sont en adéquation avec les souhaits du maître de l'ouvrage. Elles sont techniquement réalisables dans les temps impartis et entrent dans le cadre du budget alloué. Elles sont pertinentes, argumentées et hiérarchisées.	

## CAPACITÉ C2 : TRAITER – DÉCIDER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C2.4 Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	<b>1 Identifier</b> les dangers et estimer les risques propres au contexte.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. À l'entreprise selon l'autonomie accordée par la hiérarchie. Le dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser. Le compte rendu d'un relevé « in situ ».	Les réseaux fluides et énergies sont identifiés. Les risques importés par les autres corps d'état sont pris en compte. Les flux de circulation sont identifiés. Les risques liés aux déchargements et aux stockages sont identifiés. Les risques sanitaires sont repérés. Les situations de travail en hauteur sont repérées. Les charges à manutentionner sont déterminées. Les risques liés à l'utilisation des matériels et des matériaux sont identifiés.	S0 S8 S9
	<b>2 Identifier</b> les dangers et estimer les risques propres à l'intervention.	Plan d'installation. Qualifications et habilitations des personnels. Le processus d'apparition du dommage (Norme NF EN 12100-1). Les principes généraux de prévention (Art. L4121-2 du code du travail). Les recommandations CNAMTS. Les fiches pratiques sécurité INRS. Les fiches sécurité OPPBTP. Fiches de données de sécurité et étiquetage produits. Document Unique et Évaluation du risque chimique de l'entreprise.	Le risque électrique lié aux appareillages et réseaux est évalué. Les interactions entre les différents postes de travail sont prises en compte. Les risques liés aux déchargements et aux stockages sont identifiés. Les situations de travail en hauteur sont repérées. Les charges à manutentionner sont déterminées. Les risques liés à l'utilisation des matériels et des matériaux sont identifiés. Le risque chimique lié aux produits utilisés est évalué.	
	<b>Inventorier</b> les mesures de prévention des risques liés à une situation professionnelle ou une intervention.	Les mesures de prévention, les matériels de sécurité disponibles dans l'entreprise et leurs notices de montage et d'utilisation.	Les différentes mesures intrinsèques, collectives ou individuelles applicables à la situation sont listées de manière exhaustive	
	<b>3 Analyser</b> les avantages et les inconvénients des mesures de prévention applicables.		Les principes généraux de prévention sont pris en compte. Les facteurs techniques, organisationnels, humains et économiques sont pris en compte. La préservation de l'environnement est prise en compte.	
	<b>4 Choisir et justifier</b> une mesure de prévention.		La mesure de prévention choisie garantit la santé et la sécurité des intervenants et du public. La mesure de prévention choisie respecte les principes généraux de prévention dans le contexte professionnel. Les impacts économiques (positifs et négatifs) sont mesurés. La mesure choisie est argumentée et justifiée.	

CAPACITÉ C2 : TRAITER – DÉCIDER				
COMPÉTENCE TERMINALE – C2.5 Déterminer les besoins				
C2.51 – Déterminer les besoins en matériaux				
Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	<b>1 Calculer les quantités d'ouvrage :</b> - des surfaces ; des linéaires ; des volumes, des unités.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. À l'entreprise (bureau d'étude et magasin) et sur le chantier, selon l'autonomie accordée par la hiérarchie.	Les techniques de métré sont respectées. Les relevés et les calculs sont utilisables par une tierce personne. La précision des résultats permet une quantification des besoins sans excès autres que ceux dus à leur mise en œuvre ou leur conditionnement.	S0 S2 S5 S7 S8 S9 S10
	<b>2 Choisir des matériaux, des produits.</b>	En relation possible avec les fabricants, les fournisseurs, le magasinier de l'entreprise... Le dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser. Le compte rendu d'un relevé « in situ ». Des consignes écrites et orales. Des documents techniques et normatifs. Des fiches de données de sécurité.	Les composants d'un ouvrage sont listés de façon exhaustive. Les matériaux choisis répondent aux exigences imposées par : - l'enveloppe budgétaire ; - les textes normatifs et réglementaires ; - le projet esthétique, - les documents descriptifs et graphiques ; - la disponibilité en entreprise ou chez les fournisseurs ; - les délais de livraison.	
	<b>3 Calculer des quantités de matériaux.</b> - à l'unité, au volume, à la masse, à la surface.	Des exigences réglementaires. Le matériel à disposition. Les matériaux à disposition.	Les modes de calcul sont respectés. Les pourcentages de pertes sont pris en compte. Les quantités tiennent compte des contraintes (chutes, pertes, conditionnements...).	
C2.52 – Déterminer les besoins en matériels				
U11	<b>1 Choisir et quantifier :</b> - l'outillage et les matériels ; - les matériels d'accès et plateformes de travail ; - les matériels de levage et de manutention ; - les éléments de protection individuels et collectifs ; - les conteneurs destinés au tri et à la collecte des déchets.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. À l'entreprise (bureau d'étude et magasin) et sur le chantier, selon l'autonomie accordée par la hiérarchie. En relation possible avec les fabricants, les fournisseurs, le magasinier de l'entreprise... Le dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser. Le compte rendu d'un relevé « in situ ». Des consignes écrites et orales. Des documents techniques et normatifs. Des fiches de données de sécurité. Des exigences réglementaires. Le matériel à disposition. Les matériaux à disposition.	Les outils, les matériels, les éléments de protection et les conteneurs nécessaires à la réalisation du chantier sont en adéquation avec : - les exigences liées à la sécurité et à l'environnement ; - le contexte du chantier ; - les exigences réglementaires et techniques ; - la qualification du personnel disponible ; - les impératifs économiques ; - ... Le choix tient également compte de leur disponibilité. Leur quantité est adaptée à l'importance de l'équipe et aux besoins du chantier.	S0 S2 S5 S7 S8 S9 S10



CAPACITÉ C2 : TRAITER – DÉCIDER				
COMPÉTENCE TERMINALE – C2.5 Déterminer les besoins				
C2.53 – Déterminer les besoins en main d'œuvre				
Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	1 Analyser les délais d'exécution.	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>À l'entreprise (bureau d'étude et magasin) et sur le chantier, selon l'autonomie accordée par la hiérarchie.</p> <p>En relation possible avec l'entreprise, les sous-traitants, les sociétés d'intérim, les fabricants, les fournisseurs...</p> <p>Le dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Le compte rendu d'un relevé « in situ ».</p>	<p>L'analyse permet d'apprécier la faisabilité des travaux dans les délais impartis.</p> <p>Les contraintes de réalisation (temps de séchage, co-activité, intervention des autres corps d'état...) sont prises en compte.</p> <p>Les adaptations sont justifiées et en adéquation avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les contraintes du chantier ;</li> <li>- les exigences réglementaires et techniques (dont celles liées à la sécurité et à l'environnement) ;</li> <li>- la disponibilité du personnel qualifié, du matériel et des matériaux ;</li> <li>- les interactions avec les autres corps de métiers ;</li> <li>- les impératifs économiques.</li> </ul> <p>Elles sont transmises à la hiérarchie en attente d'un avis.</p>	S0 S2 S5 S7 S8 S9 S10
	2 Quantifier les effectifs en main d'œuvre.	<p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs</p> <p>Des fiches de données de sécurité.</p> <p>Des exigences réglementaires.</p> <p>Le matériel à disposition.</p> <p>Les matériaux à disposition.</p> <p>Le nombre et la qualification des personnels en responsabilité.</p>	<p>Le nombre de personnels affecté à chaque tâche permet le respect du calendrier d'exécution général :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en durée totale ;</li> <li>- en durées intermédiaires (étapes) ;</li> <li>- en coordination avec l'intervention des autres corps d'état.</li> </ul> <p>Il est en adéquation avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les exigences liées à la sécurité et à l'environnement ;</li> <li>- le contexte du chantier.</li> </ul>	

**CAPACITÉ C2 : TRAITER – DÉCIDER**

**COMPÉTENCE TERMINALE – C2.6 Organiser la réalisation des tâches**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	<b>1 Établir :</b> - l'organisation des tâches ; - un mode opératoire	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. À l'entreprise (bureau d'étude et magasin) et sur le chantier, selon l'autonomie accordée par la hiérarchie. En relation possible avec le magasinier de l'entreprise, les loueurs, les sociétés d'intérim, les fabricants, les fournisseurs... Le dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.	L'organisation des tâches (ou le mode opératoire) est exploitable et en cohérence avec : - les différentes pièces du dossier de définition du chantier ; - le planning général des travaux ; - les exigences techniques, réglementaires et normatives ; - les matériels et personnels à disposition. Les tâches (ou les opérations) sont chronologiques et leur liste est exhaustive. Le support graphique (croquis, schémas...) aide à la compréhension. Le document élaboré est exploitable et la terminologie professionnelle est précise.	S0 S2 S6 S7 S8 S9 S10
	<b>2 Vérifier la disponibilité :</b> - des matériels ; - des matériaux ; - des personnels.	Le compte rendu d'un relevé « in situ ». Des consignes écrites et orales. Des documents techniques et normatifs Des fiches de données de sécurité. Des exigences réglementaires. Le matériel à disposition. Les matériaux à disposition. Le nombre et la qualification des personnels en responsabilité.	La disponibilité des outils, des matériels, des éléments de protection et des conteneurs au sein de l'entreprise et auprès des loueurs éventuels est vérifiée. Le mauvais état, la malpropreté, les dysfonctionnements ainsi que l'absence ou la défectuosité d'éléments, sont répertoriés et signalés à la hiérarchie et au magasinier. La disponibilité des matériaux est vérifiée (autres chantiers, magasin de l'entreprise, fournisseurs...). La disponibilité des personnels en nombre et en qualification est vérifiée (entreprise, sous-traitants, voire sociétés d'intérim).	

## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.1 Assurer la gestion quotidienne du chantier

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	<b>1 Prendre possession du chantier.</b>	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier et en entreprise (magasin), selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques. En relation possible avec le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, d'autres intervenants, le public, le magasinier de l'entreprise... Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser (dont le PPSPS). Des consignes écrites et orales. Les éléments de compte prorata. Des documents techniques et normatifs. Des documents et des procédures internes à l'entreprise. Des exigences réglementaires.	La prise de possession du chantier est partagée par tous les membres de l'équipe qui repèrent : - les zones de parking ; - les accès ; - les parties communes ; - les zones de travail (leur dégagement est vérifié) ; - les installations d'hygiène ; - les lieux de stockage ; - les réceptacles à déchets et gravats ; - les points d'alimentation en énergie et en eau ainsi que les réseaux (leurs caractéristiques sont correctement identifiées). Les conditions de l'utilisation et de l'entretien du chantier sont données. Les dispositions du PPSPS sont précisées. Le public et le voisinage sont informés des nuisances inhérentes aux travaux. Les zones circonvoisines du chantier sont protégées. Les dégradations constatées sont signalées. Toute anomalie est immédiatement signalée à la personne concernée.	S0 S6 S8 S10
	<b>2 Maintenir le chantier en état.</b> <b>Nettoyer :</b> - le poste de travail ; - les matériels ; - le chantier et ses abords.	Des fiches de données de sécurité. Le règlement de copropriété du chantier. Le protocole de sécurité du chantier. Les procédures propres à l'entreprise. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Des matériels et matériaux.	Les conditions de l'utilisation et de l'entretien du chantier sont respectées. Les dégradations occasionnées sont signalées. Le protocole de nettoyage est respecté. Le chantier, la zone de travail et leurs abords sont tenus et laissés propres.	
	<b>2 Gérer les déchets.</b>		Les déchets sont identifiés. Le tri est conforme aux consignes reçues (nature des matériaux, recyclage...). Il est effectué au fur et à mesure dans les conteneurs prévus à cet effet.	
	<b>4 Préparer les matériaux et les consommables.</b> <b>Utiliser les énergies.</b>		Les matériaux sont préparés en quantité nécessaire pour le travail de la journée et reconditionnés après usage. L'utilisation des consommables est optimisée. Les énergies sont utilisées à bon escient.	
	<b>5 Tenir un lieu de stockage sur le chantier.</b>		Les matériaux et les matériels sont protégés des risques de dégradations, de déprédations, de vols... Le rangement permet un repérage et un accès facile. Les matériels en dysfonctionnement ou présentant un risque sont retirés du service.	

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	6 Replier le chantier.		Le chantier est livré propre. Les retouches occasionnelles, notamment en vue d'une réception des ouvrages, sont effectuées. Les matériaux sont référencés, inventoriés reconditionnés, stockés et prêts à être évacués. Les matériels sont nettoyés, rangés, inventoriés et évacués. Les matériels manquants, en dysfonctionnement ou présentant un risque lors de l'utilisation sont signalés à la hiérarchie.	S0 S6 S8 S10

**CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER**

**COMPÉTENCE TERMINALE – C3.2 Veiller au maintien en bon état des matériels**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	1 Contrôler les vérifications générales périodiques (VGP).	Documentation technique des matériels. Carnet d'entretien. Fiches de procédures.	Les durées de validité de VGP selon le type de matériel sont connues et respectées. Le contrôle visuel de l'état des matériels est réalisé. Les matériels non conformes ou non vérifiés sont consignés. Le carnet d'entretien est renseigné. Les anomalies sont signalées	S0 S1 S6 S7 S8 S9 S10
	2 Maintenir en état de fonctionnement l'outillage et les matériels.		La maintenance de premier niveau est assurée. Les systèmes d'alimentation sont vérifiés. La présence et le fonctionnement des dispositifs de sécurité sont contrôlés. Les matériels dégradés sont consignés. Le suivi de l'entretien du matériel est assuré.	
	3 Vérifier les équipements de protection collective et individuelle.		Les éléments non conformes sont consignés. Les éléments périmés sont écartés. Les démarches de réparation ou de remplacement sont effectuées.	
	4 Consigner les matériels en état de dysfonctionnement		Le matériel en dysfonctionnement est hors de portée d'utilisation. La consignation est transmise au supérieur hiérarchique.	

## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.3 Suivre la réalisation des tâches

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	1 Affecter les tâches aux différents membres de l'équipe.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. À l'entreprise (bureau d'étude et magasin) et sur le chantier. Selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques.	L'affectation des tâches tient compte des qualifications propre à la tâche à effectuer, des individualités, des délais et exigences liées à la sécurité et à l'environnement.	S0 S2 S7 S8 S9 S10
	2 Tenir le calendrier d'exécution.	En relation possible avec le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, d'autres intervenants, le magasinier de l'entreprise, les loueurs, les sociétés d'intérim, les fabricants, les fournisseurs... Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser, dont le calendrier d'exécution, Des documents techniques et normatifs	La durée et la chronologie des interventions prévues sont régulièrement comparées à celle du calendrier prévisionnel. Les écarts sont relevés, mesurés et la cause en est définie. Leurs incidences sur le déroulement des travaux sont énoncées. Des adaptations sont proposées afin de respecter les délais sans dépassement du coût de revient et ni incidence sur les autres chantiers de l'entreprise. Elles sont présentées à la hiérarchie et soumises à sa décision.	
	3 Gérer à mesure : - les matériaux ; - le potentiel en matériel ; - le potentiel en personnel.	Des fiches de données de sécurité. Des exigences réglementaires. Le matériel à disposition. Les matériaux à disposition. Le nombre et la qualification des personnels en responsabilité.	Les approvisionnements en matériaux, la mise à disposition des matériels et l'affectation des personnels sont déclenchés en fonction de l'avancement du chantier. La date « butoir » de déclenchement des approvisionnements tient compte des délais de livraison. Le chantier n'est jamais « en rupture » de matériaux, de matériels et de personnels à la qualification en adéquation avec les ouvrages à réaliser.	

## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.4 Gérer les approvisionnements des matériaux et des matériels

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	1 <b>Organiser l'approvisionnement et stocker les matériaux.</b>	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier, selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques. En relation possible avec les fournisseurs, les livreurs, les autres intervenants, le public, le magasinier de l'entreprise... Des consignes écrites et orales. Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.	Les déplacements, les manutentions et les zones de stockage sont sécurisés. Le protocole de sécurité est donné aux personnels. La quantité, la nature et l'état des matériels et des matériaux sont contrôlés. Des réserves écrites sont formulées sur les bordereaux de livraison en cas de non-conformité. Toute anomalie est signalée à la hiérarchie. La répartition et la disposition des matériels, des matériaux s'adaptent aux contraintes du chantier, notamment en minimisant les manutentions ultérieures. Les personnes et les biens sont préservés. L'environnement est exempt de risque de pollution.	S0 S8 S9 S10
	2 <b>Organiser l'approvisionnement en matériels et leur stockage.</b>	Le calendrier d'exécution, Des documents et des procédures internes à l'entreprise. Des fiches de données de sécurité. Des exigences réglementaires. Le protocole de sécurité du chantier. Des plans de réparation des matériaux. Des matériels et matériaux. Le nombre et la qualification des personnels en responsabilité. Les matériels de manutention.	Les matériaux sont protégés des risques de dégradations, de déprédations, de vols... Les matériels sont protégés des risques de dégradations, de déprédations, de vols...	

## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.5 Assurer la santé et la sécurité des personnes

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	<b>1 Sécuriser les postes de travail et l'activité.</b>	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier ou dans l'atelier. Des éléments du dossier de définition du chantier (descriptif, plans, PPSPS). La qualification et habilitations des personnels. Processus d'apparition du dommage (Norme NF EN 12100-1). Principes généraux de prévention (Art. L4121-2 du code du travail). Recommandations CNAM-TS.	Le chantier est balisé et protégé. Les opérations de déconstruction, de dépose et de démontage sont sécurisées. Les moyens d'accès en hauteur sont sécurisés. Les baies et trémies sont protégées. Le matériel de travail en élévation est correctement vérifié, monté, démonté et utilisé. Les moyens d'aide à la manutention sont disponibles et utilisés. Les équipements de travail sont utilisés en sécurité. Le bon état des équipements de protection individuelle est vérifié. Ceux-ci sont disponibles et portés. Les consignes sont transmises aux opérateurs.	S0 S6 S7 S8 S9 S10
	<b>2 Sécuriser les déplacements et les maintenances.</b>	Fiches pratiques sécurité INRS. Fiches prévention OPPBTP. Articles du Code la route. Fiches de données de sécurité et étiquetage produits. Document Unique et Évaluation du risque chimique de l'entreprise. Les matériels de sécurité mis à disposition par l'entreprise et leurs notices de montage et d'utilisation. Les équipements de protection individuelle.	Les véhicules utilitaires légers de l'entreprise sont contrôlés et conformes aux exigences de la réglementation routière avant toute utilisation. Le poids total en charge est respecté. Les charges sont réparties sur l'ensemble du plateau du véhicule. Le chargement est équilibré et stable. La hauteur totale du véhicule chargé est vérifiée. L'arrimage permet une parfaite stabilité pendant le transport. Le dépassement du chargement à l'arrière du véhicule et la signalisation est conforme à la réglementation. La conduite respecte le Code de route. Les zones de déchargement et de stockage prennent en compte : - la résistance des planchers ; - l'implantation des ouvrages ; - la chronologie des opérations ; - les chemins de circulation. Les principes de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) sont appliqués.	
	<b>3 Adapter les mesures de prévention aux aléas.</b>		Les risques non prévus sont identifiés et analysés. Des solutions de prévention adaptées sont mises en œuvre. La hiérarchie est informée.	

## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.6 Organiser le poste de travail

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	<b>1 Préparer l'espace.</b>	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier. En autonomie. Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.	Le lieu d'intervention est localisé. La nature des opérations est identifiée. L'espace est propre et dégagé de tout obstacle au début et à la fin de l'intervention. Les protections des parties à préserver sont correctement mises en place et adaptées : - aux contraintes du chantier ; - à la nature des travaux ; - aux caractéristiques des parties à préserver.	S0 S2 S7 S8 S9 S10
	<b>2 Maintenir le poste en sécurité</b>	Des documents techniques et normatifs. Des matériels et des matériaux. Des moyens d'accès et plateformes de travail.	L'espace est propre et dégagé de tout obstacle au début et à la fin de l'intervention.	
	<b>3 Disposer à pied d'œuvre et au quotidien :</b> - les matériaux ; - les matériels ; - les équipements.	Des moyens de manutention. Des notices de montage et d'utilisation.	La quantité, la répartition et la disposition des matériaux permet leur mise en œuvre de manière rationnelle et en toute sécurité. Les matériels strictement nécessaires sont à portée. Leur fonctionnement est vérifié.	

## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.7 Contrôler la conformité

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	<b>1 Effectuer le contrôle préalable :</b> - de l'état des supports, - des caractéristiques géométriques et dimensionnelles.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier. En autonomie.	Les contrôles sont effectués conformément aux procédures techniques ou normatives. Les appareils sont utilisés selon les prescriptions de leur notice technique. Les données relevées sont comparées avec les exigences imposées : - par les textes normatifs et réglementaires ; - par les documents descriptifs et graphiques.	S0 S1 S2 S5 S6 S7 S8 S9 S10
	<b>2 Effectuer un contrôle :</b> - lors de la réalisation ; - sur l'ouvrage fini.	Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser. Des documents techniques et normatifs. Des procédures de contrôle. Des fiches de relevé des mesures. Des matériels de contrôle, de mesure et de contrôle, ainsi que leur notice d'utilisation.	Leur consignation est exploitable. Le refus des supports non-conformes est assorti d'un commentaire circonstancié à la hiérarchie. Les écarts à la conformité constatés lors des autocontrôles ou sur l'ouvrage fini sont immédiatement corrigés. Les « reprises » nécessaires entraînant un coût important ou ayant une incidence sur le déroulement des travaux sont préalablement signalés à la hiérarchie.	



## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.8 Préparer les supports

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	<b>1 Traiter les altérations et dégradations du support :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouvrir des fissures,</li> <li>- Poncer, meuler, gratter, piquer, dégraisser, dé-poussiérer...</li> <li>- Déposer, coller, visser... des éléments désolidari-sés...</li> </ul>	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation indivi-duels ou collectifs, d'activités indus-trielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier. En autonomie. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Des procédures internes à l'entreprise. Les éléments du dossier de défini-tion du chantier et des travaux à ré-aliser.	Les parties non adhérentes sont élimi-nées ou consolidées. Les supports sont cohérents, sains et propres. Les surfaces sont exemptes de tout élément susceptible de nuire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'adhésion des produits à venir (poussières, laitance, graisses, enduit du peintre ou du plâtrier...),</li> <li>- à la régularité de l'état de surface et à sa planéité (balèvres, grains, projec-tions, têtes de vis...).</li> </ul> Les surfaces ne présentent ni mousse, ni lichen, ni moisissure. Les délais de séchage du support sont respectés.	S0 S5 S6 S7 S8 S9 S10
	<b>2 Réparer le support. Apprêter sa surface.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiter les fissures,</li> <li>- Appliquer des primaires.</li> <li>- Appliquer des enduits.</li> </ul>	Des documents techniques et nor-matifs. Le temps imparti. Des temps d'exécution. Les outils du carreleur. Les matériaux et les accessoires.	Les préparations des supports répon-dent aux exigences réglementaires ou normatives. L'adhérence des produits à venir est garantie.	
	<b>3 Effectuer des ouvrages complémentaires.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poser des sous-couches isolantes thermiques et acoustiques ;</li> <li>- Poser des nattes d'interposition.</li> </ul>	Les matériels nécessaires à la pré-paration des supports, leur notice de montage et d'utilisation.	<u>Critères communs à l'ensemble de la compétence :</u> Les matériaux à disposition sur le chan-tier sont reconnus et utilisés selon leur destination. La réalisation des tâches respecte les pièces contractuelles, ainsi que les exi-gences des documents descriptifs, techniques et normatifs. Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées. Les différentes tâches sont réalisées se-lon le mode opératoire dont il relève. Le geste et l'attitude sont profes-sion-nels. Les chutes ou les pertes sont minimi-sées. Les parties à préserver ne sont pas endommagées. La coordination avec les autres corps d'état est effective. Le temps imparti est respecté. Le poste de travail, les outils et les ma-tériels sont maintenus propres et or-donnés. Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure et en fin de travaux.	

## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.9 Implanter et répartir

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	<p><b>1 Implanter.</b></p> <p><b>Répartir les éléments :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour la construction d'un ouvrage en éléments modulaires...</li> <li>- Pour la pose d'un carrelage, d'une frise, d'un linteau, d'une plinthe...</li> <li>- Pour la réalisation d'un motif décoratif, d'un opus...</li> </ul>	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>Sur le chantier. En autonomie.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des matériels de mesure et de traçage, ainsi que leurs notices d'utilisation.</p> <p>Des moyens d'accès et plateformes de travail.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre et leurs fiches techniques.</p> <p>Le temps imparti.</p>	<p>La zone concernée est dégagée de tout obstacle et les supports conformes aux exigences techniques et normatives.</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>Les configurations particulières sont prises en compte (faux équerrage, non rectitude des murs...).</p> <p>Le choix des matériels de mesure et de tracé est adapté, leur utilisation est maîtrisée.</p> <p>Les tracés sont visibles et précis.</p> <p>Les dimensions, les niveaux, les pentes, la verticalité, l'horizontalité, les angles... respectent les documents descriptifs en regard des tolérances admises.</p> <p>L'implantation permet la forme de pose prévue (droite, en diagonale, avec ou sans pourtour, par assemblage de carreaux...).</p> <p>La répartition des éléments respecte les documents descriptifs, le projet décoratif, l'esthétique et les règles de l'art...</p>	<p>S0</p> <p>S5</p> <p>S6</p> <p>S7</p> <p>S8</p> <p>S9</p> <p>S10</p>

## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.10 Réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	<p><b>1 Mettre en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un système d'étanchéité liquide (SEL) ;</li> <li>- Un système de protection à l'eau sous carrelage (SPEC) ;</li> <li>- Un système d'étanchéité de plancher intermédiaire (SEPI).</li> </ul>	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>Sur le chantier. En autonomie.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Des moyens d'accès et plateformes de travail.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels pour réaliser le système de protection et d'étanchéité à l'eau.</p> <p>Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</p> <p>Le temps imparti.</p> <p>Des temps d'exécution.</p>	<p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>Le système de protection à l'eau ou d'étanchéité est réalisé selon le mode opératoire dont il relève.</p> <p>Le geste et l'attitude sont professionnels.</p> <p>La mise en œuvre des systèmes respecte les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs et techniques.</p> <p>Les chutes ou les pertes sont minimisées.</p> <p>Les parties à préserver ne sont pas endommagées.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est effective.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure et en fin de travaux.</p>	<p>S0</p> <p>S1</p> <p>S5</p> <p>S6</p> <p>S7</p> <p>S8</p> <p>S9</p> <p>S10</p>

## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.11 Réaliser des chapes

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	<p><b>1 Réaliser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une chape rapportée adhérente, armée ou non ;</li> <li>- Une chape allégée ;</li> <li>- Une chape désolidarisée sur film polyéthylène (polyane), sur un lit de sable...</li> <li>- Une chape flottante sur isolant thermique ou phonique, sur systèmes de planchers chauffants à eau ou rayonnants électriques...</li> <li>- Une chape fluide (ciment ou anhydrite) ;</li> <li>- Un ravoirage.</li> </ul>	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>Sur le chantier. En autonomie.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels pour préparer le mortier et réaliser la chape.</p> <p>Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</p> <p>Le temps imparti.</p> <p>Des temps d'exécution.</p>	<p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>La qualité d'exécution des sous-couches isolantes déjà posées est contrôlée.</p> <p>Le support est préparé selon la nature de la chape (mouillage, film polyéthylène ...).</p> <p>L'état de surface du support est exempt d'aspérités pour la mise en œuvre des sous-couches phoniques minces...).</p> <p>Les siphons, les caniveaux, les tampons ne sont mis en place que lors de la pose du carrelage.</p> <p>Les bandes périphériques sont correctement posées.</p> <p>Le mortier préparé « in situ » respecte les dosages et la plasticité requis en fonction de la nature de la chape.</p> <p>Les qualités et les quantités du mortier livré sont contrôlées.</p> <p>L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs (respect du niveau par rapport à celui du « sol fini », armature, pourcentage de pente, formes de pentes...).</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>La chape est réalisée selon le mode opératoire inhérent à sa nature.</p> <p>Le geste et l'attitude sont professionnels.</p> <p>Les pertes sont minimisées.</p> <p>Les parties à préserver ne sont pas endommagées.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est effective.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure et en fin de travaux.</p>	<p>S0</p> <p>S1</p> <p>S5</p> <p>S6</p> <p>S7</p> <p>S8</p> <p>S9</p> <p>S10</p>

## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.12 Construire en éléments modulaires et en panneaux prêts à carrelé

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	<p><b>1 Mettre en œuvre des éléments modulaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des carreaux de béton cellulaire.</li> <li>- Des carreaux et des plaques de plâtre.</li> <li>- Des éléments en terre cuite.</li> </ul>	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>Sur le chantier. En autonomie.</p>	<p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>Le tracé d'implantation est respecté.</p> <p>L'ouvrage est construit selon le mode opératoire dont il relève</p> <p>Le geste et l'attitude sont professionnels.</p>	S0 S1 S7 S8 S9
	<p><b>2 Mettre en œuvre des panneaux prêts à carrelé.</b></p>	<p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels pour pose les éléments modulaires et les panneaux prêts à carrelé.</p> <p>Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</p> <p>Le temps imparti.</p> <p>Des temps d'exécution.</p>	<p>L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'emplacement des trappes de visite...).</li> <li>- le choix de la nature des éléments et des produits de liaisonnement,</li> <li>- le montage des éléments,</li> <li>- les dimensions, la verticalité, l'horizontalité, la planéité,</li> <li>- le traitement des joints, des cueillies, des angles,</li> <li>- la liaison cloison et sol, cloison et plafond, cloison et paroi verticale,</li> <li>- ...</li> </ul> <p>Les chutes ou les pertes sont minimisées.</p> <p>Les parties à préserver ne sont pas endommagées.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est effective.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure et en fin de travaux.</p>	

## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.13 Poser des revêtements collés

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	<p><b>1 Coller les revêtements ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faïences, grès cérame, grès émaillés, pâtes de verre, carreaux de ciment, terres cuites, pierres naturelles ou reconstituées, émaux...</li> <li>- Carrelages (dont ceux de grand format ou de format oblong), listels, frises, plinthes, éléments décoratifs ;</li> <li>- Sur sols et sur murs, en intérieur et en extérieur ;</li> <li>- Sur toute configuration de support ou d'ouvrage, notamment celle impliquant une pose techniquement complexe (escalier balancé, poteau circulaire...);</li> <li>- En pose droite et diagonale, avec ou sans bordure, assemblage de carreaux de mêmes dimensions, de formes et d'orientations différentes...</li> </ul> <p><b>Poser les profilés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'angles ;</li> <li>- de dilatation ;</li> <li>- de fractionnement.</li> </ul> <p><b>Confectionner des joints inter-carreaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de recette, formulés et « époxydiques ».</li> </ul> <p><b>Confectionner les joints en mastics souples.</b></p>	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>Sur le chantier. En autonomie.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels pour réaliser un carrelage collé, y compris la pose des profilés et la confection des joints.</p> <p>Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</p> <p>Le temps imparti.</p> <p>Des temps d'exécution.</p>	<p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>Les tracés d'implantation et de répartition des éléments sont respectés.</p> <p>Le revêtement est posé selon le mode opératoire dont il relève.</p> <p>Le geste et l'attitude sont professionnels.</p> <p>L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le mortier colle, ou l'adhésif adapté aux différents paramètres (sols, murs, surface des carreaux, nature des carreaux, type de support, classement UPEC du local etc...);</li> <li>- le format des éléments (carreaux, plinthes, listels, frises...);</li> <li>- la localisation (intérieur ou extérieur, sur sols et sur murs);</li> <li>- l'appareillage (droite, en diagonale, en bordure...);</li> </ul> <p>Les pertes sont minimisées.</p> <p>Les parties à préserver ne sont pas endommagées.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est effective.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure et en fin de travaux.</p>	<p>S0</p> <p>S1</p> <p>S5</p> <p>S6</p> <p>S7</p> <p>S8</p> <p>S9</p> <p>S10</p>

## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.14 Poser des revêtements scellés

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	<p><b>1 Sceller les revêtements ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grès cérame, grès émaillés, pâtes de verre, carreaux de ciment, terres cuites, pierres naturelles ou reconstituées, émaux...</li> <li>- Carrelages (<math>S \leq 3600</math> cm<sup>2</sup>), listels, frises, éléments décoratifs ;</li> <li>- Sur sols, en intérieur et en extérieur ;</li> <li>- Sur toute configuration de support ou d'ouvrage, notamment ceux impliquant une pose techniquement complexe (escalier balancé...);</li> <li>- En pose droite et diagonale, avec ou sans bordure, assemblage de carreaux de dimensions, de formes et d'orientations différentes ;</li> </ul> <p><b>Poser les profilés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'angles ;</li> <li>- de dilatation ;</li> <li>- de fractionnement.</li> </ul> <p><b>Confectionner des joints inter-carreaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de recette, formulés et « époxydiques ».</li> </ul> <p><b>Confectionner les joints en mastics souples.</b></p>	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>Sur le chantier. En autonomie.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels pour réaliser un carrelage scellé, y compris la pose des profilés et la confection des joints.</p> <p>Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</p> <p>Le temps imparti.</p> <p>Des temps d'exécution.</p>	<p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>Le niveau du sol « fini » est respecté.</p> <p>Le revêtement est posé selon le mode opératoire dont il relève.</p> <p>Le geste et l'attitude sont professionnels.</p> <p>L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la nature des revêtements ;</li> <li>- le format des éléments (carreaux, listels, frises...);</li> <li>- la localisation (intérieur ou extérieur ;</li> <li>- l'appareillage (droite, en diagonale, en bordure...);</li> </ul> <p>Les chutes ou les pertes sont minimisées.</p> <p>Les parties à préserver ne sont pas endommagées.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est effective.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure et en fin de travaux.</p>	<p>S0</p> <p>S1</p> <p>S5</p> <p>S6</p> <p>S7</p> <p>S8</p> <p>S9</p> <p>S10</p>

## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.15 Mettre en œuvre un projet décoratif

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	1 Implanter	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.	Le tracé est conforme au projet décoratif. Sa précision est suffisante pour positionner les éléments.	S0 S1 S5 S6 S7 S8 S9 S10
	2 Débiter les éléments	Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier. En autonomie. Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser, dont le projet décoratif. Des consignes écrites et orales.	Les carreaux à disposition sont choisis selon leur matière, leur épaisseur, leur couleur... La dimension et la forme des éléments (cassons, tesselles dont les abacules...) répondent aux exigences de la nature de l'opus. La découpe est effectuée en toute sécurité et l'aire de travail gardée propre.	
	3 Fixer les éléments	Des documents techniques et normatifs. Les matériaux à mettre en œuvre. Les matériels pour réaliser un carrelage. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Le temps imparti.	L'ouvrage est conforme au projet. Les coupes sont nettes. Les joints sont réguliers et respectent l'épaisseur prévue ou en relation avec la nature de l'opus. L'ensemble est plan. Le collage est propre. Il permet l'adhérence de chaque élément.	
	4 Réaliser les joints	Des temps d'exécution.	Les joints sont pleins, propres, lisses, réguliers.  <u>Pour l'ensemble de la compétence</u> Les parties à préserver ne sont pas endommagées. La coordination avec les autres corps d'état est effective. Le motif est réalisé selon le mode opératoire dont il relève (collage direct ou sur un enduit intermédiaire). Le geste et l'attitude sont professionnels. La mise en œuvre respecte les pièces contractuelles, ainsi que les exigences du projet décoratif, des documents descriptifs, techniques et normatifs. Le temps imparti est respecté. Le motif est exempt de traces d'adhésif, de mortier-colle et de mortier pour joint. Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés. Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure et en fin de travaux.	



## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.16 Poser des revêtements sur plots

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	<p><b>1 Mettre en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des dalles ciment, pierres naturelles, grés cérame ;</li> <li>- Sur des plots synthétiques, réglables ou fixes.</li> </ul> <p><b>Traiter les points singuliers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rives ;</li> <li>- Les liaisons avec les murs ;</li> <li>- Les seuils de porte.</li> </ul>	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>Sur le chantier. En autonomie.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Des moyens d'accès et plateformes de travail.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels pour réaliser la pose des revêtements sur plots.</p> <p>Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</p> <p>De temps impartis.</p> <p>Des temps d'exécution.</p>	<p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>Le revêtement sur plots est réalisé selon le mode opératoire dont il relève.</p> <p>Le geste et l'attitude sont professionnels.</p> <p>L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs et techniques et normatifs, notamment aux points singuliers.</p> <p>Les chutes ou les pertes sont minimisées.</p> <p>Les parties à préserver ne sont pas endommagées.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est effective.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure et en fin de travaux.</p>	<p>S0</p> <p>S1</p> <p>S5</p> <p>S6</p> <p>S7</p> <p>S8</p> <p>S9</p> <p>S10</p>

## CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE - RÉALISER

## COMPÉTENCE TERMINALE – C3.17 Poser des éléments et des accessoires

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	<p><b>1 Mettre en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des systèmes de chauffage électrique de confort sous carrelage (sols et murs) ;</li> <li>- Des profilés lumineux à LED (nez de marche, encadrements, plinthes, listels) ;</li> <li>- Des profilés de finition ;</li> <li>- Des miroirs ;</li> <li>- Des parois de douche ;</li> <li>- Des arrêts de portes.</li> </ul>	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>Sur le chantier. En autonomie.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Des moyens d'accès et plateformes de travail.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels pour mettre en œuvre les éléments et les accessoires.</p> <p>Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</p> <p>Le temps imparti.</p> <p>Des temps d'exécution.</p>	<p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>L'élément ou l'accessoire est mis en œuvre selon le mode opératoire dont il relève.</p> <p>Le geste et l'attitude sont professionnels.</p> <p>La pose respecte les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs et techniques.</p> <p>Les chutes ou les pertes sont minimisées.</p> <p>Les parties à préserver ne sont pas endommagées.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est effective.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure et en fin de travaux.</p>	<p>S0</p> <p>S1</p> <p>S5</p> <p>S6</p> <p>S7</p> <p>S8</p> <p>S9</p> <p>S10</p>

**CAPACITÉ C4 : COMMUNIQUER.****COMPÉTENCE TERMINALE - C4.1 Animer une équipe.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	<b>1 Transmettre et expliciter des informations</b>	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier. En autonomie Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.	Le vocabulaire utilisé et l'attitude sont adaptés. L'écoute est attentive. L'avis et les remarques des interlocuteurs sont pris en compte. Les informations sont fiables, pertinentes et exploitables. Leur compréhension est vérifiée.	S0 S1 S2 S8 S9 S10
	<b>2 Indiquer et expliciter les tâches.</b>	Des consignes écrites et orales. Des documents techniques et normatifs. Des documents et des procédures internes à l'entreprise. Des comptes rendus de réunion de chantier. Des temps impartis. Des temps d'exécution. Des fiches de production journalière.	Le vocabulaire utilisé et l'attitude sont adaptés. La précision des consignes permet leur compréhension. Celle-ci est vérifiée. Le cas échéant, les consignes sont redonnées, voire reformulées.	
	<b>3 Montrer et expliquer une technique de mise en œuvre.</b>	Une technique de mise en œuvre permettant de répondre aux exigences techniques quelles que soient leur complexité et les contraintes d'exécution.	La gestuelle, le mode opératoire, le vocabulaire utilisé et les explications sont adaptés et explicites. La compréhension de la technique est vérifiée.	

**CAPACITÉ C4 : COMMUNIQUER.****COMPÉTENCE TERMINALE - C4.2 Communiquer avec les différents acteurs du chantier**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	<p>1 s'informer, informer et conseiller</p> <p>2 Représenter l'entreprise.</p>	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>À l'entreprise ou sur le chantier (et ponctuellement lors des réunions de suivi ou de réception des travaux...), selon l'autonomie accordée par la hiérarchie.</p> <p>En relation possible avec le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, les fabricants, les fournisseurs, les loueurs, d'autres intervenants ...</p> <p>Des supports traditionnels et numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des comptes rendus de réunions de chantier précédentes.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Des documents et des procédures internes à l'entreprise.</p>	<p>Les interlocuteurs sont dûment identifiés.</p> <p>L'objet de l'information est pleinement fondé.</p> <p>Les procédures internes à l'entreprise sont respectées.</p> <p>L'autonomie laissée par la hiérarchie n'est pas outrepassée.</p> <p>L'attitude est professionnelle.</p> <p>Le savoir-être valorise l'image de marque de l'entreprise.</p> <p>Le vocabulaire utilisé est adapté aux interlocuteurs et à la situation.</p> <p>Le message transmis est fiable, pertinent compréhensible et exploitable.</p> <p>La compréhension des informations recueillies et transmises est vérifiée.</p> <p>Les conseils sont limités au contexte de l'intervention et des ouvrages réalisés.</p> <p>Les provenances et références des matériaux sont données.</p>	<p>S0</p> <p>S1</p> <p>S2</p> <p>S8</p> <p>S9</p> <p>S10</p>

**CAPACITÉ C4 : COMMUNIQUER.****COMPÉTENCE TERMINALE - C4.3 Rendre compte**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	<b>1 Rendre compte par écrit et oralement</b>	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. À l'entreprise ou sur le chantier. Selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques. En relation possible avec le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, les fabricants, les fournisseurs, d'autres intervenants ...	La forme, le vocabulaire utilisé et l'attitude sont adaptés à la nature du compte rendu Le compte-rendu est fiable, exploitable et permet à la hiérarchie d'être informée à propos de : - la nature des travaux réalisés et leurs avancements ; - des choix opérés ; - des difficultés éventuelles et les dysfonctionnements rencontrés ; - des temps passés ; - des matériaux consommés ; - ...	S0 S1 S2 S6 S7 S8 S9 S10
	<b>2 Renseigner et transmettre des documents :</b> - d'information, - de suivi et fin des travaux.	Des supports traditionnels et numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...) Des documents et des procédures internes à l'entreprise. Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser. Des consignes écrites et orales. Des documents techniques et normatifs.	Les documents sont correctement renseignés, lisibles, explicites La transmission est effectuée en temps voulu à la personne concernée selon la procédure interne à l'entreprise.	

## Connaissances et savoirs technologiques associés

DOMAINES	SAVOIRS		CONNAISSANCES
1 CONNAISSANCES DU MONDE PROFESSIONNEL	S 0	ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX	S 0.1 Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement S 0.2 Domaines d'action dans le cadre du développement durable S 0.3 Dimension économique S 0.4 Énergies utilisées S 0.5 Impact environnemental S 0.6 Fonctionnement thermique du bâti S 0.7 Réglementation thermique S 0.8 Implication sur la production du bâti neuf S 0.9 Implication sur les bâtiments existants
	S 1	CONTEXTE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE L'ACTE DE CONSTRUIRE	S 1.1 Les différents Intervenants S 1.2 Les entreprises S 1.3 Les contextes administratifs et financiers
	S 2	ÉTUDE CONSTRUCTION ET COMMUNICATION TECHNIQUE	S 2.1 Convention et techniques de représentation des ouvrages du bâtiment S 2.2 Supports de communication S 2.3 Démarche collaborative numérique - Enjeux digitaux S 2.4 Documents permettant l'étude et le suivi des travaux
2 CONNAISSANCES ESTHÉTIQUES ET ARCHITECTURALES	S 3	HISTOIRE DE L'ART	S 3.1 Les grands repères de l'histoire de l'art et de l'architecture S 3.2 Les créations liées à l'actualité de l'architecture
	S 4	ARTS APPLIQUÉS	S 4.1 La méthodologie du projet S 4.2 Les techniques de traduction et de représentation traditionnelles et numériques S 4.3 Les constituants plastiques S 4.4 La terminologie spécifique.
3 CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES	S 5	CONFORT DU BÂTIMENT	S 5.1 Accessibilité du cadre bâti S 5.2 Accessibilité des personnes S 5.3 Confort hydrique S 5.4 Confort acoustique S 5.5 Confort thermique S 5.6 Confort lié à l'esthétique et à l'environnement coloré S 5.7 Confort lié à diverses dispositions réglementaires
	S 6	CARACTÉRISTIQUES SCIENTIFIQUES DES MATÉRIAUX	S 6.1 Notions de propriétés physiques et chimiques S 6.2 Séchage des produits S 6.3 Notions sur les réactions chimiques
4 RÉALISATION DES OUVRAGES	S 7	TECHNOLOGIE DES CONSTRUCTIONS	S 7.1 La protection incendie S 7.2 Les ouvrages du bâtiment S 7.3 Les ouvrages du secteur professionnel S 7.4 Les matériaux du secteur professionnel S 7.5 Comportement mécanique des ouvrages
	S 8	SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	S 8.1 Principes généraux, connaissances des principaux risques S 8.2 Protection du poste de travail et de l'environnement S 8.3 Risques spécifiques S 8.4 Moyens d'accès et plateformes de travail S 8.5 Formations spécifiques
	S 9	TECHNIQUES DE RÉALISATION ET DE MISE EN ŒUVRE	S 9.1 Moyens et techniques d'implantations S 9.2 Moyens et techniques de construction et d'habillage S 9.3 Moyens et techniques de mise en œuvre S 9.4 Techniques et moyens des contrôles qualitatifs
	S 10	GESTION ET SUIVI DE CHANTIER	S 10.1 Gestion quotidienne du chantier S 10.2 Organisation du processus de mise en œuvre sur chantier S 10.3 Gestion des temps et des délais S 10.4 Gestion et suivi de la qualité

<b>S0</b>	<b>ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX</b>
-----------	--

Dans toutes les interventions, sur des constructions neuves ou existantes, l'ensemble des acteurs est impliqué dans l'obtention des performances attendues aux plans réglementaire et contractuel dans les domaines du respect de l'environnement, de la réduction des besoins en énergie et du développement durable. Le secteur du bâtiment doit apporter une contribution essentielle à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du Plan national de performance thermique de l'habitat issu du Grenelle de L'Environnement.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »
<b>S 0.1 - Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement</b>	
<p><b>Engagements internationaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Protocole de Kyoto – 1997.</li> <li>▪ Sommet de Johannesburg – 2002.</li> </ul> <p><b>Orientations européennes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Livre blanc sur les énergies renouvelables – 1997.</li> <li>▪ Livre vert sur l'efficacité énergétique – 2006.</li> <li>▪ Paquet Climat-énergie – 2009.</li> <li>▪ Directives de l'Union européenne.</li> </ul> <p><b>Orientations nationales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plan climat – 2004.</li> <li>▪ Loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique française – 2005.</li> <li>▪ Plan climat – 2006.</li> <li>▪ Plans d'action (Face sud, Soleil, Terre énergie...).</li> <li>▪ Grenelle de l'environnement – 2007.</li> <li>▪ Loi Grenelle 1 – 2009. Loi Grenelle 2 – 2010.</li> <li>▪ Réglementation thermique en vigueur.</li> <li>▪ PACTE Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Énergétique.</li> </ul>	<p><b>Indiquer</b> les objectifs principaux des engagements et orientations relatifs à la lutte contre le réchauffement climatique, la diminution de la consommation d'énergie et la protection de l'environnement.</p>
<b>S 0.2 - Domaines d'action dans le cadre du développement durable</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Efficacité énergétique.</li> <li>▪ Bâtiment et lutte contre le réchauffement climatique.</li> <li>▪ Urbanisme Transports Climat-énergie.</li> <li>▪ Risques, santé et environnement.</li> <li>▪ Réduction des déchets.</li> </ul>	<p><b>Citer</b> les principaux domaines d'action des orientations européennes et nationales.</p>
<b>S 0.3 - Dimension économique</b>	
<p>S 0.3.1 - Postes de consommation d'énergie dans le bâtiment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Production des matériaux.</li> <li>▪ Transport des personnels.</li> <li>▪ Transport des matériels.</li> <li>▪ Transport des matériaux.</li> <li>▪ Travaux de construction.</li> <li>▪ Utilisation des locaux (chauffage, eau chaude sanitaire, rafraîchissement, éclairage...).</li> <li>▪ Travaux modificatifs.</li> <li>▪ Déconstruction.</li> <li>▪ Tri des déchets.</li> <li>▪ Recyclage ou réemploi de matériaux et composants.</li> </ul> <p>S 0.3.2 - Évolution du coût des énergies</p> <p>S 0.3.3 – Aides financières et incitations diverses</p>	<p><b>Citer</b> les différents postes de consommation d'énergie.</p> <p><b>Comparer</b> l'évolution du coût de plusieurs combustibles sur une décennie.</p> <p><b>Citer</b> des mesures d'aide et d'incitation dans le domaine des économies d'énergie.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »
<b>S 0.4 – Énergies utilisées</b>	
<p>S 0.4.1 - Énergies renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Solaire thermique.</li> <li>▪ Solaire photovoltaïque.</li> <li>▪ Biomasse.</li> <li>▪ Bois combustible.</li> <li>▪ Vent.</li> <li>▪ Géothermie, ...</li> </ul> <p>S 0.4.2 - Énergies fossiles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pétrole, charbon, gaz ...</li> </ul> <p>S 0.4.3 - Production d'énergie électrique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ D'origine hydraulique.</li> <li>▪ D'origine solaire.</li> <li>▪ D'origine éolienne.</li> <li>▪ D'origine thermique.</li> <li>▪ D'origine nucléaire...</li> </ul> <p>S 0.4.4 - Transferts d'énergie à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ De l'air ambiant.</li> <li>▪ Du sol.</li> <li>▪ De l'air extrait.</li> <li>▪ Des effluents ...</li> </ul> <p>S 0.4.5 – Cogénération</p>	<p><b>Caractériser</b> le mode et le lieu de production des différentes énergies</p>
<b>S 0.5 - Impact environnemental</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Émissions de CO2 (empreinte carbone, bilan carbone).</li> <li>▪ Nuisances sonores.</li> <li>▪ Nuisances visuelles.</li> <li>▪ Qualité de l'air.</li> <li>▪ Qualité de l'eau.</li> <li>▪ Déchets et rejets.</li> </ul>	<p><b>Identifier</b> le type d'impact environnemental lié à une activité ou un choix constructif.</p>
<b>S 0.6 - Fonctionnement thermique du bâti</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Répartition des déperditions thermiques.</li> <li>▪ Inertie thermique.</li> <li>▪ Apports gratuits.</li> <li>▪ Renouvellement d'air.</li> <li>▪ Apports en chauffage.</li> <li>▪ Besoins de rafraîchissement.</li> <li>▪ Bâtiment basse consommation (BBC).</li> <li>▪ Bâtiment à haute performance énergétique (HPE).</li> <li>▪ Bâtiment à très haute performance énergétique (THPE).</li> <li>▪ Bâtiment passif.</li> <li>▪ Bâtiment à énergie positive (BEPOS).</li> </ul>	<p><b>Schématiser</b> les échanges thermiques du système bâtiment.</p>
<b>S 0.7 - Réglementation thermique</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exigences de performance énergétique.</li> <li>▪ Apports liés à l'occupation.</li> <li>▪ Besoin bioclimatique conventionnel.</li> <li>▪ Exigence de confort d'été.</li> <li>▪ Perméabilité à l'air.</li> <li>▪ Isolation thermique.</li> <li>▪ Apports d'énergie renouvelables.</li> <li>▪ Éclairage naturel.</li> <li>▪ Mesure de la consommation d'énergie.</li> <li>▪ Contrôle des performances énergétiques du bâtiment en service.</li> </ul>	<p><b>Indiquer</b> les points principaux de la réglementation thermique en vigueur.</p>

<b>S 0.8 - Implication sur la production du bâti neuf</b>	
<p>S 0.8.1 - En conception</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Objectif global en consommation d'énergie.</li><li>▪ Conception globale optimisée.</li><li>▪ Conception collaborative.</li><li>▪ Conception bioclimatique.</li><li>▪ Garantie de performances.</li><li>▪ Définition de dispositions constructives particulières.</li></ul> <p>S 0.8.2 - En réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Interventions coordonnées.</li><li>▪ Éco-construction.</li><li>▪ Matériaux bio-sourcés.</li><li>▪ Étanchéité à l'air.</li><li>▪ Suivi de la mise en œuvre des dispositions constructives particulières.</li><li>▪ Gestion du chantier.</li></ul> <p>S 0.8.3 - A la livraison</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Présentation des modalités de fonctionnement et d'utilisation.</li></ul> <p>S 0.8.4 - A l'utilisation</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mesure des consommations.</li></ul>	<p><b>Indiquer</b> la contribution des intervenants de l'acte de construire dans la chaîne de responsabilités, notamment dans la phase de mise en œuvre.</p>
<b>S 0.9 - Implication sur les bâtiments existants</b>	
<p>S 0.9.1 - Principaux concepts</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Diagnostic de performance énergétique.</li><li>▪ Approche globale.</li><li>▪ Solutions techniques d'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment.</li></ul> <p>S 0.9.2 - Caractéristiques des ouvrages</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Éléments de remplacement.</li><li>▪ Suivi de la mise en œuvre des dispositions constructives particulières.</li><li>▪ Mesure des consommations.</li></ul>	<p><b>Indiquer</b> la contribution des intervenants de l'acte de construire dans la chaîne de responsabilités, notamment dans la phase de mise en œuvre.</p>



<b>S1</b>	<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE L'ACTE DE CONSTRUIRE</b>
-----------	--

La connaissance de l'entreprise et de ses partenaires dans l'acte de construire est indispensable pour appréhender efficacement les différentes phases d'une opération. Les modes de fonctionnement tant juridique, humain qu'économique sont aussi des notions importantes à posséder.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »
<b>S 1.1 – Les différents intervenants</b>	
<p><b>1 - Les différents partenaires de l'acte de construire.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maître d'ouvrage et maître d'ouvrage délégué.</li> <li>▪ Maître d'œuvre.</li> <li>▪ Bureau de contrôle technique.</li> <li>▪ Bureau d'études techniques.</li> <li>▪ Coordonnateur SPS.</li> <li>▪ Économiste de la construction.</li> <li>▪ Entreprises de différents corps d'état,</li> <li>▪ Sous-traitants.</li> </ul> <p>Organismes spécialisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.</li> <li>▪ Organismes de normalisation.</li> <li>▪ Organismes de contrôle et de qualification.</li> <li>▪ Organismes de prévention.</li> </ul> <p>Concessionnaires de réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Eau, gaz, électricité, communication...</li> </ul> <p>Services publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ État, Collectivités territoriales.</li> </ul>	<p>Identifier les intervenants participant à l'acte de construire.</p> <p>Identifier les relations fonctionnelles et les liens contractuels entre les intervenants.</p> <p>Citer leur rôle respectif et les limites d'intervention de chacun d'eux.</p>
<b>S 1.2 – Les entreprises</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La classification des entreprises (en fonction de l'activité, du secteur économique, de la taille, de la branche et du secteur d'activité).</li> <li>▪ Structure.</li> <li>▪ Typologie d'entreprises (entreprise générale, groupement d'entreprises, entreprises cotraitantes, entreprises sous-traitantes...).</li> <li>▪ Organismes professionnels et syndicaux.</li> <li>▪ Chambres consulaires (CCL., Chambre de métiers et de l'artisanat...).</li> <li>▪ Classification des personnels (conventions collectives).</li> <li>▪ Label de qualification et de certifications des entreprises.</li> </ul>	<p>Différencier les principaux statuts juridiques et la taille des entreprises (SA, SARL, EURL...).</p> <p>Expliciter l'organigramme de l'entreprise et s'y situer.</p> <p>Identifier les niveaux de classification des personnels.</p> <p>Citer le nom et la fonction d'organismes patronaux et salariés.</p> <p>Indiquer le rôle des différentes chambres consulaires.</p> <p>Citer les organismes de certification et de qualification de l'entreprise.</p> <p>Expliciter les différents labels.</p>
<b>S 1.3 – Les contextes administratifs et financiers</b>	
<p><b>1 – Les marchés</b></p> <p>Marchés publics et privés.</p> <p>Différentes procédures de passation de marché.</p> <p>Pièces contractuelles et constitutives des marchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les pièces générales à caractère administratif ou technique (CCAG, CCTG...).</li> <li>▪ les pièces particulières à caractère administratif technique (CCAP, acte d'engagement, CCTP...).</li> <li>▪ les documents tels que : plans, notes de calculs, devis quantitatifs et estimatifs, liste des prix ou série des prix...</li> </ul> <p>Plan Général de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS).</p>	<p>Citer les différents marchés et leurs modes de passation.</p> <p>Établir l'ordre chronologique des étapes du projet.</p> <p>Lister, à chaque étape, les intervenants concernés.</p> <p>Citer, pour une affaire donnée, les documents contractuels et constitutifs d'un marché et préciser leur rôle.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »
<p>Schéma Organisationnel d'un Plan Assurance Environnement (SOPAE). Schéma Organisationnel d'un Plan Assurance Qualité (SOPAQ). Schéma Organisationnel de Gestion et d'Élimination des Déchets (SOGED). Différentes phases du projet de construction.</p> <p><b>2 - Autorisations et démarches administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Permis de construire ;</li> <li>▪ Déclaration préalable ;</li> <li>▪ Permis d'aménager ;</li> <li>▪ Demande préalable d'ouverture d'un chantier ;</li> <li>▪ Demande d'autorisation de voirie...</li> </ul> <p><b>3 – Contexte juridique</b></p> <p>Entreprises concernées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entreprises générales ou mandataires communs.</li> <li>▪ Entreprises groupées en macro-lots.</li> <li>▪ Entreprises cotraitantes et sous-traitantes.</li> </ul> <p>Responsabilité de l'ouvrage jusqu'à la réception et au-delà.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réception des travaux (partielle, provisoire, définitive).</li> <li>▪ Garantie de parfait achèvement de travaux.</li> <li>▪ Retenue de garantie.</li> <li>▪ Levée de réserves.</li> <li>▪ Garantie biennale, (ou garantie de bon fonctionnement), garantie décennale...</li> </ul> <p>Responsabilité de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Responsabilité en garantie civile et pénale...</li> <li>▪ Respect des délais d'intervention, (pénalités de retards) , du suivi de chantier...</li> </ul>	<p>Fournir une description simple des responsabilités de l'entreprise et des pénalités encourues.</p> <p>Identifier les responsabilités et en prendre la mesure des conséquences.</p> <p>Citer les intervenants participant à la réception des travaux et leur rôle respectif.</p>

<b>S2</b>		<b>ÉTUDE DES CONSTRUCTIONS ET COMMUNICATION TECHNIQUE</b>	
<b>Connaissances</b> (Notions, concepts)		<b>Limites de connaissances</b> « être capable de »	
<b>S 2.1 – Convention et techniques de représentation des ouvrages du bâtiment</b>			
<b>1 - Convention de représentation :</b> En neuf, rénovation, restructuration (démolition). <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Types de représentation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentation orthogonale ;</li> <li>- Coupes...</li> <li>- Sections...</li> <li>- Perspectives...</li> </ul> </li> <li>▪ Dessins d'architecte :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans de masse et de situation, plans de niveaux (rez-de-chaussée, étage...), coupes verticales, façades.</li> <li>- Hachures, cotations, traits, symboles, colorations, abréviations...</li> <li>- Dessins de détail : planchers, murs, cloisons, escaliers, baies, portes, conduits, ventilations, charpentes...</li> <li>- Dessin de définition.</li> <li>- Plans d'exécution.</li> </ul> </li> <li>▪ Constructions géométriques.</li> </ul>		<b>Identifier, décoder et exploiter</b> les pièces graphiques. <b>Maîtriser et utiliser</b> le vocabulaire technique à bon escient.  <b>Maîtriser</b> les techniques des constructions géométriques lors de l'implantation des ouvrages et de la réalisation de dessins.	
<b>S 2.2 – Supports de communication</b>			
<b>1 - Supports graphiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relevé sur site.</li> <li>▪ Croquis de détails.</li> <li>▪ Dessins de définition et de détails.</li> <li>▪ Calepinage...</li> </ul>		<b>Maîtriser</b> les techniques du relevé traditionnels et numériques (photographie, photogrammétrie, lasergrammétrie). <b>Maîtriser</b> les techniques traditionnelles et numériques permettant de réaliser un relevé exploitable par un tiers. <b>Maîtriser</b> les techniques traditionnelles et numériques permettant de réaliser, de modifier et de compléter un dessin de définition, un dessin de détail, un calepinage en respectant les conventions de représentation.	
<b>2 – Supports numériques</b> Les outils numériques actuels utiles à la prise d'informations à la communication d'informations et à la conservation et à l'actualisation d'une base de données. <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ordinateurs, tablettes, smartphones...</li> <li>▪ Logiciels de traitements de textes et d'images, de création de diaporamas, de dessins assistés par ordinateur (2D et 3D), tableurs...</li> <li>▪ Supports de Gestion électronique de documents.</li> </ul>		<b>Utiliser</b> le support de communication approprié dans ses fonctions usuelles. <b>Maîtriser</b> les techniques de numérisation et d'archivage des documents d'entreprise. <b>Adapter</b> le niveau de communication à l'interlocuteur et/ou à la situation afin de comprendre et d'être compris.	
<b>3 – Supports écrits :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comptes rendus de réunions de chantier ;</li> <li>▪ Notices techniques ;</li> <li>▪ Courriers ;</li> <li>▪ Modes opératoires ;</li> <li>▪ Divers documents administratifs, contractuels, et propres à l'entreprise.</li> </ul>		<b>Identifier</b> les moyens techniques adaptés à la situation et à l'interlocuteur. <b>Rédiger ou renseigner</b> des documents exploitables par un tiers en utilisant le vocabulaire technique adapté et en respectant les conventions rédactionnelles.	
<b>4 – Supports oraux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comptes rendus, synthèses...</li> <li>▪ Explications, renseignements, consignes...</li> <li>▪ Modes opératoires ;</li> <li>▪ Commentaires de démonstration ;</li> <li>▪ Présentation devant un auditoire.</li> </ul>		<b>Construire</b> un discours audible, compréhensible et adapté à l'interlocuteur et/ou à la situation. <b>Concevoir</b> le contenu des slides d'un diaporama. <b>Maîtriser</b> les techniques de présentation, notamment en utilisant différents supports tels que des maquettes, un diaporama, des fiches techniques, des graphiques...	

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »
<b>S2.3 - Démarche collaborative numérique - Enjeux digitaux</b>	
<p><b>1 - Données numériques :</b></p> <p>Bases de données numériques d'un projet de construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau de détail d'un modèle numérique.</li> <li>▪ Bibliothèque d'objets numériques utiles à la modélisation.</li> </ul> <p>Notion d'interopérabilité entre des logiciels de maquettes numériques, imports et exports de maquettes entre logiciels (format IFC).</p> <p>Sites professionnels (branches et organismes professionnels, fournisseurs, industriels...).</p> <p><b>2 - Niveaux de développement</b></p> <p>Utilisation des outils numériques actuels utiles à la prise d'informations à la communication d'informations et à la conservation et à l'actualisation d'une base de données.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lecture et exploitation des données issues d'un modèle numérique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- modélisations 3D paramétriques ;</li> <li>- représentations 2D générées à partir d'un modèle 3D ;</li> <li>- exports de listes de composants, quantités, de caractéristiques...</li> </ul> </li> <li>▪ Analyse numérique des projets : <ul style="list-style-type: none"> <li>- recherche des incohérences sur le modèle (détection de collisions...).</li> </ul> </li> <li>▪ Intégration des données numériques dans le cycle de vie d'un projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>- conservation des données numériques ;</li> <li>- mise à jour des maquettes et base de données.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Décrire et expliquer</b> simplement le processus de gestion de l'information mis en œuvre tout au long d'un projet collaboratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle des intervenants dans le processus ;</li> <li>- Circulation de l'information ;</li> <li>- Synthèse du projet.</li> </ul> <p><b>Rechercher, extraire et exploiter</b> des informations.</p> <p><b>Produire</b> des documents à un niveau courant (notes, comptes rendus, lettres, diaporamas...), limités à des détails (2D) ou à l'exploitation de fichier (3D).</p> <p><b>Participer</b> au sein d'un groupe à un projet collaboratif et utiliser des outils numériques de travail collaboratif.</p> <p><b>Importer</b> une maquette numérique issue d'une autre entreprise, et de son logiciel métier, en vue de proposer une solution technique adaptée.</p> <p><b>Exporter</b> une maquette numérique en vue de collaborer avec une autre entreprise.</p> <p><b>Extraire</b> une information (caractéristiques techniques, quantités...) dans un modèle informatique (modèle BIM - Building Information Modeling).</p> <p><b>Identifier</b> les informations et données d'une maquette numérique (modèle BIM) utiles pour une intervention sur un complexe d'étanchéité</p> <p><b>Compléter</b> une maquette numérique existante par l'ajout de nouveaux composants ou objets, ou en utilisant des bases de données internes ou produites par des fournisseurs.</p> <p><b>Exploiter</b> la maquette numérique (réaliser des quantitatifs et des extractions de plans en 2D à partir du Modèle).</p> <p><b>Détecter</b> les interférences de tout ou partie d'un modèle avec ou sans en lien avec un autre lot d'un marché.</p> <p><b>Archiver</b> les données numériques d'un projet de manière à en assurer la conservation.</p>
<b>S 2.4 - Documents permettant l'étude et le suivi des travaux</b>	
<p><b>1 - Dossier de définition du chantier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pièces graphiques et photographiques.</li> <li>▪ Descriptifs, CCTP.</li> <li>▪ Bordereaux quantitatif, estimatif.</li> <li>▪ Calepinage, dessins de détail, projet décoratif.</li> <li>▪ PPSPS.</li> <li>▪ Plan d'Assurance Environnement (PAE).</li> <li>▪ Plan d'Assurance Qualité (PAQ).</li> <li>▪ Schéma Organisationnel de Suivi et d'Élimination des Déchets (SOGED).</li> <li>▪ Éléments de compte prorata.</li> <li>▪ Calendrier général.</li> <li>▪ Calendrier d'exécution...</li> </ul> <p><b>2 - Documents réglementaires, normatifs et de mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Eurocode, NF DTU, normes.</li> <li>▪ Avis techniques ou DTA, CPT.</li> <li>▪ Cahiers du CSTB.</li> <li>▪ Réglementations thermique, acoustique, incendie, sismique...</li> <li>▪ PV d'essai.</li> <li>▪ Classification des matériaux et labels qualité...</li> </ul>	<p><b>Identifier et citer</b> les fonctions des différents documents.</p> <p><b>Donner</b> leur place dans la chronologie de l'intervention.</p> <p><b>Extraire les informations</b> et les renseignements techniques nécessaires à l'étude et à la réalisation d'un ouvrage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lire et comprendre les pièces écrites ;</li> <li>- identifier les solutions constructives ;</li> <li>- identifier l'environnement de l'intervention.</li> <li>- repérer les parties d'ouvrage à traiter ;</li> <li>- identifier les matériaux utilisés ;</li> </ul> <p><b>Identifier</b> les risques liés aux dispositions constructives</p> <p><b>Mettre en adéquation</b> les besoins et les effectifs avec le calendrier d'exécution.</p> <p><b>Identifier et citer</b> les dispositions retenues pour assurer la protection des usagers.</p> <p><b>Lister</b>, à partir d'un besoin lié à un contexte professionnel, les documents normatifs, réglementaires, techniques, les informations nécessaires à la réalisation d'un ouvrage ;</p> <p><b>Expliquer</b> des normes, des réglementations.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »
<p><b>3 - Documents permettant le calcul des besoins</b></p> <p>Documents contractuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Métré ;</li> <li>▪ Devis quantitatif ;</li> <li>▪ Devis estimatif ;</li> <li>▪ Bordereaux de prix.</li> </ul> <p>Techniques de calcul des quantités d'ouvrages et d'estimation des pertes.</p> <p><b>4 - Documents de mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fiches techniques ;</li> <li>▪ Modes opératoires ;</li> <li>▪ Guides, mémentos, cahier des charges, fiches techniques, des branches professionnelles... ;</li> <li>▪ Documents Agence Qualité Construction ;</li> <li>▪ Règles RAGE ;</li> <li>▪ Croquis de détail ;</li> <li>▪ Projet de décoration ;</li> <li>▪ Calepinage, plans ;</li> <li>▪ Outils de planification...</li> </ul> <p><b>5 - Documents de suivi de travaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Internes à l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> <li>- bons de commande ;</li> <li>- fiches journalières ;</li> <li>- Situations de travaux, (facturation intermédiaire).</li> </ul> </li> <li>▪ Propres au chantier ; <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptes rendus de réunion de chantier ;</li> <li>- Consignation d'observations, d'incidents...</li> <li>- Situations de travaux,</li> <li>- Planning des tâches...</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Analyser et exploiter</b> les documents selon leur fonction.</p> <p><b>Maîtriser et appliquer</b> les règles de calculs et les unités de mesure pour définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des linéaires ;</li> <li>- des surfaces ;</li> <li>- des volumes ;</li> <li>- des éléments à l'unité</li> </ul> <p>Afin de calculer les besoins en matériaux, en matériels et en main d'œuvre.</p> <p><b>Analyser et exploiter</b> les documents selon leur fonction.</p> <p><b>Compléter et mettre à jour</b> les documents de suivi de travaux.</p>

S3	HISTOIRE DE L'ART	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »	
<b>S 3.1 – Les grands repères de l'histoire de l'art et de l'architecture</b>		
<p>Les principaux courants artistiques de l'antiquité à nos jours.</p> <p>L'évolution de l'architecture de l'antiquité à nos jours (la chronologie et les styles, les architectes référents et leurs réalisations).</p> <p>Les domaines artistiques (architecture, peinture, sculpture, mosaïque ...).</p>	<p><b>Indiquer et situer</b> chronologiquement et géographiquement, les principaux courants artistiques et stylistiques de l'Antiquité à nos jours.</p> <p><b>Identifier et Nommer</b> les éléments caractéristiques d'une période et/ou d'un style.</p> <p><b>Analyser et expliciter</b> des caractéristiques esthétiques en relation avec des périodes, des styles ou des sources d'inspiration.</p>	
<b>S3.2 - Des créations liées à l'actualité de l'architecture</b>		
<p>Quelques créations contemporaines.</p>	<p><b>Analyser et comprendre</b> certains des enjeux de l'architecture et de la décoration actuels et des procédés de conception et de fabrication contemporains.</p>	
<p>Approches créatives liées à l'environnement et au développement durable.</p>	<p><b>Analyser et comprendre</b> les contraintes environnementales et de développement durable.</p>	

S4	ARTS APPLIQUÉS	
Connaissances (Notions, concepts)		Limites de connaissances « être capable de »
<b>S 4.1 – La méthodologie du projet</b>		
L'investigation. L'expérimentation. La réalisation. La communication.	<b>Collecter, sélectionner et classer</b> des informations esthétiques et stylistiques. <b>Observer et analyser</b> un ouvrage d'Arts-appliqués. <b>Proposer</b> des solutions à un problème simple. <b>Exprimer</b> graphiquement une intention.	
<b>S4.2 - Les techniques de traduction et de représentation traditionnelles et numériques</b>		
Les moyens d'expression traditionnels : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Esquisse ;</li> <li>▪ Croquis perspectif ;</li> <li>▪ Dessin ;</li> <li>▪ Planche tendances ;</li> <li>▪ Maquette d'étude.</li> </ul> Les techniques traditionnelles de traduction des couleurs et des textures (crayons, pastels, lavis, ...). Les outils numériques : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Logiciels de retouche d'image ;</li> <li>▪ Modeleur 3D.</li> </ul>	<b>Maîtriser</b> les outils adaptés à une représentation. <b>Reproduire</b> les caractéristiques formelles d'un élément réel ou figuré. <b>Maîtriser</b> des techniques graphiques de simplification, géométrisation, stylisation d'une forme. <b>Traduire</b> les caractères essentiels d'un élément architectural. <b>Traduire</b> des effets de couleurs, de textures, de lumière, de volume et d'espace. <b>Reproduire</b> des gammes colorées à partir d'échantillons et/ou de documents. <b>Maîtriser</b> certaines fonctionnalités de bases d'un logiciel de retouche d'image ou d'un modeleur 3D.	
<b>S4.3 - Les constituants plastiques</b>		
Les graphismes et formes. Les couleurs et les valeurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Classification ;</li> <li>▪ Propriétés ;</li> <li>▪ Rapports (dominante/tonique, harmonie/contraste...).</li> </ul> Les matières et les textures. Les principes d'organisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rythme, juxtaposition, alternance, répétition, inversion, superposition ;</li> <li>▪ Statisme, dynamisme ;</li> <li>▪ Symétrie, asymétrie.</li> </ul> Les effets de la lumière.	<b>Identifier</b> les constituants plastiques. <b>Reconnaître et nommer</b> les principales données chromatiques. <b>Appréhender</b> des données de texture, de couleur, de lumière, de volume et d'espace. <b>Exploiter</b> les principes fondamentaux d'organisation formelle, volumique et chromatique.	
<b>S4.4 - La terminologie spécifique</b>		
Le vocabulaire de l'architecture : structure de l'édifice, rythme, composition et ornements. Le vocabulaire technique de la couleur.	<b>Connaître et utiliser</b> le vocabulaire artistique et professionnel spécifique.	

S5	CONFORT DU BÂTIMENT	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »	
<b>S5.1 – Accessibilité du cadre bâti</b>		
<p>(Annexe 2 de l'arrêté du 30 juin 2008 : éléments complémentaires aux référentiels de certification pour les diplômés professionnels concernés par l'obligation de formation à l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées). Le titulaire du diplôme est amené, à partir de documents tels que des plans de réalisation et d'instructions précises sur l'intervention qui lui est demandée, à préparer la réalisation de l'ouvrage décrit par les documents fournis en lui donnant les caractéristiques prescrites (emplacement, forme, dimensions, matériaux, aspect, ...), à faire réaliser l'ouvrage, à contrôler sa réalisation, à préparer sa réception par le représentant du maître d'ouvrage. Il peut être amené à signaler une non-conformité ou une difficulté de réalisation du projet initial au regard de la réglementation. Il a connaissance de la réglementation et des solutions techniques courantes de sa spécialité.</p>		
<p>Dans le cadre de la construction d'un bâtiment, il s'agit d'expliciter la prise en compte des dispositions permettant aux personnes en situation de handicap, d'accéder au cadre bâti et d'utiliser ses équipements.</p>		
<p>Les différents types de handicaps. Réalisation d'un bâtiment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réglementation sur l'accessibilité du cadre bâti pour les personnes handicapées ;</li> <li>▪ Caractéristiques des aménagements et équipements.</li> </ul>	<p><b>Distinguer</b> les différents types de handicaps. <b>Mettre</b> en relation les dispositions prévues avec les différents types de handicaps. <b>Justifier</b> le principe de dimensionnement et d'implantation des ouvrages et équipements permettant l'accessibilité.</p>	
<b>S5.2 – Accessibilité des personnes</b>		
<p>Identification des locaux en fonction de leur usage. Caractéristiques et dimensions des locaux. Accès en fonction des locaux pompiers, rampes d'accès, flux de personnes. Réglementation en vigueur. Accessibilité et adaptabilité des constructions aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite.</p>	<p><b>Expliciter</b> les exigences réglementaires. <b>Identifier</b> les locaux soumis à la réglementation. <b>Repérer</b> les non-conformités d'un projet. <b>Repérer</b> sur site ou sur plan, les aménagements aux handicaps : rampes, éléments podotactiles... <b>Analyser</b> les dimensions-enveloppes et les aires de manœuvre d'une personne à mobilité réduite. <b>Citer</b> les caractéristiques attendues des revêtements de sol en fonction des contraintes liées à l'accessibilité des personnes.</p>	
<b>S5.3 – Confort hydrique</b>		
<b>1 – Notion d'hygrométrie.</b>		
<p>Flux d'air (naturels, contrôlés et parasites). Sens de migration de la vapeur d'eau dans une paroi. Origine des condensations superficielles et internes aux parois, leurs incidences sur les ouvrages et le confort du bâtiment. Réglementation en vigueur.</p>	<p><b>Interpréter</b> un relevé hygrométrique de l'air. <b>Interpréter</b> le diagramme des pressions réelles de vapeur et de condensation. <b>Indiquer</b> le sens du mouvement de la vapeur d'eau dans une paroi. <b>Analyser et expliquer</b> le phénomène de condensation. <b>Situer</b> la zone de condensation dans une paroi.</p>	
<b>2 – Phénomène de capillarité</b>		
<p>Porosité ouverte ou fermée. Perméabilité, microporosité. Solubilité. Rétention d'eau.</p>	<p><b>Comparer</b> les performances hydriques des matériaux de construction. <b>Identifier</b> les différents phénomènes physiques de migration des fluides dans les matériaux de construction.</p>	
<b>3 – Désordres engendrés :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Salpêtre,</li> <li>▪ Efflorescences ;</li> <li>▪ Moisissures ;</li> <li>▪ Pourrissement ;</li> <li>▪ Décollements ;</li> <li>▪ Gonflement ;</li> <li>▪ Corrosion ;</li> <li>▪ Gélivité ;</li> <li>▪ Migration de bistré...</li> </ul> <p>Solutions conceptuelles et constructives préventives. Solutions curatives dans le bâti ancien. Résistance à la diffusion de vapeur d'eau des matériaux, des systèmes et des parois.</p>	<p><b>Préciser</b> l'incidence de l'humidité sur le confort de du bâtiment et sur la pérennité des ouvrages. <b>Citer</b> les facteurs favorisant les désordres. <b>Différencier et expliquer</b> les désordres dus à des infiltrations accidentelles ou permanentes, à des remontées capillaires ou à de la condensation. <b>Proposer</b> des solutions curatives ou préventives. <b>Justifier</b> le rôle et la position du pare vapeur. <b>Indiquer</b> les incidences des condensations sur les ouvrages et sur le confort des personnes. <b>Justifier</b> la ventilation des locaux. <b>Analyser et proposer</b> des solutions constructives et de remédiation.</p>	



Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »
<b>S5.4 – Confort acoustique</b>	
<p>Notions élémentaires en acoustique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Modes de propagation d'une source sonore ;</li> <li>▪ Composition du bruit ;</li> <li>▪ Grandeurs caractéristiques d'une source sonore.</li> </ul> <p>Notions de traitement en isolation et en correction acoustique. Caractéristique des matériaux et des parois au regard de la transmission et de l'absorption acoustique. Principes constructifs et leurs exigences de mise en œuvre. Réglementation en vigueur.</p>	<p><b>Citer</b> les sources et types de bruits dans le bâtiment. <b>Expliquer</b> les modes de transmission d'une onde sonore. <b>Citer</b> les objectifs de la réglementation acoustique. <b>Rechercher</b> sur les documentations l'indice d'affaiblissement acoustique d'un plancher, d'une paroi. <b>Analyser et proposer</b> des dispositifs constructifs en isolation acoustique. <b>Expliciter</b> le phénomène de réverbération d'un local. <b>Relever et expliquer</b> des mesures d'intensité sonore et de temps de réverbération. <b>Analyser et proposer</b> des dispositifs de correction acoustique.</p>
<b>S5.5 – Confort thermique</b>	
<p>Propriétés thermiques des matériaux.</p> <p>Concepts d'isolation. Perméabilité à l'air.</p> <p>Réglementation thermique.</p> <p>Performance énergétique globale de l'enveloppe d'un bâtiment.</p> <p>Méthode de calcul pour définir la résistance thermique d'une paroi composée.</p>	<p><b>Classifier</b> les matériaux au regard de leurs caractéristiques thermiques. <b>Exploiter</b> le certificat de qualification d'un isolant. <b>Localiser</b> les ponts thermiques. <b>Identifier</b> les contraintes de mise en œuvre d'un matériau isolant. <b>Comparer</b> les différents systèmes d'isolation par l'extérieur et par l'intérieur. <b>Citer</b> les objectifs de la réglementation thermique. <b>Analyser</b> les performances calculées au regard de la réglementation. <b>Exploiter</b> des documents en vue de <b>calculer</b> la résistance thermique et le coefficient de transmission surfacique d'une paroi composée. <b>Analyser</b> les exigences réglementaires pour une maison individuelle non climatisée.</p>
<b>S5.6 – Confort lié à l'esthétique et à l'environnement coloré</b>	
<p>Les couleurs, les différents types d'harmonies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Douce ;</li> <li>▪ Contrastée ;</li> <li>▪ À dominante</li> <li>▪ .....</li> </ul> <p>Les effets de matières : décoratifs, sensitifs.</p> <p>La lumière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décomposition de la lumière ;</li> <li>▪ Le spectre visible et invisible.</li> </ul> <p>Émission de lumière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Modes d'émission.</li> </ul> <p>Les différentes sources lumineuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Naturelles, artificielles ;</li> <li>▪ Les influences sur la couleur des objets.</li> </ul>	<p><b>Proposer et justifier</b> des interactions colorées à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une teinte dominante ;</li> <li>- d'un matériau ;</li> <li>- d'un environnement.</li> </ul> <p><b>Proposer et justifier</b> des effets qui participent au confort d'un environnement.</p> <p><b>Identifier</b> les différentes couleurs d'un spectre. <b>Citer</b> les différents modes d'émission de la lumière. <b>Citer</b> les différentes sources lumineuses et leurs caractéristiques. <b>Expliquer</b> l'influence des caractéristiques de la source lumineuse sur la couleur des objets.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »
<b>S5.7 – Confort lié à diverses dispositions réglementaires</b>	
<p>Dispositions relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À la circulation et aux chutes des personnes ;</li> <li>▪ Aux matériaux nocifs (amiante, plomb, radon, ...) ;</li> <li>▪ Aux pollutions.</li> </ul> <p>Dispositions réglementaires relatives aux économies d'énergies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Isolation ;</li> <li>▪ Étanchéité à l'air.</li> </ul> <p>Principes et dispositions réglementaires relatives à la qualité de l'air :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renouvellement d'air ;</li> <li>▪ Dépollution de l'air ambiant ;</li> </ul> <p>Dispositions réglementaires relatives à l'étanchéité à l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Joints d'étanchéité,</li> <li>▪ Produits d'étanchéité et de protection à l'eau</li> </ul>	<p><b>Analyser</b> les dispositions constructives retenues pour assurer la sécurité des usagers.</p> <p><b>Proposer</b> des solutions permettant d'assurer le confort et la sécurité des usagers.</p> <p><b>Interpréter et expliquer</b> les dispositions de mises en œuvre et les conséquences pour le confort et la santé des usagers.</p> <p><b>Donner</b> les sources de pollution et leur incidence sur la santé.</p> <p><b>Exploiter et expliquer</b> l'étiquetage des émissions en polluants volatils.</p> <p><b>Commenter</b> une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire.</p> <p><b>Identifier</b> les zones à risques d'infiltrations et de fuites d'eau.</p> <p><b>Proposer</b> des solutions techniques adaptées.</p>

<b>S6 CARACTÉRISTIQUES SCIENTIFIQUES DES MATÉRIAUX</b>	
<b>Connaissances</b> (Notions, concepts)	<b>Limites de connaissances</b> « être capable de »
<b>S6.1 – Notions de propriétés physiques et chimiques</b>	
Aspect ; État de surface, Dureté ; Adhérence ; Plasticité, élasticité ; Dilatation, rétractabilité, influence de la couleur ; Porosité, microporosité, hygroscopicité, perméabilité ; Tensions superficielles, mouillabilité. Géllivité, Dissolution, transfert ; Conductivité ; Viscosité, thixotropie ; Basicité, acidité ;	À partir d'ouvrages, d'éléments d'ouvrage ou de situations caractéristiques du secteur professionnel : <b>Expliquer</b> les propriétés et leurs conséquences : - pour la mise en œuvre des matériaux et revêtements ; - pour la pérennité des ouvrages. <b>Décoder</b> dans les fiches techniques les propriétés des matériaux et revêtements ; <b>Proposer</b> des solutions.
<b>S6.2 – Séchage des produits</b>	
Évaporation des solvants. Durée pratique d'utilisation, temps ouvert, temps « d'ajustabilité », mise en circulation ; Phénomène de prise. Réactions chimiques.	<b>Expliquer</b> les différents types et les phases de séchages des produits. <b>Justifier</b> les conséquences des différentes phases dans la mise en œuvre des produits <b>Démontrer et expliquer</b> les phénomènes de prise. <b>Démontrer et expliquer</b> : - les conditions influant sur le séchage des produits ; - les désordres résultant d'un séchage « anormal », notamment au niveau de l'adhérence. <b>Définir</b> la durée pratique d'utilisation, le temps ouvert, le temps de mise en circulation.
<b>S6.3 – Notions sur les réactions chimiques</b>	
Corrosion Carbonatation ; Prise ; Adhérence...	<b>Démontrer et expliquer</b> les phénomènes : - d'oxydation des métaux ; - de carbonatation ; - de durcissement des produits.
Altérations dues aux phénomènes chimiques. Oxydation des métaux. Corrosion par des acides ou des bases.	<b>Identifier</b> les différentes altérations entre le support et matériaux. <b>Indiquer</b> les facteurs favorisant les désordres. <b>Définir</b> les causes et conséquences des altérations. <b>Exploiter</b> dans les documents techniques et normatifs, les caractéristiques des produits en vue d'appliquer un système. <b>Proposer et justifier</b> des solutions de traitement.
Compatibilité des produits employés. Notion de systèmes.	<b>Énoncer</b> les risques d'incompatibilité entre produits et matériaux de systèmes et/ou de formulations différentes

S7	TECHNOLOGIE DES CONSTRUCTIONS	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »	
<b>S7.1 – Protection incendie</b>		
<p>Modélisation d'un incendie. Résistance au feu des ouvrages. Réaction au feu des éléments de construction. Classement des matériaux et des éléments de construction. Classification des bâtiments. Principes constructifs et leurs exigences de mise en œuvre. Règles d'évacuation des locaux.</p>	<p>Citer les différentes phases d'un incendie. Donner les objectifs de la réglementation. Déterminer le classement des matériaux et des éléments de construction en fonction du classement européen. Identifier les familles de constructions. Associer les caractéristiques des matériaux au classement des bâtiments : - réaction au feu ; - résistance au feu. Différencier la protection passive de la protection active. Identifier : - les équipements et les systèmes « anti-panique », blocs d'éclairage de sécurité. - les équipements obligatoires de lutte contre l'incendie (lance, extincteurs, etc. ...). - les signalisations et consignes d'évacuation des locaux.</p>	
<b>S7.2 – Les ouvrages du bâtiment</b>		
<p><b>Connaissance générale du bâtiment :</b> Facteurs influant sur l'architecture (région, histoire, climat). Matériaux de construction (bois, acier, béton, pierre, brique, bloc de béton manufacturé, pisé, ...). Typologie des bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Selon leur destination : bâtiments d'habitation individuels et collectifs, bâtiments recevant du publics, bâtiments hospitaliers, bureaux, bâtiments industriels... ;</li> <li>▪ Selon leur configuration : maisons isolées ou en bande, immeubles, bâtiments de grandes hauteur... ;</li> <li>▪ Selon leur valeur architecturale et patrimoniale.</li> </ul> <p>Fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer la sécurité : résistances mécaniques et stabilité ;</li> <li>▪ Préserver la santé et assurer le confort ;</li> <li>▪ Préserver l'environnement ;</li> <li>▪ Assurer l'usage.</li> </ul> <p>Éléments constitutifs (voies et réseaux divers, fondations, éléments porteurs verticaux et horizontaux, clos, couvert, aménagement intérieur, équipements techniques, planchers chauffants à eau chaude ou par rayonnement, murs chauffants...).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fonctions.</li> <li>▪ Vocabulaire technologique.</li> </ul> <p>Typologie systèmes constructifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enveloppe monolithique en béton armé et en maçonnerie d'éléments ;</li> <li>▪ Notions sur les arcs et les voûtes... ;</li> <li>▪ Blocs auto-stables ;</li> <li>▪ Ossature, remplissage...</li> </ul>	<p>À partir d'un dossier de travaux ou d'une situation sur le terrain :</p> <p>Distinguer les bâtiments selon leurs typologies. Distinguer, localiser et nommer les principaux ouvrages. Différencier les types d'ouvrages par leurs fonctions. Identifier les matériaux utilisés. Utiliser la terminologie courante spécifique à ces ouvrages.</p>	

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »
<b>S7.3 – Les ouvrages du secteur professionnel</b>	
<p><b>Classification par famille.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les supports à construire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en panneaux prêts à carreler ;</li> <li>- en blocs de béton cellulaire....</li> <li>- les chapes sèches ;</li> <li>- les chapes de mortier...</li> <li>- les chapes de mortier désolidarisées ;</li> </ul> </li> <li>▪ Les ouvrages d'interposition : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les enduits de sol (lissage, ragréage, dressage) ;</li> <li>- les systèmes concourant à répondre aux exigences acoustiques et thermiques ;</li> <li>- les nattes ;</li> <li>- les systèmes de protection à l'eau sous carrelage (SPEC) ;</li> <li>- les systèmes d'étanchéité liquides (SEL) ;</li> <li>- les systèmes d'étanchéité de plancher intermédiaire (SEPI).</li> </ul> </li> <li>▪ Les primaires de fixation, d'accrochage, de réduction et d'uniformisation de l'absorption.</li> <li>▪ Les ouvrages réalisés en carrelage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faïences, grès cérame, grès émaillés, pâtes de verre, carreaux de ciment, terres cuites, pierres naturelles ou reconstituées, émaux...</li> <li>- Carrelages (dont ceux de grand format ou de format oblong), listels, frises, plinthes, éléments décoratifs ;</li> <li>- Sur sols et sur murs, en intérieur et en extérieur ;</li> <li>- Sur toute configuration de support ou d'ouvrage, notamment celle impliquant une pose techniquement complexe (escalier balancé, poteau circulaire...);</li> <li>- En pose droite et diagonale, avec ou sans bordure, assemblage de carreaux de mêmes dimensions, de formes et d'orientations différentes.</li> <li>- En pose collée, scellée ou sur plots.</li> </ul> </li> <li>▪ Les joints inter-carreaux.</li> <li>▪ Les joints en mastics souples.</li> <li>▪ Les joints traités par profilés.</li> <li>▪ Les accessoires.</li> <li>▪ Les traitements de finition.</li> <li>▪ Les produits d'entretien....</li> </ul> <p><b>Documents de références :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Normes NF, Documents Techniques Unifiés, Avis Techniques, Cahier des Prescriptions Techniques...</li> <li>▪ Notices (ex : sur le classement UPEC des revêtements et des locaux).</li> <li>▪ Fiches, cahiers et guides techniques, Mémentos...</li> <li>▪ Les règles RAGE</li> </ul>	<p><b>Reconnaître et Identifier</b> les ouvrages. <b>Indiquer</b> leurs classifications. <b>Utiliser</b> la terminologie idoine. <b>Énoncer</b> leur processus de mise en œuvre et leurs principales caractéristiques. <b>Exploiter</b> des fiches techniques et abaques liés aux caractéristiques physiques, chimiques et mécaniques des ouvrages. <b>Donner</b> les performances et les caractéristiques techniques attendues au regard des textes normatifs, réglementaires et techniques, notamment en vue du contrôle de conformité en cours et en fin de chantier. <b>Analyser et exploiter</b> les fiches de données de sécurité des fabricants. <b>Justifier</b> le choix des produits et matériaux en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> <li>- du contexte du chantier,</li> <li>- des normes en vigueur,</li> <li>- des réglementations et des recommandations du fabricant,</li> <li>- des classements des matériaux et des locaux,</li> <li>- des normes environnementales.</li> </ul> <b>Respecter</b> les solutions techniques et les produits d'entretien des revêtements selon les prescriptions du fabricant. </p> <p><b>Donner</b> la fonction des différents documents de référence. <b>Exploiter</b> les documents associés aux ouvrages.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »
<b>S7.4 – Les matériaux du secteur professionnel</b>	
<p>Ces matériaux sont étudiés en tant que supports, mais également en tant que matériaux ou éléments mis en œuvre par le carreleur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sables, agrégats...</li> <li>▪ Isolants thermiques et acoustiques.</li> <li>▪ Matériaux de protection à l'eau et d'étanchéité.</li> <li>▪ Éléments en terre cuite.</li> <li>▪ Éléments en béton cellulaire.</li> <li>▪ Ciment et matériaux manufacturés dérivés.</li> <li>▪ Métaux (acier, aluminium...).</li> <li>▪ Matériaux de synthèse (PVC, élastomère...).</li> <li>▪ Produits verriers (parois, miroirs...).</li> <li>▪ Bois et matériaux manufacturés dérivés.</li> <li>▪ Plâtre et matériaux manufacturés dérivés.</li> <li>▪ Matériaux de revêtement du carreleur (sol, mur...).</li> <li>▪ Systèmes de fixation (chevilles, visserie...).</li> <li>▪ Colles, adhésifs et mortiers-colle.</li> <li>▪ Primaires.</li> <li>▪ Films en polyéthylène.</li> <li>▪ Enduits de sol.</li> <li>▪ Mastics.</li> <li>▪ Profilés divers (PVC, métalliques, à LED...).</li> <li>▪ Joints inter-carreaux.</li> <li>▪ Produits de protection superficielle et d'entretien.</li> </ul>	<p><b>Identifier</b> les matériaux d'usage courant par famille ou variétés.</p> <p><b>Différencier</b> les matériaux par leur dénomination normalisée, usuelle ou commerciale.</p> <p><b>Utiliser</b> la terminologie idoine.</p> <p><b>Énoncer</b> les critères de classement et de classification.</p> <p><b>Énoncer</b> leur processus d'élaboration ou de fabrication et leurs principales caractéristiques.</p> <p><b>Exploiter</b> des fiches techniques et abaques liés aux caractéristiques physiques, chimiques et mécaniques des matériaux.</p> <p><b>Analyser et exploiter</b> les fiches de données de sécurité.</p> <p><b>Identifier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– les dimensions normalisées et commerciales ;</li> <li>– les conditionnements ;</li> <li>– les conditions de stockage et de magasinage ;</li> <li>– les performances ;</li> <li>– les délais d'utilisation ;</li> <li>– les domaines et limites d'emploi.</li> </ul> <p><b>Identifier</b> les utilisations des matériaux par type d'ouvrages.</p> <p><b>Citer</b> les techniques de mise en œuvre selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– l'ouvrage à réaliser ;</li> <li>– les conditions et des contraintes de réalisation (matériels, main d'œuvre, localisation, qualité des travaux...).</li> </ul>
<p><b>Documents de références :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Normes NF, Documents Techniques Unifiés, Avis Techniques, Cahier des Prescriptions Techniques...</li> <li>▪ Règles RAGE.</li> <li>▪ FDS, FDES.</li> <li>▪ Certifications et marquage produits (NF, CE, déclaration de performance DoP, fiches de déclaration environnement et sanitaire, ACERMI...).</li> <li>▪ Notices (ex : sur le classement UPEC des revêtements et des locaux).</li> </ul>	<p><b>Donner</b> la fonction des différents documents de référence.</p> <p><b>Exploiter</b> ces documents associés aux matériaux à mettre en œuvre.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »
<b>S7.5 – Comportement mécanique des ouvrages</b>	
L'étude des comportements mécaniques des ouvrages se fera à partir de maquettes pédagogiques démontrant les phénomènes à expliquer.	
<p><b>Équilibre des solides :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Modélisation des liaisons.</li> <li>▪ Actions mécaniques (ponctuelles et uniformément réparties).</li> <li>▪ Principe fondamental de la statique.</li> <li>▪ Résolution d'un problème de statique plane.</li> </ul> <p><b>Résistance des matériaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Hypothèse et modèle poutre.</li> <li>▪ Sollicitations simples (traction, compression, cisaillement, flexion simple, masse propre de l'ouvrage, descentes de charges, conditions atmosphériques).</li> <li>▪ Module de déformation.</li> <li>▪ Limite élastique.</li> <li>▪ Notion de contraintes et déformations (flèche) – Facteurs influents pour une poutre droite.</li> </ul>	<p>À partir d'ouvrages, d'éléments d'ouvrage ou de situations caractéristiques du secteur professionnel :</p> <p><b>Isoler</b> le système.</p> <p><b>Effectuer</b> le bilan des actions mécaniques appliquées.</p> <p><b>Modéliser</b> le système.</p> <p><b>Énoncer</b> le principe fondamental de la statique.</p> <p><b>Résoudre</b> graphiquement un problème de statique plane. ⇒ Se limiter à une résolution graphique de l'équilibre d'un solide soumis à trois forces, dans des situations simplifiées.</p> <p><b>Inventorier</b> les charges.</p> <p><b>Exploiter</b> les tableaux des caractéristiques mécaniques des matériaux.</p> <p><b>Exploiter</b> les données techniques indiquant les limites d'utilisation (entraxes, sections des profilés, nature des fixations...).</p> <p><b>Prendre en compte</b> l'effet des charges appliquées dans leur environnement (ex : stockage des matériaux, démolition de cloisons...).</p> <p><b>Mettre en évidence</b> la formule <math>P = F/S</math>, notamment au regard du poinçonnement.</p> <p><b>Justifier</b> sans calcul les dispositions constructives retenues.</p>

<b>S8 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b>	
<b>Connaissances</b> (Notions, concepts)	<b>Limites de connaissances</b> « être capable de »
<b>S8.1 - Principes généraux, connaissances des principaux risques</b>	
<p><b>Les principes généraux</b></p> <p>Missions générales des acteurs de la prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ acteurs externes institutionnels : DIRECCTE, CAR-SAT, INRS, OPPBTP, Inspection et médecine du travail ;</li> <li>▪ acteurs internes (dans l'entreprise) : chef d'entreprise, ses représentants (référént sécurité), CHSCT ;</li> <li>▪ acteurs du chantier : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, coordonnateur SPS (CSPS).</li> </ul> <p>Outils de prévention, de sécurité et de protection de la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plan Général de Coordination (PGC) ;</li> <li>▪ Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS).</li> </ul> <p>Principes normatifs et réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Processus d'apparition du dommage (ISO NF EN 12100-1) ;</li> <li>▪ Obligation de résultat en matière de sécurité et notion de responsabilité ;</li> <li>▪ Principes généraux de prévention (L4121-2 Code du travail) ;</li> <li>▪ Plan de Prévention (cas d'une seule entreprise intervenante sans risque particulier) ;</li> <li>▪ Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER).</li> </ul>	<p><b>Énoncer</b> les missions générales de ces acteurs.</p> <p><b>Citer</b> leurs moyens d'action.</p> <p><b>Identifier</b> l'interlocuteur adapté à un problème de sécurité.</p> <p><b>Utiliser</b> le schéma d'apparition d'un dommage dans une situation professionnelle.</p> <p><b>Identifier</b> les responsabilités civiles et pénales.</p> <p><b>Énoncer</b> l'articulation PGC/PPSPS.</p> <p><b>Énoncer</b> le rôle d'un plan de prévention dans les locaux occupés.</p> <p><b>Citer</b> les principes généraux de prévention.</p> <p><b>Énoncer</b> le rôle d'un DUER. et son plan d'actions associé.</p>
<p><b>La prévention et la connaissance des risques</b></p> <p>Identification des principaux risques liés à son poste de travail et aux activités, co-activités du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Risques d'accident du travail - Inventaire des risques. Classement et effets (fréquence/gravité) ;</li> <li>▪ Risques d'atteinte à la santé : les principales maladies professionnelles reconnues dans le BTP (surdit�, troubles musculo-squelettiques [TMS], allergies, lombalgies, cancers professionnels li�s � l'amiante, intoxication li�e aux fum�es).</li> </ul> <p>Pour chaque nuisance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rep�rage des mesures de suppression ou de r�duction du risque ;</li> <li>▪ Rep�rage des �quipements de protection collective et individuelle adapt�s ;</li> <li>▪ Prise en compte des consignes et autorisations en vigueur.</li> </ul>	<p><b>Rep�rer</b> le plan organisant la s�curit� d'un chantier et les dispositions li�es � son poste de travail.</p> <p><b>Associer</b> � chaque risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– les mesures organisationnelles permettant de supprimer ou r�duire les risques,</li> <li>– les �quipements de protection collective et individuelle adapt�s,</li> <li>– les consignes et autorisations en vigueur.</li> </ul> <p><b>Identifier</b> les principales nuisances de son poste de travail responsables d'atteintes � la sant�.</p> <p><b>Associer</b> � chaque nuisance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– les mesures organisationnelles permettant de supprimer ou r�duire les nuisances,</li> <li>– les �quipements de protection collective et individuelle adapt�s,</li> <li>– les consignes et autorisations en vigueur.</li> </ul>
<p><b>R�glementation hygi�ne et installations</b></p> <p>� l'atelier ou sur le chantier (vestiaires, sanitaires, r�fectoire, douches...).</p>	<p><b>Citer</b> les r�gles de mise � disposition d'installations</p> <p><b>Rep�rer</b> les installations n�cessaires mises ou mettre � disposition sur le chantier (vestiaires, sanitaires, r�fectoire, douches...).</p>
<p><b>Gestion de la pr�vention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Document unique d'�valuation des risques et plan d'action.</li> <li>▪ Plan de pr�vention en locaux occup�s.</li> <li>▪ Dimension �conomique de la pr�vention.</li> </ul>	<p><b>�noncer</b> le r�le d'un DUER et de son plan d'action associ�.</p> <p><b>�noncer</b> le r�le d'un plan de pr�vention dans les locaux occup�s.</p> <p><b>Prendre en compte</b> l'impact �conomique d'une mesure de pr�vention.</p> <p><b>Citer</b> la tarification Accident du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP).</p>



Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »
<b>S8.2- Protection du poste de travail et de l'environnement</b>	
<b>Protection et signalisation.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Éléments de protection de son poste de travail.</li> <li>▪ Signalisation de sécurité du chantier (port du casque, circulation, extincteurs, etc. ...), signalisation routière temporaire.</li> </ul>	<b>VÉRIFIER</b> les éléments de protection de son poste de travail. <b>REPÉRER</b> la signalisation de sécurité du chantier (port du casque, circulation, etc. ...).
<b>Évacuation des déchets.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Classification des déchets à détruire, à revaloriser...</li> <li>▪ Circuits d'élimination des déchets sur le chantier</li> <li>▪ Élimination des fluides et des solvants</li> <li>▪ Nettoyage mécanisé et manuel du matériel.</li> </ul>	<b>REPÉRER</b> les circuits d'élimination des déchets sur le chantier et à l'entreprise <b>CITER</b> les règles de prévention à respecter lors du nettoyage des matériels.
<b>S8.3 - Risques spécifiques</b>	
<b>Agents Chimiques Dangereux (ACD).</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Étiquetage des produits : pictogrammes, phrases de danger, phrases de risque.</li> <li>▪ Fiches de données de sécurité (FDS).</li> <li>▪ Application des modes opératoires préconisés.</li> <li>▪ Équipements de protection individuelle (EPI) contre le risque chimique.</li> </ul>	<b>Citer</b> la signification des pictogrammes CLP-SGH (Classification Labelling and Packaging – Système Global Harmonisé). <b>Identifier</b> les substances dangereuses et les moyens de s'en protéger. <b>Décoder</b> une FDS et Identifier les moyens de prévention appropriés.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mesures de protection contre les fibres d'amiantes :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- intervention sur matériaux amiantés (Sous-Section 4) ;</li> <li>- opérations de retrait de matériaux amiantés (Sous-Section 3)..</li> </ul> </li> </ul>	<b>Citer</b> les risques liés à l'exposition à l'amiante. <b>Citer</b> les matériaux pouvant contenir de l'amiante. <b>Énoncer</b> la conduite à tenir en présence de matériaux amiantés et les formations nécessaires. <b>Citer</b> les dispositifs de formation obligatoire pour les interventions sur matériaux amiantés
<b>Circulation Routière</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Véhicules utilitaires légers (VUL) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- limites de charge (PTAC, PTRAC...) et réglementation ;</li> <li>- arrimage et équilibre des charges ;</li> <li>- aménagement et entretien des véhicules.</li> </ul> </li> <li>▪ Occupation de voirie concernant :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- la signalisation temporaire de chantier ;</li> <li>la protection des tiers.</li> </ul> </li> </ul>	<b>Énumérer</b> les charges d'un véhicule à partir de sa plaque d'identification. <b>Donner</b> les principes du chargement d'un véhicule (aménagements intérieurs, points d'arrimage...) <b>Donner</b> les points de contrôle avant son utilisation sur le domaine public. <b>Citer</b> les principes de conduite économique en sécurité. <b>Citer</b> les principales règles de signalisation temporaire.
<b>Travail en hauteur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification des équipements de protection collectifs adaptés aux tâches réalisées en hauteur (plancher, trémies, consoles, échafaudages de pied et roulants, garde-corps, plateformes, nacelles, PIRL...) dans des situations telles que :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- postes de travail en hauteur dans une pièce ;</li> <li>- postes de travail en hauteur dans une cage d'escalier ;</li> <li>- interventions en façade d'un bâtiment.</li> </ul> </li> <li>▪ Dispositifs de protection individuelle contre les chutes de hauteur : harnais, sous-systèmes de liaison, ancrages définitifs, ancrages provisoires.</li> <li>▪ Voisinage avec la tension.</li> </ul>	<b>Citer</b> les différents types de matériel d'accès en hauteur et leur domaine d'utilisation. <b>Repérer et Évaluer</b> les risques de chute de hauteur lors des accès et aux postes de travail. <b>Lister</b> les critères de sélection des différents types de protections collectives. <b>Donner</b> les conditions d'utilisation des protections collectives. <b>Donner les conditions d'utilisation des EPI antichute.</b> <b>Citer</b> la résistance minimale des ancrages.
<b>Électricité et risques électriques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- repérage des pièces nues sous tension ;</li> <li>- dangers de l'électricité ;</li> <li>- contact direct, contact indirect ;</li> <li>- protection des personnes ;</li> <li>- protection des installations.</li> </ul>	<b>Énoncer</b> les éléments sous tension d'une installation (Appareillages en état ou dégradés, alimentation des points lumineux, lignes encastrées, isolants dégradés...) <b>Citer</b> les niveaux d'habilitation nécessaires en fonction de l'intervention envisagée. <b>Détecter</b> les risques d'électrocution dans un circuit ou sur un appareillage.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »
<b>S8.4 - Moyens d'accès et plateformes de travail</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utilisation des échelles.</li> <li>▪ Utilisation des échafaudages de pied.</li> <li>▪ Montage, utilisation et démontage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des échafaudages roulants ;</li> <li>- des plateformes individuelles roulantes légères (PIRL) ;</li> <li>- des plateformes individuelles roulantes (PIR).</li> </ul> </li> <li>▪ Le principe de montage, d'installation et de maintenance.</li> <li>▪ Les domaines d'emploi.</li> <li>▪ Les règles et les limites d'utilisation.</li> <li>▪ Les articles du Code du travail concernant le travail en hauteur.</li> </ul>	<p><b>Décoder</b> les fiches techniques.</p> <p><b>Comparer</b> les performances.</p> <p><b>Maitriser</b> le vocabulaire technique adapté.</p> <p><b>Être en mesure</b> d'effectuer un choix adapté (types de matériels, types et nombre d'éléments).</p> <p><b>Expliciter</b> le montage et l'installation.</p> <p><b>Énoncer</b> les règles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'utilisation et leurs limites ;</li> <li>- de maintenance ;</li> <li>- de stockage.</li> </ul> <p><b>Être en mesure</b> d'appliquer et de faire appliquer la réglementation en vigueur.</p>
<b>S8.5 – Formations spécifiques</b>	
<p><b>Conduite à tenir en cas d'accident.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Programme de formation et recyclage – Certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (formation donnant lieu à une attestation reconnue dans les entreprises).</li> </ul>	<p><b>Protéger, examiner, faire alerter, secourir.</b></p>
<p><b>Manutentions manuelles et mécaniques, organisation du poste de travail.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Programme de formation et recyclage – Certificat « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique : Industrie, Bâtiment, Commerce.</li> <li>▪ Organisation et optimisation du poste de travail - Ergonomie</li> </ul>	<p><b>Donner et exploiter</b> les règles liées aux circulations, manutentions et à l'ergonomie du poste de travail.</p> <p><b>Évaluer</b> les manipulations et les manutentions.</p> <p><b>Choisir</b> les équipements de manutentions mécaniques.</p> <p><b>Organiser</b> et optimiser les postes de travail.</p>
<p><b>Travail en hauteur.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Programme de formation travail en hauteur (annexe 5 de la R408).</li> </ul>	<p><b>Travailler</b> en sécurité sur un échafaudage de pied.</p>
<p><b>Formation à la prévention des risques d'origine électrique.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Habilitation électrique B0V</li> </ul>	<p><b>Effectuer</b> des opérations d'ordre non électrique hors tension ou en zone de voisinage simple (zone 1) en tant qu'exécutant</p>

<b>S9</b>		<b>TECHNIQUES DE RÉALISATION ET DE MISE EN ŒUVRE</b>	
<b>Connaissances</b> (Notions, concepts)		<b>Limites de connaissances</b> « être capable de »	
<b>S9.1 – Moyens et techniques d'implantation</b>			
<p>Nature des références (origine, trait de niveau, symétrie ...).</p> <p>Méthodes géométriques de tracé (sur plan et « in situ »).</p> <p>Moyens : fil à plomb, niveau, laser...).</p> <p>Ressources (documents techniques, normatifs ou descriptifs, calepinages, dessins de détail...).</p>		<p><b>Identifier</b> les références existantes.</p> <p><b>Justifier</b> techniques d'implantation et les moyens utilisés.</p> <p><b>Expliciter</b> les implantations en vue d'une pose droite et diagonale, avec ou sans bordure, d'un assemblage de carreaux de mêmes dimensions, de formes et d'orientations différentes.</p> <p><b>Exploiter</b> les ressources.</p>	
<b>S9.2 – Moyens et techniques de construction et d'habillage</b>			
<p>Domaines d'intervention : intérieur, habillage de baignoire, cache-tuyaux, parois de douches...</p> <p>Techniques de pose et de construction (collage, scellement, vissage, chevillage...).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Moyens graphiques (plans, coupes, schémas, plans de montage, fiches techniques) ;</li> <li>▪ Matériels.</li> </ul>		<p><b>Identifier</b> les différents types de liaisons, et d'assemblage.</p> <p><b>Énoncer</b> les conditions, les préconisations à respecter pour la mise en œuvre.</p> <p><b>Justifier</b> les différentes techniques de mise en œuvre en fonction des domaines d'utilisation.</p>	
<b>S9.3 – Moyens et techniques de mise en œuvre</b>			
<p>Les supports :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Supports neufs et anciens ;</li> <li>▪ Natures et origines ;</li> <li>▪ Pathologies des supports ;</li> </ul> <p>Les travaux de préparation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déconstruction de cloisons, de chapes...</li> <li>▪ Dépose d'anciens revêtements...</li> <li>▪ Démontage d'appareillages...</li> <li>▪ Ponçage, grattage, piquage, dégraissage, grenail-lage, dépoussiérage...</li> <li>▪ Consolidation, stabilisation, traitement des fissures...</li> <li>▪ Application des primaires.</li> <li>▪ Application des enduits de sol.</li> </ul> <p>La pose des systèmes de drainage, de protection à l'eau et d'étanchéité.</p> <p>La pose de sous-couches isolantes thermiques et acoustiques (sous chape, sous carrelage...).</p> <p>La mise en œuvre des revêtements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collée (notion de temps ouvert).</li> <li>▪ Scellée (respect des dosages).</li> <li>▪ Sur plots.</li> </ul> <p>La mise en œuvre d'un projet décoratif.</p> <p>La pose des profilés de dilatation et de fractionnement.</p> <p>La réalisation des joints inter-carreaux et des joints en mastics souples.</p> <p>Dispositions constructives normatives, réglementaires et techniques.</p>		<p><b>Indiquer</b> la nature des supports et leurs constituants</p> <p><b>Identifier</b> les pathologies des supports.</p> <p><b>Expliquer</b> les causes et origines de ces pathologies.</p> <p><b>Proposer</b> des solutions de traitements curatifs et préventifs adaptées dans le cadre des normes et réglementations en vigueur.</p> <p><b>Indiquer et justifier</b> les travaux de préparation imposés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la nature du support ;</li> <li>– l'état de surface du support ;</li> <li>– le type de revêtement mis en œuvre ;</li> <li>– la technique de pose des revêtements ;</li> <li>– le contexte d'intervention.</li> </ul> <p><b>Exploiter</b> les informations et préconisations de la fiche technique d'un matériau.</p> <p><b>Justifier</b> les dispositions particulières.</p> <p><b>Expliquer</b> les techniques et règles de mise en œuvre.</p> <p><b>Justifier</b> des choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– de matériaux (format, type de colle...)</li> <li>– de matériels.</li> </ul> <p><b>Expliquer et démontrer</b> les principes de départ de pose.</p>	

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »
<b>S9.4 – Techniques et moyens de contrôle qualitatif</b>	
<p>Contrôles de réception des supports (<i>a priori</i>), en cours de réalisation (autocontrôle) et de l'ouvrage fini (<i>a posteriori</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des dimensions, de l'humidité, de la dureté, de la planéité, de la rotondité, des aplombs, des équerrages, de l'aspect général, de la cohésion de surface...);</li> <li>- Du respect des conditions de mise en œuvre ;</li> <li>- Du respect des règles de construction.</li> </ul> <p>Ressources (documents techniques, normatifs ou descriptifs, calepinages, dessins de détails...).</p> <p>Les matériels de contrôle manuels, électroniques, numériques.</p> <p>Mode operandi des contrôles (visuel, à l'aide de matériels) ;</p> <p>Les supports de consignation des relevés.</p>	<p>Lister les principaux contrôles à effectuer par le carreleur.</p> <p><b>Énoncer</b> leur mode opératoire.</p> <p><b>Établir</b> la liste chronologique des points de contrôle aux différentes étapes de la réalisation d'une activité ou d'un ouvrage donné.</p> <p><b>Être en mesure</b> d'effectuer un choix adapté des outils et matériels en fonction du type de contrôle.</p> <p><b>Relever</b> les exigences des textes normatifs, techniques et descriptifs.</p> <p><b>Assurer</b> une traçabilité exploitable des contrôles.</p>

S10	GESTION ET SUIVI DE CHANTIER	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances « être capable de »	
<b>S10.1 - Gestion quotidienne du chantier</b>		
<p><b>Prise de possession du chantier.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plan d'installation de chantier (PIC).</li> <li>▪ Compte Prorata.</li> <li>▪ Intervention en site occupé.</li> <li>▪ Préservation de l'existant.</li> </ul> <p><b>Approvisionnement en matériels et matériaux.</b></p> <p><b>Préservation du gaspillage en matériaux.</b></p> <p><b>Repliement du chantier.</b></p>	<p><b>Repérer</b> les obligations au regard du Plan d'installation de chantier et du Compte Prorata.</p> <p><b>Définir</b> les obligations et incidences.</p> <p><b>Lister</b> les étapes de la prise de possession du chantier.</p> <p><b>Repérer</b> les différentes zones, installations et réseaux du chantier.</p> <p><b>Donner</b> des réponses aux contraintes d'intervention en rénovation, notamment en site occupé.</p> <p><b>Gérer</b> les approvisionnements sur le plan administratif et technique, ainsi que sur celui de la sécurité.</p> <p><b>Identifier et exploiter</b> les documents de livraison et de répartition des matériaux.</p> <p><b>Lister et justifier</b> les mesures propres à limiter le gaspillage.</p> <p><b>Lister</b> les étapes du repliement du chantier.</p>	
<p><b>Gestion des déchets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Protection des abords et de l'existant.</li> <li>▪ Normes et procédures d'évacuation des déchets : <ul style="list-style-type: none"> <li>- tri ;</li> <li>- Stockage ;</li> <li>- valorisation des déchets recyclables ;</li> <li>- évacuation des déchets et des effluents.</li> </ul> </li> <li>▪ Schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</li> <li>▪ Procédures de nettoyage.</li> </ul>	<p><b>Lister</b> les règles de tri, de stockage et d'évacuation des déchets en fonction des consignes données.</p>	
<p><b>Technique de stockage et de magasinage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Règles limitant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les risques encourus par les personnes, les biens, les structures, ainsi que par les matériels et les matériaux eux-mêmes.</li> <li>- les pertes de temps en raison des manutentions.</li> </ul> </li> </ul> <p>Lister et justifier les règles de stockage et de magasinage.</p>	<p><b>Lister et justifier</b> les règles de stockage et de magasinage.</p> <p><b>Être en mesure :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'en choisir le lieu ;</li> <li>- de donner une répartition des matériels et des matériaux, dont celle en fonction de la chronologie d'utilisation ;</li> <li>- de formaliser cette répartition.</li> </ul>	
<p><b>Gestion du matériel de chantier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'outillage individuel et collectif.</li> <li>▪ Les matériels électroportatifs.</li> <li>▪ Les matériels de mesure (équerre, mètre, pige, niveau, aplomb, laser...) et de contrôle (humidimètre, duromètre, bombe à carbure, ...).</li> <li>▪ Les domaines d'emploi.</li> <li>▪ Les règles et les limites d'utilisation.</li> <li>▪ Maintenance préventive de premier niveau. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle et suivi de l'entretien (véhicules, matériels...);</li> <li>- Critères de définition d'une intervention périodique ;</li> <li>- Documents de suivi et d'entretien.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Décoder</b> les fiches techniques.</p> <p><b>Comparer</b> les performances.</p> <p><b>Maîtriser</b> le vocabulaire technique idoine.</p> <p><b>Être en mesure</b> d'effectuer un choix adapté (matériels, accessoires).</p> <p><b>Identifier et décrire</b> les dysfonctionnements.</p> <p><b>Énoncer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les règles d'utilisation en sécurité ;</li> <li>- les principes et méthodes de suivi de l'entretien et de la maintenance en fonction du niveau d'habilitation et de compétence (carnets de suivi, d'entretien ...).</li> </ul>	
<b>S10.2 - Organisation du processus de mise en œuvre sur chantier</b>		
<p><b>Organisation du processus.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tâches associées aux phases : <ul style="list-style-type: none"> <li>- nature des tâches ;</li> <li>- choix des procédés ;</li> <li>- moyens associés.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Identifier et prendre en compte</b> les différentes tâches associées aux phases de réalisation dans l'organisation des travaux.</p>	

<b>Connaissances</b> (Notions, concepts)	<b>Limites de connaissances</b> « être capable de »
<b>Chronologie des étapes.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Notions de contraintes d'antériorités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- techniques ;</li> <li>- Organisationnelles.</li> </ul> </li> </ul>	<b>Énoncer et justifier</b> la chronologie des étapes de mise en œuvre sur chantier.
<b>S10.3 - Gestion et suivi des temps et délais</b>	
<b>Exploitation des temps de réalisation.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Moyens associés aux phases : humains et matériels.</li> <li>▪ Planning général de chantier : <ul style="list-style-type: none"> <li>- présentation.</li> <li>- étapes et délais.</li> </ul> </li> </ul> <b>Suivi des temps d'exécution.</b> <b>Compte rendu des temps passés par activité.</b>	<b>Analyser et adapter</b> les moyens liés aux différentes phases. <b>Énoncer et prendre en compte</b> les contraintes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- régulières (livraisons, commandes, approvisionnement sur site, etc. ...) ;</li> <li>- particulières (co-activité, intempéries, etc. ...).</li> </ul> <b>Proposer</b> des adaptations en fonction des contraintes. <b>Justifier</b> les temps de réalisation.
<b>S10.4 - Gestion et suivi de la qualité</b>	
<b>La démarche qualité.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concepts de qualité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- définition ;</li> <li>- critères d'appréciations : quantitatifs et qualitatifs.</li> </ul> </li> <li>▪ Normes.</li> <li>▪ Causes de la non-qualité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- relation de cause à effet ;</li> <li>- internes : retouches, raccords, garantie, ...</li> </ul> </li> <li>▪ Outils de la démarche qualité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'analyse de la qualité ;</li> <li>- de suivi de la qualité ;</li> <li>- d'aide à la décision.</li> </ul> </li> <li>▪ Contrôle des approvisionnements.</li> <li>▪ Consignation.</li> <li>▪ Interprétation des relevés.</li> <li>▪ Remédiation des dysfonctionnements.</li> </ul> <b>Les contrôles de conformité.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réception des supports.</li> <li>▪ Autocontrôles.</li> <li>▪ Réception de travaux.</li> <li>▪ Types de contrôles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- qualitatif ;</li> <li>- quantitatif ;</li> <li>- conformité des ouvrages par rapport aux prescriptions.</li> </ul> </li> <li>▪ Les matériels et moyens de contrôle ;</li> <li>▪ Protocoles de contrôle.</li> </ul>	<b>Expliciter</b> les concepts de la qualité et ses composantes principales. <b>Identifier</b> les causes de la non-qualité et leur incidence sur le chantier. <b>Situer</b> ses propres activités et responsabilités dans l'organisation de la qualité dans l'entreprise. <b>Proposer</b> des solutions pouvant contribuer à la qualité.  <b>Citer</b> les principaux contrôles qualité durant le chantier. <b>Vérifier</b> la conformité des travaux au regard des prescriptions. <b>Expliquer</b> les procédés et les moyens de contrôle qualité.

### Mise en relation compétences et savoirs technologiques associés

COMPÉTENCES		SAVOIRS ASSOCIÉS										
		S0	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10
C1	1 Collecter et classer des informations	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	2 Analyser et décoder les données	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2	1 Traduire graphiquement un relevé et des solutions techniques	X		X			X	X	X	X	X	
	2 Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage	X			X	X			X			
	3 Rechercher et proposer des solutions esthétiques, graphiques et chromatiques	X			X	X			X			
	4 Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention	X								X	X	
	5 Déterminer les besoins	X		X			X		X	X	X	X
	6 Organiser la réalisation des tâches	X		X				X	X	X	X	X
C3	1 Assurer la gestion quotidienne du chantier	X						X		X		X
	2 Veiller au maintien en bon état des matériels	X	X					X	X	X	X	X
	3 Suivre la réalisation des tâches	X		X					X	X	X	X
	4 Gérer les approvisionnements des matériaux et des matériels	X			X					X	X	X
	5 Assurer la santé et la sécurité des personnes	X						X	X	X	X	X
	6 Organiser le poste de travail	X		X					X	X	X	X
	7 Contrôler la conformité	X	X	X			X	X	X	X	X	X
	8 Préparer les supports	X					X	X	X	X	X	X
	9 Implanter et répartir	X					X	X	X	X	X	X
	10 Réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau	X	X				X	X	X	X	X	X
	11 Réaliser des chapes	X	X				X	X	X	X	X	X
	12 Construire en éléments modulaires et en panneaux prêts à carreler	X	X						X	X	X	
	13 Poser des revêtements collés	X	X				X	X	X	X	X	X
	14 Poser des revêtements scellés	X	X				X	X	X	X	X	X
	15 Mettre en œuvre un projet décoratif	X	X				X	X	X	X	X	X
	16 Poser des revêtements sur plots	X	X				X	X	X	X	X	X
	17 Poser des éléments et accessoires	X	X				X	X	X	X	X	X
C4	1 Animer une équipe	X	X	X						X	X	X
	2 Communiquer avec les différents acteurs du chantier	X	X	X						X	X	X
	3 Rendre compte	X	X	X				X	X	X	X	X

## Unités constitutives du diplôme

### Unités professionnelles U.11, U.12, U.20 et U.30

La définition du contenu des unités du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois :

- de permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de « Validation des Acquis de l'Expérience » ;
- d'établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

CAPACITÉS ET COMPÉTENCES		UNITÉS				
		U.11	U.12	U.20	U.30	
C1	1.	Collecter et classer des informations	✗			
	2.	Décoder et analyser les données	✗			
C2	1.	Traduire graphiquement un relevé et des solutions techniques	✗			
	2.	Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage		✗		
	3.	Rechercher et proposer des solutions esthétiques graphiques et chromatiques		✗		
	4.	Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention	✗			
	5.	Déterminer les besoins	✗			
	6.	Organiser la réalisation des tâches	✗			
C3	1.	Assurer la gestion quotidienne du chantier				✗
	2.	Veiller au maintien en bon état des matériels				✗
	3.	Suivre la réalisation des tâches				✗
	4.	Gérer les approvisionnements des matériaux et des matériels				✗
	5.	Assurer la santé et la sécurité des personnes				✗
	6.	Organiser le poste de travail			✗	
	7.	Contrôler la conformité				✗
	8.	Préparer les supports			✗	
	9.	Implanter et répartir			✗	
	10.	Réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau			✗	
	11.	Réaliser des chapes			✗	
	12.	Construire en éléments modulaires et en panneaux prêts à carreler			✗	
	13.	Poser des revêtements collés			✗	
	14.	Poser des revêtements scellés			✗	
	15.	Mettre en œuvre un projet décoratif			✗	
	16.	Poser des revêtements sur plots			✗	
	17.	Poser des éléments et des accessoires			✗	
C4	1.	Animer une équipe				✗
	2.	Communiquer avec les différents acteurs du chantier				✗
	3.	Rendre compte				✗



### Mise en relation des tâches et des compétences en fonction des épreuves

ACTIVITÉS	TÂCHES	ÉPREUVES	COMPÉTENCES
<b>A1 PRÉPARATION D'UN CHANTIER</b>	A1-T1 Identifier et exploiter les informations utiles au chantier	E1 U11	C1.1 Collecter et classer des informations
			C1.2 Décoder et analyser les données
	A1-T2 Reconnaître le chantier sur site		C1.1 Collecter et classer des informations
			C1.2 Décoder et analyser les données
	A1-T3 Analyser des risques et proposer des solutions adaptées		C1.1 Collecter et classer des informations
			C1.2 Décoder et analyser les données
			C2.4 Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention
	A1-T4 Vérifier la faisabilité des prescriptions et soumettre des adaptations		C1.1 Collecter et classer des informations
			C1.2 Décoder et analyser les données
			C2.5 Déterminer les besoins
	C2.6 Organiser la réalisation des tâches		
A1-T5 Quantifier des besoins	C1.1 Collecter et classer des informations		
	C1.2 Décoder et analyser les données		
	C2.5 Déterminer les besoins		
A1-T6 Préparer l'approvisionnement en matériels et en matériaux	C1.1 Collecter et classer des informations		
	C1.2 Décoder et analyser les données		
	C2.5 Déterminer les besoins		
A1-T7 Préparer des documents d'exécution	C1.1 Collecter et classer des informations		
	C1.2 Décoder et analyser les données		
	C2.1 Traduire graphiquement un relevé et des solutions techniques		
	C2.6 Organiser la réalisation des tâches		
<b>A2 PROJET ESTHÉTIQUE ET DÉCORATIF</b>	A2-T1 Proposer des projets esthétiques et des solutions décoratives	E1 U12	C2.2 Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage
			C2.3 Rechercher et proposer des solutions esthétiques, graphiques et chromatiques
<b>A3 RÉALISATION D'OUVRAGES</b>	A3-T1 Organiser le poste de travail	E2 U20	C3.6 Organiser le poste de travail
	A3-T2 Préparer les supports		C3.8 Préparer les supports
	A3-T3 Réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau		C3.10 Réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau
	A3-T4 Tracer des lignes de référence		C3.9 Planter et répartir
	A3-T5 Réaliser des chapes		C3.11 Réaliser des chapes
			C3.9 Planter et répartir
	A3-T6 Construire en éléments modulaires et en panneaux prêts à carreler		C3.12 Construire en éléments modulaires et en panneaux prêts à carreler
	A3-T7 Poser des revêtements collés		C3.9 Planter et répartir
	A3-T8 Poser des revêtements scellés		C3.13 Poser des revêtements collés
			C3.9 Planter et répartir
	A3-T9 Réaliser un motif décoratif		C3.14 Poser des revêtements scellés
			C3.9 Planter et répartir
A3-T10 Poser des revêtements sur plots	C3.15 Mettre en œuvre un projet décoratif		
	C3.9 Planter et répartir		
A3-T11 Poser des éléments et des accessoires	C3.16 Poser des revêtements sur plots		
	C3.9 Planter et répartir		
	C3.17 Poser des éléments et des accessoires		

ACTIVITÉS	TÂCHES	ÉPREUVES	COMPÉTENCES
<b>A4 SUIVI DU CHANTIER ET COMMUNICATION</b>	A4-T1 Installer et sécuriser le chantier	<b>E3 U30</b>	C3.1 Assurer la gestion quotidienne du chantier
			C3.5 Assurer la santé et la sécurité des personnes
	A4-T2 Réceptionner les approvisionnements		C3.1 Assurer la gestion quotidienne du chantier
			C3.4 Gérer les approvisionnements des matériaux et des matériels.
	A4-T3 Encadrer une équipe		C3.5 Assurer la santé et la sécurité des personnes
	A4-T4 Contrôler la qualité des ouvrages		C3.1 Assurer la gestion quotidienne du chantier
			C3.3 Suivre la réalisation des tâches
	A4-T5 Monter, utiliser et démonter les échafaudages		C4.1 Animer une équipe
	A4-T6 Appliquer et faire appliquer les mesures de prévention		C4.3 Rendre compte.
			C3.7 Contrôler la conformité
	A4-T7 Veiller au maintien en bon état des matériels		C4.3 Rendre compte.
			C3.5 Assurer la santé et la sécurité des personnes
A4-T8 Effectuer le repliement du chantier	C3.5 Assurer la santé et la sécurité des personnes		
A4-T9 Communiquer avec les différents acteurs liés au chantier	C4.3 Rendre compte.		
A4-T10 Rendre compte de ses interventions et de l'avancement des travaux	C3.1 Assurer la gestion quotidienne du chantier		
A4-T11 Conseiller le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre	C3.2 Veiller au maintien en bon état des matériels		
	C4.3 Rendre compte.		
	C3.1 Assurer la gestion quotidienne du chantier		
	C3.3 Suivre la réalisation des tâches		
	C3.7 Contrôler la conformité		
A4-T12 Participer au tutorat des apprentis et à l'accompagnement des stagiaires	C4.2 Communiquer avec les différents acteurs du chantier		
	C4.3 Rendre compte		
	C4.3 Rendre compte		
	C3.3 Suivre la réalisation des tâches		
	C4.2 Communiquer avec les différents acteurs du chantier		
	C4.3 Rendre compte		
	C3.5 Assurer la santé et la sécurité des personnes		
	C4.1 Animer une équipe		
	C4.3 Rendre compte		

**Unité U40 : Épreuve E4 - Mathématiques**

L'ensemble du programme de mathématiques concerne trois domaines : statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie. Il présente, pour chacun d'eux, les capacités et les connaissances exigibles. Chaque domaine est divisé en modules de formation. Cette répartition en modules a pour but de faciliter les progressions en spirale revenant plusieurs fois sur la même notion (annexe à l'arrêté du 8 février 2016 fixant les programmes des enseignements généraux des classes préparatoires au brevet professionnel (BO n° 11 du 17 mars 2016)).

**Unité U50 : Épreuve E5 - Sciences physiques et chimiques**

Le programme de sciences physiques et chimiques est commun à l'ensemble des spécialités de BP et s'inscrit dans la continuité de celui des classes préparatoires au CAP en portant sur les mêmes domaines de connaissances : sécurité, électricité, mécanique, chimie, acoustique et thermique. Il présente, pour chacun des domaines, un module de programme (annexe à l'arrêté du 8 février 2016 fixant les programmes des enseignements généraux des classes préparatoires au brevet professionnel (BO n° 11 du 17 mars 2016)).

**Unité U60 : Épreuve E6 - Expression et connaissance du monde**

Annexe à l'arrêté du 8 février 2016 : programme d'enseignement d'expression et connaissance du monde (français et histoire-géographie) pour les classes préparatoires au brevet professionnel (BO n° 11 du 17 mars 2016).

**Unité U70 : Épreuve E7 - Langue vivante**

Annexe à l'arrêté du 8 février 2016 : programme d'enseignement de langues vivantes étrangères (BO n° 11 du 17 mars 2016).

## ANNEXE II

### Spécialité Carreleur Mosaïste de Brevet professionnel

#### Liste des diplômes permettant de s'inscrire à la spécialité « Carreleur Mosaïste » de Brevet Professionnel

Les diplômes de niveau V des spécialités suivantes :

- CAP Carreleur Mosaïste
- CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivités
- CAP Peintre Applicateur de Revêtements
- CAP Maçon
- BEP Réalisations du Gros Œuvre
- BEP Aménagement et Finition

Les diplômes de niveau IV permettant l'inscription avec un raccourcissement de la durée :

- BP Maçon
- Bac Pro Technicien du bâtiment Organisation et Réalisation du Gros Œuvre
- Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment

Les titres et diplômes du même secteur professionnel de niveau V ou de niveau supérieur, inscrits dans le répertoire national des certifications professionnelles.

## ANNEXE III

### Spécialité Carreleur Mosaïste de Brevet professionnel

### RÈGLEMENT D'EXAMEN

SPÉCIALITÉ CARRELEUR MOSAÏSTE DE BREVET PROFESSIONNEL			CFA ou section d'apprentissage habilité		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité		CFA ou section d'apprentissage non habilité	
			Formation professionnelle continue dans un établissement public		Formation professionnelle continue en établissement privé		Enseignement à distance	
Épreuve	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
<b>DOMAINE PROFESSIONNEL</b>								
<b>E.1 Épreuve technologique</b>								
Sous-épreuve E.11 : Étude et préparation d'un chantier	U.11	4	Ponctuel écrit	4 h 00 <sup>(1)</sup>	CCF	-	Ponctuel écrit	4 h 00 <sup>(1)</sup>
Sous-épreuve E.12 : Réalisation d'un projet esthétique et décoratif	U.12	3	Ponctuel écrit	3 h 00	CCF	-	Ponctuel écrit	3 h 00
<b>E.2 : Réalisation d'ouvrages et mise en œuvre de motifs décoratifs</b>	U.20	8	Ponctuel pratique	24 h 00	CCF	-	Ponctuel pratique	24 h 00
<b>E.3 : Suivi de réalisation d'ouvrages</b>	U.30	2	CCF	-	CCF	-	Ponctuel oral	30 min
<b>DOMAINE CONNAISSANCES GÉNÉRALES</b>								
<b>E.4 : Mathématiques</b>	<b>U40</b>	<b>1</b>	Ponctuel écrit et pratique	1 h 00	CCF	-	Ponctuel écrit	1 h 00
<b>E.5 : Sciences physiques et chimiques</b>	<b>U50</b>	<b>1</b>	Ponctuel écrit et pratique	1 h 00	CCF	-	Ponctuel écrit	1 h 00
<b>E.6 : Expression Française et Ouverture sur le Monde</b>	<b>U.60</b>	<b>3</b>	Ponctuel écrit	3 h 00	CCF	-	Ponctuel écrit	3 h 00
<b>E.7 : Langue vivante</b>	<b>U.70</b>	<b>1</b>	CCF	-	CCF	-	Ponctuel oral	20 min <sup>(2)</sup>

(1) Dont 30 minutes pour la lecture préalable du dossier technique.

(2) Dont 5 minutes de préparation pour la 1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve. Le candidat choisit l'une des 4 langues vivantes suivantes : anglais, allemand, italien, espagnol.

## ANNEXE IV

### Spécialité Carreleur Mosaïste de Brevet professionnel

#### DÉFINITION DES ÉPREUVES

<b>ÉPREUVE E.1</b>	<b>ÉPREUVE TECHNOLOGIQUE</b>	
<b>Sous-épreuve E.11</b>	<b>ÉTUDE ET PRÉPARATION D'UN CHANTIER</b>	<b>U.11</b>
<b>Coefficient 4</b>		

#### 1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE

Cette épreuve s'appuie sur une réalisation d'un ouvrage de la profession et de son environnement de mise en œuvre à partir de documents de réalisation de l'ouvrage. Ils comprendront un dossier technique et un dossier de ressources. Ces dossiers sont communs aux sous-épreuves E1.1 et E1.2.

L'épreuve doit permettre d'évaluer les compétences du candidat concernant :

- La compréhension et l'analyse du dossier technique, d'un projet, de la réalisation d'un ouvrage ;
- L'exploitation des données et informations liées à la préparation et la réalisation des travaux ;
- La préparation et le suivi d'une réalisation sur chantier.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne « conditions » du référentiel de certification.

À partir des dossiers et de ses connaissances personnelles concernant :

- L'entreprise, le déroulement et les acteurs d'un projet de construction ;
- Les systèmes de représentation ;
- Le confort de l'habitat ;
- L'approche scientifique des ouvrages ;
- Les ouvrages ;
- Les matériaux, les produits et les composants ;
- Les caractéristiques physiques et chimiques des matériaux ;
- Les moyens et techniques de réalisation et de mise en œuvre sur chantier ;
- Les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail ;
- L'organisation et la gestion de réalisation et de mise en œuvre sur chantier ;
- L'utilisation des matériels, des matériaux ;
- L'approche environnementale et de développement durable.

Le candidat procède à l'analyse des données de définition du projet, de la réalisation afin de :

- Choisir, adapter, justifier les techniques et les moyens de réalisation ;
- Proposer un diagnostic à partir de visuels (croquis, photos...) ;
- Proposer des solutions techniques adaptées ;
- Lister et quantifier les matériaux et composants constitutifs de l'ouvrage ;
- Justifier des choix de produits, de matériaux et de matériels ;
- Déterminer les besoins humains et matériels ;
- Prévoir l'organisation, le suivi de la réalisation et la mise en œuvre sur chantier.

#### 2. MODE D'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C1.1 – Collecter et classer des informations ;
- C1.2 – Décoder et analyser des données ;
- C2.1 – Traduire graphiquement un relevé et des solutions techniques ;
- C2.4 – Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention ;
- C2.5 – Déterminer les besoins ;
- C2.6 – Organiser la réalisation des tâches ;

Les indicateurs d'évaluation figurent dans la colonne « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant ces compétences dans le référentiel de certification.

La complexité du dossier technique, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont identiques quel que soit le mode d'évaluation, ponctuel ou dans le cadre du Contrôle en Cours de Formation.

### ÉVALUATION PONCTUELLE

La durée de l'épreuve est de 4 h 00 dont :

- 30 minutes de prise de connaissance des dossiers technique et de ressources ;
- 3 h 30 de composition écrite, réponses aux questions.

Le candidat sera convoqué une seule fois pour prendre connaissance des dossiers avant la sous-épreuve E1.1 (ou de la sous-épreuve E1.2 dans le cas où celui-ci ne passe pas la sous-épreuve E1.1).

L'épreuve se déroule obligatoirement en salle d'enseignement d'étude de la construction. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- les moyens informatiques et logiciels professionnels adaptés (PDF, visionneur de la maquette numérique BIM ...) ;
- des moyens multimédias s'ils sont prévus à l'épreuve.

Le dossier sujet se décompose en trois parties :

#### **1. Le dossier technique de l'ouvrage comprenant :**

- la description des situations professionnelles à réaliser ;
- les plans d'ensemble et de détails de l'ouvrage à réaliser ;
- le descriptif du ou des lots concernés, CCTP... ;
- le planning général du chantier et les contraintes d'intervention ;
- les solutions techniques proposées ou à développer.

#### **2. Le dossier ressources comprenant :**

- les plans et documents complémentaires au dossier technique ;
- les pièces graphiques, architecturales, stylistiques et photographiques ;
- les catalogues et fiches techniques relatives aux matériaux, produits et composants ;
- les règles en vigueur et normes applicables au projet ;
- les accès éventuels aux sites « Internet » d'organismes professionnels, fournisseurs... ;
- les fiches techniques relatives aux matériels, machines et outillages ;
- les moyens humains et matériels disponibles ou mobilisables ;
- les éléments du PPSPS relatifs aux lots concernés ;
- les données et consignes particulières à cette réalisation.

#### **3. Le dossier de questionnement** sur lequel le candidat répond aux problématiques posées.

### CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

L'évaluation s'effectue à l'occasion d'une situation organisée dans la seconde partie de la formation, dans le cadre des activités habituelles de formation par l'équipe de formateurs chargée du domaine professionnel.

Le candidat est informé de la période prévue pour le déroulement de la situation d'évaluation. La durée de la situation d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'épreuve correspondante, passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci. Elle donne lieu à une proposition de note.

La situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel, au moins, y est associé. L'absence de ce(s) dernier(s) ne peut en aucun cas invalider le déroulement de l'épreuve. Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de la sous-épreuve organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

À l'issue de cette situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation ;
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition ;
- les documents écrits et graphiques produits par le candidat lors de l'évaluation ;
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury.

L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter et de formuler toutes remarques et observations qu'il jugera utiles.

**La note attribuée à la sous-épreuve, quel que soit le mode d'évaluation, résulte de la délibération du jury qui est souverain.**

<b>ÉPREUVE E.1</b>	<b>ÉPREUVE TECHNOLOGIQUE</b>	
<b>Sous-épreuve E.12</b>	<b>RÉALISATION D'UN PROJET ESTHÉTIQUE ET DÉCORATIF</b>	<b>U.12</b>
<b>Coefficient 3</b>		

### 1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE

Cette épreuve s'appuie sur une réalisation d'un ouvrage de la profession et de son environnement de mise en œuvre à partir de documents de réalisation de l'ouvrage. Ils comprendront un dossier technique et un dossier de ressources. Ces dossiers sont communs aux sous-épreuves E1.1 et E1.2.

En réponse à un cahier des charges et à partir d'un corpus documentaire, il est demandé au candidat :

- d'exploiter les ressources mises à disposition pour constituer un dossier de projet ;
- de rechercher une proposition esthétique et/ou stylistique en réponse à un cahier des charges ;
- de la traduire graphiquement un projet en intégrant les notions de couleurs et d'effets de matières.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne « conditions » du référentiel de certification.

### 2. MODE D'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C2.2 - Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage ;
- C2.3 - Rechercher et proposer des solutions esthétiques graphiques et chromatiques.

Les indicateurs d'évaluation figurent dans la colonne « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant ces compétences dans le référentiel de certification.

La complexité du dossier technique, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont identiques quel que soit le mode d'évaluation, ponctuel ou dans le cadre du Contrôle en Cours de Formation.

#### ÉVALUATION PONCTUELLE

La durée de l'épreuve est de 3 h 00.

L'épreuve se déroule obligatoirement en salle de dessin-projet équipée d'un point d'eau et de matériels informatiques. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- les moyens informatiques et logiciels professionnels adaptés ;
- des moyens multimédias s'ils sont prévus à l'épreuve.

Le dossier support de l'épreuve est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne "conditions" du référentiel de certification.

En réponse à des demandes, le candidat réalisera :

- sa sélection de ressources nécessaires ;
- des analyses écrites et/ou graphiques ;
- des recherches graphiques et chromatiques ;
- le développement d'une proposition en utilisant les moyens graphiques adéquats et en justifiant ses choix.

#### ÉVALUATION PAR CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

L'évaluation s'effectue à l'occasion d'une situation organisée, dans la seconde partie de la formation, et dans le cadre des activités habituelles de formation, par le formateur des arts appliqués.

Le candidat est informé de la période prévue pour le déroulement de la situation d'évaluation. La durée de la situation d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'épreuve correspondante, passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci. Elle donne lieu à une proposition de note.

La situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel, au moins, y est associé. L'absence de ce(s) dernier(s) ne peut en aucun cas invalider le déroulement de l'épreuve. Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de la sous-épreuve organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

À l'issue de cette situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation,

▪



- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition,
- les documents écrits et graphiques produits par le candidat lors de l'évaluation,
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'enseignant d'arts appliqués. Un professionnel peut être associé.

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury.

L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter et de formuler toutes remarques et observations qu'il jugera utiles.

**La note attribuée à la sous-épreuve, quel que soit le mode d'évaluation, résulte de la délibération du jury qui est souverain.**

<b>ÉPREUVE E.2</b>	<b>RÉALISATION D'OUVRAGES ET MISE EN ŒUVRE DE MOTIFS DÉCORATIFS</b>	<b>U.20</b>
<b>Coefficient 8</b>		

### 1. CONTENU DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve s'appuie sur la réalisation d'un ouvrage de la profession.

Elle doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées aux activités de réalisation et de la mise en œuvre d'un ouvrage.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne « conditions » du référentiel de certification.

L'ouvrage ou la partie d'ouvrage à réaliser ainsi que les activités à mettre en œuvre sont extraits du référentiel d'activités professionnelles et représentatif des activités du « Carreleur Mosaïste ».

À partir du dossier, de ses savoir-faire et de ses connaissances personnelles concernant :

- les ouvrages et matériaux du secteur professionnel ;
- les produits de la profession ;
- les techniques de mise en œuvre des matériaux et produits ;
- les matériels de mise en œuvre ;
- l'utilisation de l'outillage et des matériels ;
- la prévention et la connaissance des risques.

Le candidat réalise tout ou partie d'un ouvrage significatif de la profession. Pour cela il doit :

- analyser les documents liés à la réalisation ;
- analyser des risques, mettre en œuvre des solutions ;
- préparer son intervention ;
- préparer et vérifier ses matériels, les matériaux ;
- préparer les supports ;
- implanter et répartir des ouvrages ;
- poser tous types de revêtements collés ;
- poser tous types de revêtements scellés ;
- mettre en œuvre un projet décoratif ;
- poser des accessoires ;
- gérer le tri, le stockage, la valorisation ou/et l'évacuation des déchets du site.

### 2. MODE D'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C3.6 – Organiser le poste de travail ;
- C3.8 – Préparer les supports ;
- C3.9 – Implanter et répartir ;
- C3.10 – Réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau ;
- C3.11 – Réaliser des chapes ;
- C3.12 – Construire des éléments modulaires et en panneaux prêts à carreler ;
- C3.13 – Poser des revêtements collés ;
- C3.14 – Poser des revêtements scellés ;
- C3.15 – Réaliser un projet décoratif ;
- C3.16. – Poser des éléments sur plots ;
- C3.17 – Poser des éléments et des accessoires

Les indicateurs d'évaluation figurent dans la colonne « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant ces compétences dans le référentiel de certification. La complexité des ouvrages ou parties d'ouvrage à réaliser, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont identiques quel que soit le mode d'évaluation, ponctuel ou dans le cadre du Contrôle en Cours de Formation.

#### ÉVALUATION PONCTUELLE

La durée de l'épreuve est de 24 h 00

Le déroulé de l'épreuve comprend la lecture du dossier et la définition des solutions techniques et de mise en œuvre par rapport au travail à réaliser :

Chaque candidat dispose :

- d'un espace individuel de travail en atelier de réalisation et de mise en œuvre ;
- de l'ensemble des moyens de réalisation individuels et/ou collectifs, nécessaires à cette réalisation.

Le dossier technique remis au candidat comporte l'ensemble des données nécessaires à la réalisation des ouvrages ou partie d'ouvrage, notamment :

▪

- les plans d'exécution et de détail du travail à réaliser ;
- la liste des matériaux et des consommables à utiliser ;
- la liste des matériels, machines et outillages disponibles ;
- les consignes, règles et normes de réalisation à respecter.

#### ÉVALUATION PAR CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées au cours des derniers mois de la formation, l'une en entreprise, l'autre en établissement de formation.

L'évaluation en établissement de formation devra permettre d'assurer un maximum de complémentarité avec celle réalisée en entreprise.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Situation d'évaluation n° 1 : en milieu professionnel.

Elle comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

Elle est organisée dans l'entreprise d'accueil du candidat et s'appuie sur des situations professionnelles concrètes.

Le candidat est préalablement informé du moment des situations d'évaluation.

Les fiches d'évaluation sont préparées et fournies par les formateurs de l'établissement.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le tuteur de l'entreprise d'accueil et par un formateur du domaine professionnel. Une proposition de note est conjointement établie.

Situation d'évaluation n° 2 : en centre de formation :

Elle est organisée, dans le cadre des activités habituelles de formation, par l'équipe pédagogique chargée du domaine professionnel qui prépare les documents nécessaires et choisit le moment de son déroulement. Celui-ci peut être différent pour chaque candidat qui en est préalablement informé.

Il est souhaitable que cette situation assure un maximum de complémentarité avec celle réalisée en entreprise.

Un professionnel, au moins, est associé à l'évaluation. L'absence de ce(s) dernier(s) ne peut en aucun cas invalider le déroulement qui fait l'objet d'un procès-verbal détaillé rédigé par les correcteurs.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

Une proposition de note est établie.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

À l'issue des situations d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation,
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition,
- les productions graphiques produites par le candidat lors de l'évaluation,
- une fiche d'évaluation, conclue par une proposition de note globale pour l'épreuve, établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury qui arrêtera la note

L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif aux deux situations d'évaluation, sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter et de formuler toutes remarques et observations qu'il jugera utiles.

**La note attribuée à l'épreuve, quel que soit le mode d'évaluation, résulte de la délibération du jury qui est souverain.**

<b>ÉPREUVE E.3</b>	<b>SUIVI DE RÉALISATION D'OUVRAGES</b>	<b>U.30</b>
<b>Coefficient 2</b>		

### 1. CONTENU DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve s'appuie sur la présentation d'un rapport d'activités du candidat en milieu professionnel, dans le secteur « Carrelage Mosaïque », soit au cours de sa formation, soit en tant que salarié non apprenant ou travailleur indépendant.

Le candidat présente oralement des activités mobilisant ses compétences à :

- organiser le chantier et à veiller à son approvisionnement,
- suivre au quotidien le déroulement en sécurité des travaux,
- animer une équipe,
- participer à la formation de stagiaires et/ou d'apprentis,
- conseiller le maître d'ouvrage,
- communiquer avec les interlocuteurs du chantier,
- rendre compte de ses activités, notamment avec sa hiérarchie.

La présentation s'appuie sur le rapport d'activités.

L'épreuve doit également permettre d'évaluer les compétences du candidat liées à l'utilisation des outils et techniques de communication habituellement utilisés dans les entreprises du secteur du carrelage et de la mosaïque, ainsi que dans l'établissement de formation.

Tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne « conditions » du référentiel de certification peut être exploitée par le candidat.

### 2. MODE D'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C3.1 Assurer la gestion quotidienne du chantier ;
- C3.2 Veiller au maintien en bon état des matériels ;
- C3.3 Suivre la réalisation des tâches ;
- C3.4 Gérer les approvisionnements des matériaux et des matériels.
- C3.5 Assurer la santé et la sécurité des personnes
- C3.7 Contrôler la conformité ;
- C4.1 Animer une équipe ;
- C4.2 Communiquer avec les acteurs du chantier ;
- C4.3 Rendre compte.

Les indicateurs d'évaluation figurent dans la colonne « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant ces compétences dans le référentiel de certification.

La complexité des activités, les compétences évaluées, le degré d'exigence et le temps de l'épreuve sont identiques quel que soit le mode d'évaluation, ponctuel ou dans le cadre du Contrôle en Cours de Formation.

#### **Le rapport d'activités**

Réalisé à titre individuel par le candidat, il comprend une quarantaine de pages, dont une dizaine sont dédiés aux annexes.

Il est constitué de deux parties :

#### PARTIE A

L'entreprise et son environnement : cette partie traite succinctement les aspects liés à l'organisation et au fonctionnement de l'entreprise. Elle comporte deux à trois pages maximum.

#### PARTIE B

Les activités suivies et réalisées en milieu professionnel.

B1 – Inventaire d'une douzaine d'activités précisant le contexte et les moyens techniques mis en œuvre (matériaux, machines et matériels utilisés, dispositifs de sécurité, délais et temps de réalisation, méthodes de réalisation). Certaines peuvent avoir pour cadre un même chantier. Pour les apprenants, elles ont été conduites lors de l'ensemble du temps de formation.

B2 – Présentation de deux activités différentes significatives du secteur « Carrelage Mosaïque » conduite personnellement par le candidat, Elles peuvent avoir pour cadre un même chantier. Pour les apprenants, elles ont été conduites dans la seconde partie de la formation.

Cette partie n'a pour objet de développer les ouvrages réalisés par le candidat sur le plan technique, bien qu'il puisse en faire une description sommaire, mais de montrer son implication pour permettre leur réalisation, cela au sein d'une équipe, dans le cadre d'une co-activité, en interaction avec les différents acteurs du chantier et les différents partenaires de l'entreprise.

Les activités à privilégier sont celles citées dans le contenu de l'épreuve.

Les moyens de communication adaptés sont mis à la disposition du candidat (ordinateur, vidéo projecteur, tableau blanc...). Les candidats individuels prendront soin de vérifier que les logiciels, ou leur version, sont « lisibles » par le centre d'examen.

L'évaluation du rapport d'activité sera notée sur 40 points. Celle de la partie orale et de l'entretien se fera sur 60 points.

La commission d'interrogation est composée de deux professeurs (ou formateurs) et d'un professionnel de la spécialité. L'absence de ce dernier ne peut en aucun cas invalider le déroulement de l'épreuve.

En l'absence de rapport d'activités, l'interrogation ne peut avoir lieu. La commission d'interrogation informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve. Si le dossier est incomplet, le candidat est interrogé et une note lui est attribuée.

#### **Le déroulement de l'épreuve**

La durée de l'épreuve est de 30 minutes :

- 10 minutes d'exposé oral pendant lequel le candidat n'est pas interrompu :
  - Pour une rapide présentation de l'entreprise et son environnement (partie A du rapport d'activités) ;
  - Pour une présentation de deux activités différentes significatives du secteur « Carrelage Mosaïque » (partie B2 du rapport d'activités).
- 20 minutes d'entretien.  
La commission d'interrogation s'appuie sur l'exposé du candidat, mais peut l'interroger sur l'ensemble du contenu de son rapport d'activités.

**Les consignes données dans ce paragraphe à propos du rapport d'activités et du déroulement de l'épreuve s'appliquent quel que soit le mode d'évaluation, ponctuel ou dans le cadre du Contrôle en Cours de Formation.**

#### ÉVALUATION PONCTUELLE

Le rapport d'activités est mis à disposition des membres de la commission d'interrogation, selon les conditions fixées par les services rectoraux des examens, huit jours avant la date de l'évaluation.

#### ÉVALUATION PAR CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

Le rapport d'activités est mis à disposition des membres de la commission d'interrogation huit jours avant la date de l'évaluation.

L'évaluation s'effectue à l'occasion d'une situation organisée dans la seconde partie de la formation, sous la responsabilité du chef d'établissement, dans le cadre des activités habituelles de formation.

L'équipe pédagogique chargée du domaine professionnel organise la situation d'évaluation, prépare les documents nécessaires et choisit le moment de son déroulement. Celui-ci peut être différent pour chaque candidat qui en est préalablement informé.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

À l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- le rapport d'activités ;
- une fiche d'évaluation, conclue par une proposition de note globale pour l'épreuve, établie conjointement par les membres de la commission d'interrogation.

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury qui arrêtera la note.

L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter et de formuler toutes remarques et observations qu'il jugera utiles.

**La note attribuée à l'épreuve, quel que soit le mode d'évaluation, résulte de la délibération du jury qui est souverain.**

<b>ÉPREUVE E.4</b>	<b>MATHÉMATIQUES</b>	<b>U.40</b>
<b>Coefficient 1</b>		

La définition de l'épreuve de Mathématiques est celle de l'épreuve de Mathématiques définie par l'arrêté du 3 mars 2016 définissant les épreuves et règlements d'examen des unités d'enseignement général des brevets professionnels. Cette sous-épreuve est définie en référence au programme fixé par l'arrêté du 8 février 2016 fixant les programmes des enseignements généraux des classes préparatoires au brevet professionnel.

<b>ÉPREUVE E.5</b>	<b>SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b>	<b>U.50</b>
<b>Coefficient 1</b>		

La définition de l'épreuve de Sciences physiques et chimiques est celle de l'épreuve de Sciences physiques et chimiques définie par l'arrêté du 3 mars 2016 définissant les épreuves et règlements d'examen des unités d'enseignement général des brevets professionnels. Cette sous-épreuve est définie en référence au programme fixé par l'arrêté du 8 février 2016 fixant les programmes des enseignements généraux des classes préparatoires au brevet professionnel.

<b>ÉPREUVE E.6</b>	<b>EXPRESSION ET CONNAISSANCE DU MONDE</b>	<b>U.60</b>
<b>Coefficient 3</b>		

L'épreuve d'expression et connaissance du monde est définie par l'arrêté du 3 mars 2016 définissant les épreuves et règlements d'examen des unités d'enseignement général des brevets professionnels. Cette définition d'épreuve est définie en référence au programme fixé par l'arrêté du 8 février 2016 fixant les programmes des enseignements généraux des classes préparatoires au brevet professionnel.

<b>ÉPREUVE E.7</b>	<b>LANGUE VIVANTE</b>	<b>U.70</b>
<b>Coefficient 1</b>		

L'épreuve de langue vivante est définie par l'arrêté du 3 mars 2016 définissant les épreuves et règlements d'examen des unités d'enseignement général des brevets professionnels. Cette définition d'épreuve est définie en référence au programme fixé par l'arrêté du 8 février 2016 fixant les programmes des enseignements généraux des classes préparatoires au brevet professionnel.

## ANNEXE V

## Spécialité Carreleur Mosaïste de Brevet professionnel

## TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE ÉPREUVES OU UNITÉS

Brevet Professionnel « Carrelage Mosaïque » Arrêté du 3 septembre 1997 modifié Dernière session d'examen 2019		Brevet Professionnel « Carreleur Mosaïste » Défini par le présent arrêté Première session d'examen 2020)	
ÉPREUVES	Unités	ÉPREUVES	Unités
<b>Épreuve E.1 :</b> Étude, préparation, suivi d'un ouvrage (1) – Écrit	<b>U.11</b>	<b>Épreuve E1 : Épreuve technologique</b> <b>Sous-épreuve E.12 :</b> Étude et préparation d'un chantier	<b>U.11</b>
		<b>Épreuve E.1 : Épreuve technologique</b> <b>Sous-épreuve E.11 :</b> Réalisation d'un projet esthétique et décoratif	<b>U.12</b>
<b>Épreuve E.2 :</b> Étude de réalisation et mise en œuvre (2)	<b>U.20</b>	<b>Épreuve E.2 :</b> Réalisation d'ouvrages et mise en œuvre de motifs décoratifs	<b>U.20</b>
<b>Épreuve E.1 :</b> Étude, préparation, suivi d'un ouvrage (1) - Oral	<b>U.12</b>	<b>Épreuve E.3 :</b> Suivi de réalisation d'ouvrages	<b>U.30</b>
<b>Épreuve E.3 :</b> Préparation et réalisation d'une mosaïque	<b>U.30</b>		
<b>Épreuve E.4 :</b> Mathématiques	<b>U.40</b>	<b>Épreuve E.4 :</b> Mathématiques	<b>U.40</b>
		<b>Épreuve E.5 :</b> Sciences physiques et chimiques	<b>U.50</b>
<b>Épreuve E.5 :</b> Expression française et ouverture sur le monde	<b>U.50</b>	<b>Épreuve E.6 :</b> Expression française et ouverture sur le monde	<b>U.60</b>
<b>Épreuve facultative :</b> langue vivante	<b>UF1</b>	<b>Épreuve E.7 :</b> Langue vivante	<b>U.70</b>

(1) En forme globale, la note égale ou supérieure à 10 sur 20 obtenue à l'unité U10 du diplôme régi par l'arrêté du 21 octobre 1999 modifié peut être reportée sur chacune des unités U11 et U30 du diplôme défini par le présent arrêté.

En forme progressive, la note à l'unité U10 du diplôme régi par l'arrêté du 21 octobre 1999 modifié peut être reportée sur chacune des unités U11 et U30 du diplôme défini par le présent arrêté, affectées de leur nouveau coefficient, que ces notes soient égales ou supérieures à 10 sur 20 (bénéfice) ou inférieures à 10 sur 20 (report).